

PLAN D' ACTIONS

Juin 2021



Contacts BL Evolution

Julien Langé, urbaniste des mobilités
julien@bl-evolution.com
06 19 60 39 55



Contacts Client

Emmanuelle Favier



SOMMAIRE

Synthèse et guide de lecture des fiches actions

Plan d'actions :

Axe 1 – Aménager un territoire cyclable

Axe 2 – Développer les services de l'écosystème vélo

Axe 3 – Développer la communication autour du vélo

Le programme d'actions pluri-annuel (2021-2027) et la gouvernance

Annexes :

Accès aux zones d'activités (ZA)

Stationnement, étude détaillée des besoins et des coûts

Synthèse et guide de lecture des fiches actions

- Axe 1 – Aménager un territoire cyclable
- Axe 2 – Développer les services de l'écosystème vélo
- Axe 3 – Développer la communication autour du vélo
- Guide de lecture des fiches actions



Axe 1 : Aménager un territoire cyclable



Enjeux des aménagements cyclables

Le manque de sécurité à vélo est le premier frein au développement des pratiques cyclables. En dehors des grands axes routiers, un simple jalonnement permet de guider les cyclistes et de leur indiquer les routes les plus sûres. Sur les axes les plus fréquentés ou lorsqu’il n’y a pas de bonnes conditions de visibilité, il est nécessaire d’aménager des itinéraires sécurisés à l’aide de pistes cyclables séparant les cyclistes des usagers motorisés. Dans certaines conditions, la création de voies mixtes, de voies vertes ou l’apaisement du trafic peuvent suffire à rendre la pratique du vélo sécurisée et confortable pour les trajets du quotidien.

Actions du Schéma Directeur

- Action n°1** : Assurer une bonne cyclabilité dans un rayon de 5 km autour des pôles
- Action n°2** : Réaliser un plan de jalonnement pour faciliter les déplacements cyclables sur les axes non aménagés
- Action n°3** : Favoriser l’accessibilité cyclable des centre-bourgs des petites et moyennes communes
- Action n°4** : Créer un Réseau Express Vélo (REV) dans une logique d’opportunité (moyen/long terme)

Leviers

Sécurité à Vélo	
Mise en selle et Remise en selle	-
Développement des activités socio-économique	-
Culture vélo	-
Vélo-tourisme	
Vélo utilitaire	



Axe 2 : Développer les services de l'écosystème vélo



Enjeux du développement des services

Les services aux cyclistes sont bien connus des cyclotouristes en France, beaucoup moins des cyclistes du quotidien, qui en ont pourtant tout autant besoin : où faire réparer son vélo, apprendre à la réparer ? Expérimenter une nouvelle façon de se déplacer en testant un VAE ? Se faire conseiller pour acheter le vélo qui convient ? Se remettre au vélo et être plus assuré, avec des enfants ? Assurer son vélo ? S'orienter dans la ville ? Mieux sécuriser son vélo en trouvant les stationnements adaptés ? Les services ce sont aussi : l'assurance du vélo, la livraison et la réparation à domicile qui se développent dans de nombreux territoires et transforment les villes. La Collectivité entend jouer un rôle moteur et incitatif dans le développement de tous ces services, qui constitueront ce qu'on appelle « l'écosystème vélo ». Celui-ci doit être progressivement aussi étoffé que pour les autres modes, où ils ont joué un rôle complémentaire important à côté du développement des infrastructures routières et de transport en commun.

Actions du Schéma Directeur

- Action n°1** : Multiplier les vélos disponibles
- Action n°2** : Développer l'apprentissage du vélo sur la durée
- Action n°3** : Augmenter le stationnement vélo et les points de réparation
- Action n°4** : Encourager et faciliter la logistique et l'intermodalité vélo
- Action n°5** : Assurer une complémentarité entre les usages utilitaires et touristiques du vélo



Axe 2 : Développer les services de l'écosystème vélo



Action n°1 : Multiplier les vélos disponibles

- Aides à l'achat VAE
- Bourses au vélo
- Ateliers vélo participatifs
- Service de location VAE

Action n°2 : Développer l'apprentissage du vélo sur la durée

- Mise en place du Savoir Rouler à vélo dans les écoles
- Stages de remise en selle et sensibilisation auprès des acteurs économiques du territoire

Action n°3 : Augmenter le stationnement vélo et les points de réparation

- Dans les pôles et auprès des générateurs de déplacement
- Réparation ambulante; ateliers d'auto-réparation; contrats de flottes

Action n°4 : Encourager et faciliter la logistique et l'intermodalité vélo

- Promotion de l'intermodalité bus + vélo
- Stationnement sécurisé sur les aires de covoiturage
- Expérimenter le transport de personne et la logistique à vélo

Action n°5 : Assurer une complémentarité entre les usages utilitaires et touristiques du vélo

- Guidage vélo thématique

Leviers

Sécurité à Vélo	-
Mise en selle et Remise en selle	🚲🚲-
Développement des activités socio-économique	🚲🚲
Culture vélo	🚲
Vélo-tourisme	🚲🚲
Vélo utilitaire	🚲🚲



Axe 3 : Développer la communication autour du vélo



Enjeux du plan de communication

L’axe communication est complémentaire des axes aménagements et services. En effet, démocratiser l’usage du vélo dans la Communauté d’Agglomération nécessite avant tout que ses citoyens y soient sensibilisés et au courant des possibilités cyclables du territoire. La communication autour de la mise en œuvre du schéma directeur des liaisons douces représentera un enjeu majeur dans une mise en œuvre efficace et dans l’engagement des citoyens dans la démarche.

Un plan de communication identifie : cibles, objectifs, messages

L’objectif est d’augmenter la part modale du vélo au quotidien sur le territoire. Quel que soit le motif de déplacement (travail, courses, école, visite, activité de loisir...), l’objectif est de maximiser les personnes qui choisissent le mode vélo.

Pour cela, il tenir compte des spécificités du territoire : âge de la population, localisation des pôles d’emploi, présence d’équipements scolaires et d’études, etc.

Nous parlons à une pluralité de cibles, avec leurs spécificités, leurs contraintes, leurs motivations... la campagne se déclinera donc en fonction de ces différentes cibles, dans le temps et l’espace.



Axe 3 : Développer la communication autour du vélo



Actions du Schéma Directeur

Action n°1 : Inscrire le vélo au cœur du projet et de l’identité du territoire

- Rendre visible les pratiques cyclables sur le territoire de Saumur Agglomération
- Informer régulièrement sur les nouvelles réalisations cyclables, et sur la sécurité

Action n°2 : Thématiser les campagnes de communication pour toucher les différentes cibles

- « Le vélo c’est idéal pour les petits trajets »
- « Tous à l’école à vélo »

Action n°3 : Développer le vélo dans le cadre professionnel, un levier du changement

- Accompagner les entreprises à développer de nouvelles mobilités
- Favoriser la montée en compétence des acteurs du territoire



N° et Titre de l'Action



Contexte et objectifs de l'action

Description succincte des enjeux liés à cette action et de son contexte (enjeux principalement issus du diagnostic). Définition du but escompté à travers la réalisation des actions contenus dans cet axe.



Description des mesures

Description des mesures découlant de l'action avec présentation des objectifs relatifs à chaque mesure. Ajout d'une indication sur les moyens financiers à avancer pour la réalisation de chaque mesure et indication sur le calendrier de mise en œuvre de chaque mesure.



Indicateurs et Objectifs

Indicateur de résultat	2025	2030
Objectifs chiffrés des mesures contenues dans cette action en termes de résultats attendus .		

FICHE ACTION



Acteurs concernés

Description des acteurs concernés par la mise en œuvre de l'action, des partenaires clés pour la réalisation de l'action et des bénéficiaires des mesures mises en place.



Programmes d'aide au financement associés

Aides existantes pouvant contribuer au financement de l'action.



Leviers Mobilités

	Sécurité à Vélo
Mis en œuvre	Indicateurs quantitatifs sur les leviers activés par cette action
Développer	
Culture vélo	
Vélo-tourisme	
Vélo utilitaire	

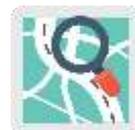
Illustration de l'action ou d'une des mesures de l'action

Plan d'actions

- **Axe 1 – Aménager un territoire cyclable**
 1. Assurer une bonne cyclabilité dans un rayon de 5 km autour des pôles
 2. Réaliser un plan de jalonnement
 3. Favoriser l'accessibilité cyclable des centre-bourgs des petites et moyennes communes
 4. Créer un Réseau Express Vélo (REV) dans une logique d'opportunité (moyen/long terme)
- **Axe 2 – Développer les services de l'écosystème vélo**
- **Axe 3 – Développer la communication autour du vélo**



Axe 1 : Aménager un territoire cyclable



Enjeux des aménagements cyclables

Le manque de sécurité à vélo est le premier frein au développement des pratiques cyclables. En dehors des grands axes routiers, un simple jalonnement permet de guider les cyclistes et de leur indiquer les routes les plus sûres. Sur les axes les plus fréquentés ou lorsqu’il n’y a pas de bonnes conditions de visibilité, il est nécessaire d’aménager des itinéraires sécurisés à l’aide de pistes cyclables séparant les cyclistes des usagers motorisés. Dans certaines conditions, la création de voies mixtes, de voies vertes ou l’apaisement du trafic peuvent suffire à rendre la pratique du vélo sécurisée et confortable pour les trajets du quotidien.

Actions du Schéma Directeur

- Action n°1** : Assurer une bonne cyclabilité dans un rayon de 5 km autour des pôles
- Action n°2** : Réaliser un plan de jalonnement pour faciliter les déplacements cyclables sur les axes non aménagés
- Action n°3** : Favoriser l’accessibilité cyclable des centre-bourgs des petites et moyennes communes
- Action n°4** : Créer un Réseau Express Vélo (REV) dans une logique d’opportunité (moyen/long terme)

Leviers

Sécurité à Vélo	
Mise en selle et Remise en selle	-
Développement des activités socio-économique	-
Culture vélo	-
Vélo-tourisme	
Vélo utilitaire	



Action n°1 : Assurer une bonne cyclabilité dans un rayon de 5 km autour des pôles



Contexte et objectifs de l'action

A court terme, c'est dans un rayon de 5 km autour des pôles principaux et secondaires du territoire que le potentiel de report modal vers le vélo est le plus important. Il est donc essentiel d'offrir un accès et une traversée cyclable continue, efficace et sécurisée de ces pôles. Cela passe par différents types de traitement des axes structurants en fonction des contraintes : piste cyclable, bande cyclable, zone 30, zone de rencontre, chaudiou... Le jalonnement peut parfois être privilégié pour éviter de grands axes de transit motorisé.



Description des mesures

Réaliser des plans de mobilité / schémas directeurs cyclables dans les pôles volontaires du territoire (dans l'aire d'influence des 5 km) : Longué-Jumelles, Gennes-Val-de-Loire et Montreuil-Bellay (en cours pour Doué-en-Anjou).

- Les communes définissent localement leur plan.
- L'agglomération apporte son ingénierie d'étude et propose ses recommandations via le schéma directeur. Elle propose une aide financière pour la réalisation des schémas locaux.

Porter la stratégie de développement du vélo au plan départemental, régional et national.

- L'agglomération assure la cohérence et la continuité entre les différents schéma locaux. Elle intègre les projets de plan locaux dans un dossier commun et le porte aux échelles supérieures (départementale, régionale, nationale).

Réaliser des études pré-opérationnelles sur les tronçons identifiés dans le présent schéma directeur cyclable en suivant ses préconisations (pages suivantes) et aménager un réseau cyclable structurant dans les secteurs étudiés.



Acteurs concernés

Porteur : Communes concernées

Rôle de l'agglomération : Accompagnement technique et financier pour les études, recherche de financement, cohérence

Partenaires : Communes limitrophes, Département, Région, Etat

Bénéficiaires : Tous usagers



Programmes d'aide au financement associés

Etat et Europe : DSIL, Fonds Mobilités Actives – Continuité cyclables (AVELO), FEDER, MOBI Prêt

Pays de la Loire : AMI Solutions innovantes pour la mobilité dans les territoires, Contrats Territoires-Région, FRES

Maine-et-Loire : A venir



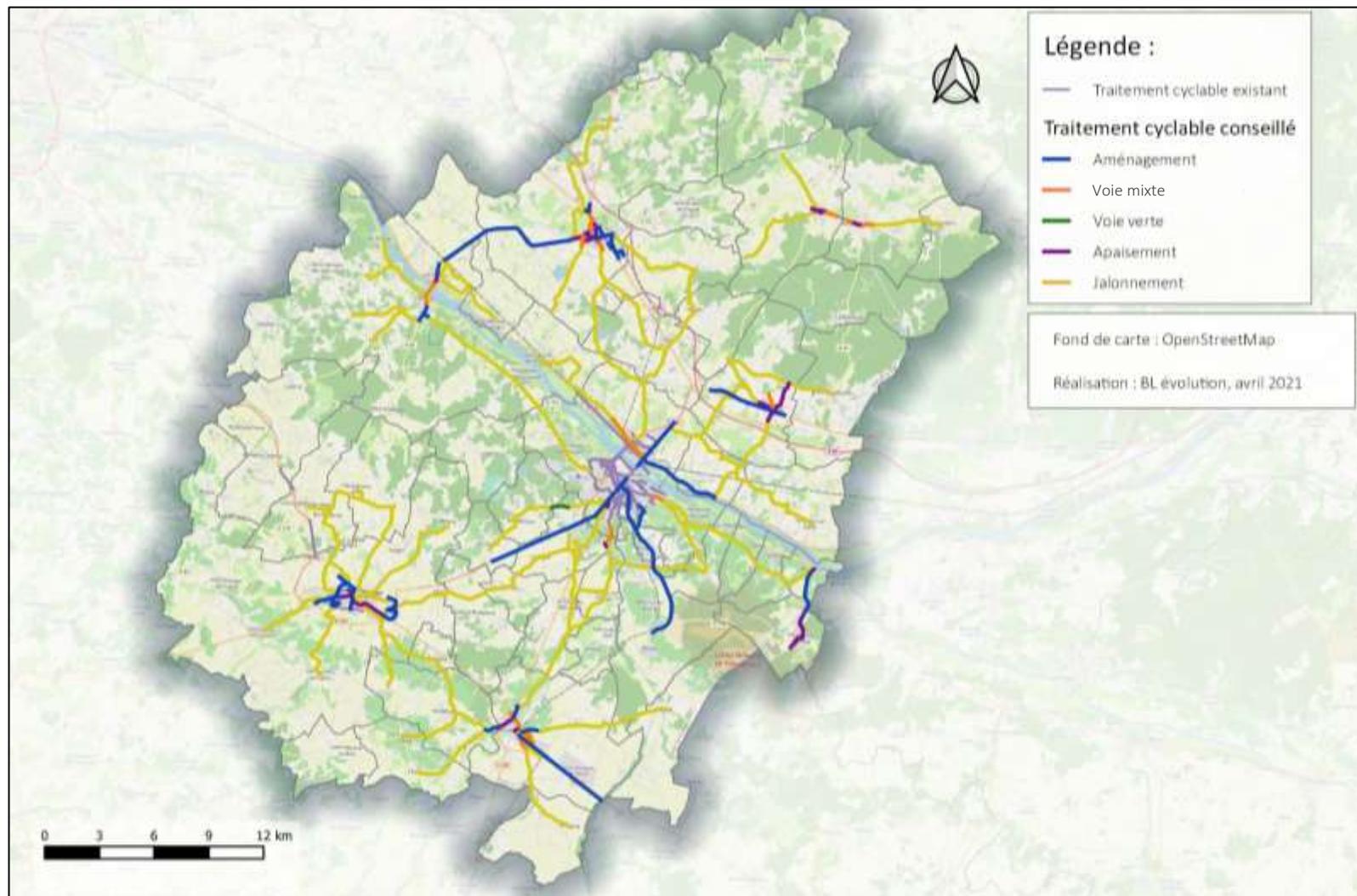
Leviers Mobilités

Sécurité à Vélo	
Mise en selle et Remise en selle	-
Développement des activités socio-économique	-
Culture vélo	-
Vélo-tourisme	
Vélo utilitaire	



Action n°1 : Assurer une bonne cyclabilité dans un rayon de 5 km autour des pôles

Schéma directeur cyclable intercommunal





Action n°1 : Assurer une bonne cyclabilité dans un rayon de 5 km autour des pôles

Longueur (m)	Longué-Jumelles	Vernantes et Vernueil-le-Fourrier	Allonnes	Gennes-Val-de-Loire	Saumur	Doué-en-Anjou	Montreuil-Bellay	Fontevraud-Montsoreau	TOTAL
Aménagement	11 500	-	4 000	2 100	26 900	8 400	7 700	2 400	63 000
Voie mixte	2 200	1 200	800	1 300	4 000	-	2 800	-	12 300
Voie verte	-	200	-	700	900	-	-	-	1 800
Apaisement	4 700	1 800	3 800	600	800	3 400	1 400	2 700	19 200
Jalonnement	27 100	12 700	16 200	26 900	102 700	51 900	35 200	-	272 700
TOTAL	45 500	15 900	24 800	31 600	135 300	63 700	47 100	5 100	369 000

Coût estimé (€)	Longué-Jumelles	Vernantes et Vernueil-le-Fourrier	Allonnes	Gennes-Val-de-Loire	Saumur	Doué-en-Anjou	Montreuil-Bellay	Fontevraud-Montsoreau	TOTAL
Aménagement	3 450 000	-	1 200 000	630 000	8 070 000	2 520 000	2 310 000	720 000	18 900 000
Voie mixte	66 000	36 000	24 000	39 000	120 000	-	84 000	-	369 000
Voie verte	-	60 000	-	210 000	270 000	-	-	-	540 000
Apaisement	470 000	180 000	380 000	60 000	80 000	340 000	140 000	270 000	1 920 000
Jalonnement	81 300	38 100	48 600	80 700	308 100	155 700	105 600	-	818 100
TOTAL	4 067 300	314 100	1 652 600	1 019 700	8 848 100	3 015 700	2 639 600	990 000	22 547 100

Ces chiffres constituent une estimation financière des schémas recommandés par pôle et non une programmation.



Action n°1 : Assurer une bonne cyclabilité dans un rayon de 5 km autour des pôles

Les cyclistes, comme n'importe quel usager quotidien de la voirie, cherchent à se déplacer au plus court sur des itinéraires efficaces, sécurisés et continus. Si les itinéraires possibles ne respectent pas ces critères, alors il est fort probable que les cyclistes potentiels laissent leur vélo pour se reporter vers d'autres modes de transport.

Pour opérer un report modal des modes motorisés vers le vélo, il est donc essentiel d'aménager un réseau cyclable de qualité. Ce réseau doit respecter certaines règles : une vitesse et un trafic des véhicules motorisés réduits lorsque la chaussée est partagée, une séparation physique avec les modes motorisés lorsque vitesse et/ou trafic sont trop importants, une largeur de voie dédiée suffisante pour pouvoir être doublé ou croiser d'autres cyclistes en toute sécurité, des conflits d'usage réduits avec les piétons et avec

les véhicules en stationnement, une réduction des obstacles, des traversées de carrefours sécurisés, des itinéraires limitant les détours...

Ne pas réaliser d'aménagements cyclables plutôt que d'en construire avec une qualité limitée peut ainsi être préférable, quitte à devoir attendre quelques mois/années pour obtenir les fonds nécessaires et la qualité attendue. Ces aménagements risqueraient en effet d'être peu empruntés et de constituer des dépenses peu rentabilisées.

Pour chaque type de traitement cyclable conseillé dans ce schéma directeur, les principales caractéristiques et les critères de qualité minimaux attendus sont exposés :

Préconisations pour les traitements cyclables conseillés

Aménagements (sur les axes de transit à fort trafic et/ou vitesse élevée, voirie large) :

La piste cyclable bidirectionnelle



- **Séparation physique avec la chaussée** (plus ou moins forte en fonction du flux motorisé et des conflits générés par le stationnement motorisé) ;
- **Largeur minimale de 3 m** (recommandé : 4 m pour faciliter les dépassements) ;
- **Problématiques de connexion aux intersections.**

La piste cyclable unidirectionnelle



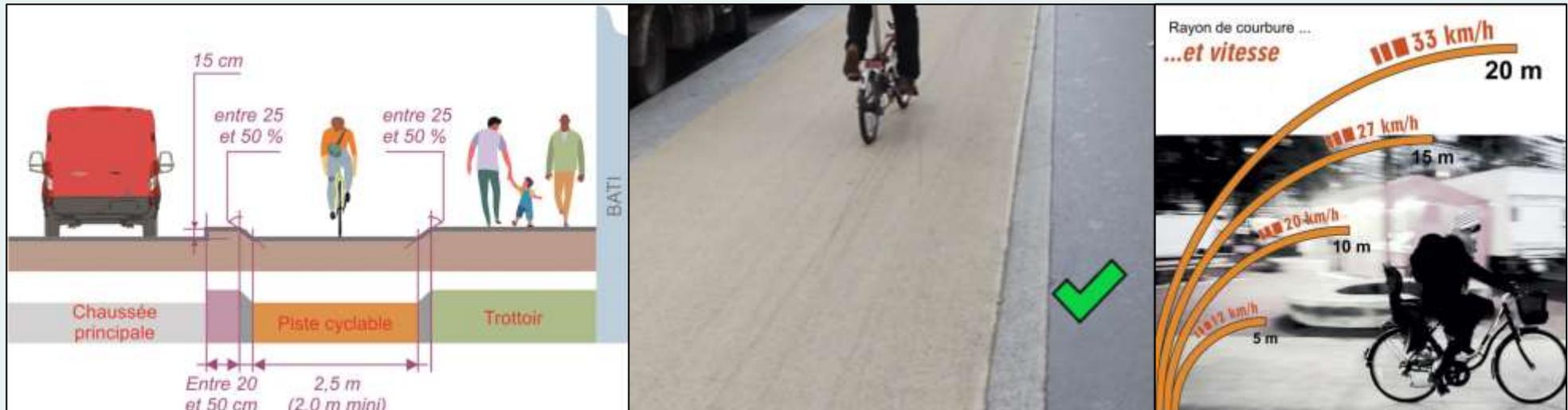
- **Séparation physique avec la chaussée** (plus ou moins forte en fonction du flux motorisé et des conflits générés par le stationnement motorisé) ;
- **Largeur minimale de 2 m** (recommandé : 2,50 m pour permettre des dépassements) ;
- **Facilité de connexion aux intersections** mais largeur de voirie nécessaire plus importante.



Action n°1 : Assurer une bonne cyclabilité dans un rayon de 5 km autour des pôles

Préconisations pour les traitements cyclables conseillés

Aménagements (sur les axes de transit à fort trafic et/ou vitesse élevée, voirie large) :



- **Différence de niveau entre la piste et le trottoir** pour matérialiser la séparation des usages, **bordure chanfreinée** pour limiter les risques de chute (pente entre 25 et 50%).
- **Rayons de courbure adaptés** à la vitesse souhaitée des cyclistes.
- **Franchissement des seuils optimisé** : pas de différence de niveau et continuité des matériaux.



Action n°1 : Assurer une bonne cyclabilité dans un rayon de 5 km autour des pôles

Préconisations pour les traitements cyclables conseillés

Voies mixtes (largeur de voirie contrainte, faible vitesse et trafic faible/moyen) :

La bande cyclable



- **Largeur minimale de 1,50m** (recommandé : 2,20 m) et surlargeur de 50 cm en bordure de stationnements ;
- **Ligne de séparation au sol** mais pas de séparation physique avec la chaussée ;
- **Sécurise peu** les déplacements à vélo et **génère de nombreux conflits** (stationnement sauvage) ;
- **A toujours préférer au chaucidou** si la largeur de voirie le permet.

La vélorue



- **Priorité donnée à la circulation des vélos** ;
- **Tout dépassement de cycliste y est interdit** ;
- **Adaptée à de faibles trafic et vitesse des véhicules motorisés** (< 30 km/h et < 2 000 v/j), mais **fort trafic vélo attendu** ;
- Aménagement peu connu en France : **communication et pédagogie nécessaires.**

La chaussée à voie centrale banalisée « chaucidou »



- **Pour des voies étroites à faible trafic et faible vitesse** ;
- **Bandes de rives des deux côtés de la chaussée** (les véhicules motorisés circulent par défaut sur la bande centrale mais peuvent franchir les rives) ;
- **Absence de marquage axial** ;
- Dans certains cas, **présence d'un pictogramme vélo et d'une coloration du revêtement.**

Voies vertes :



- **Accès limité aux véhicules non motorisés** (pouvant être ouverte aux cavaliers) ;
- **Largeur conseillée entre 3 m et 4 m** voire plus si forte mixité des usages ;
- **Déconseillée en milieu urbain.**



Action n°1 : Assurer une bonne cyclabilité dans un rayon de 5 km autour des pôles

Préconisations pour les traitements cyclables conseillés

Apaisement (centres-bourgs, zones de desserte) :

Zone 30



- Réduction de la vitesse de tous les véhicules à **30km/h** ;
- Nécessite des aménagements complémentaires (**écluses avec by-pass vélo, coussins, avancée de trottoir**) ;
- **Recommandé à l'échelle de toute une ville ou centre-bourg.**

Zone de rencontre



- Tous les usagers autorisés avec une **priorité au piéton puis aux cyclistes** ;
- **Mise à niveau de la voirie** permettant d'inviter les piétons à prendre leur place sur la voie centrale et limitant l'effet « canyon à voiture » ;
- Vitesse limitée à **20km/h**.

Jalonnement (faible trafic et vitesse modérée):

Partage de la voirie



- Utilisation du **panneau « partage de la route »** (Panneau C50) ;
- Adapté pour les **trafics inférieurs à 1 000 véhicules/jour** et les vitesses inférieures à **70 km/h** ;
- **Absence (ou très faible trafic) de poids lourds.**

Panneaux signalétiques



- Utilisation de **panneaux signalétiques** indicatifs des directions avec un pictogramme vélo ;
- **Distance restante** renseignée et possibilité d'ajouter **le temps de parcours.**



Action n°1 : Assurer une bonne cyclabilité dans un rayon de 5 km autour des pôles

Préconisations pour les traitements cyclables conseillés

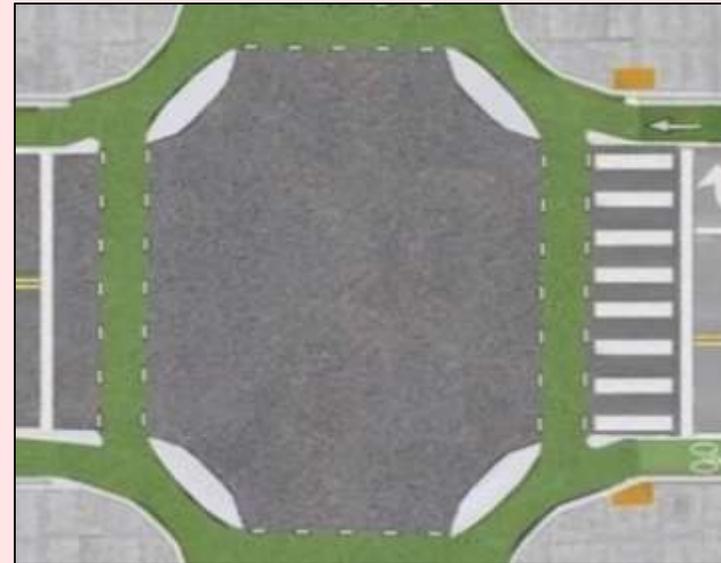
Traitement des points durs (grands ronds-points et carrefours) :

Rond-point Hollandais



- Sécurisation du rond-point grâce à des ilots séparateurs en forme de haricot ;
- Bonne visibilité et sécurisation grâce à un **croisement du flux motorisé / vélo à angle droit avec zone de stockage** ;
- Gestion des priorités accordée au flux dominant ;
- **Bande cyclable en bordure extérieure à proscrire.**

Intersection Hollandaise



- **Réduction (ou annulation) de l'angle mort** des voitures ;
- Sécurisation de l'intersection ;
- Gestion des priorités accordé au flux dominant.



Action n°1 : Assurer une bonne cyclabilité dans un rayon de 5 km autour des pôles

Outils complémentaires à généraliser

Outils complémentaires à généraliser en milieu urbain:

Cédez-le-passage-cycliste-au-feu



- Autorise un cycliste à franchir la ligne d'arrêt du feu rouge pour aller dans une direction indiquée par les flèches, à condition de ne pas gêner les usagers (piétons ou véhicules motorisés) ayant le vert ;
- Matérialisé par un panneau M12 sous le feu tricolore ;
- Toutes les directions possibles en fonction du contexte.

Ecluse avec by-Pass Vélo



- Dispositif pour l'apaisement de la vitesse sans impact sur la circulation à vélo ;
- Complémentaire à la mise en place de zones 30.

Sas vélo



- Espace par défaut réservé aux cyclistes à un carrefour à feux ;
- Eloigne le passage piéton des circulations routières.
- Augmente la visibilité des cyclistes sans pour autant sécuriser les mouvements, facilite les tournes à gauche.

Double sens cyclable



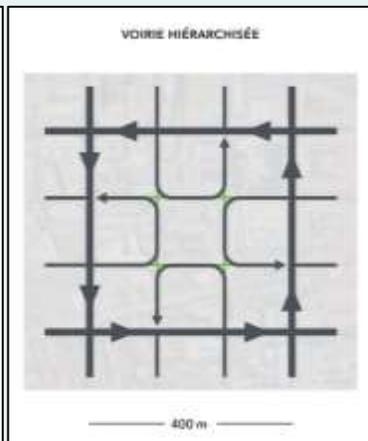
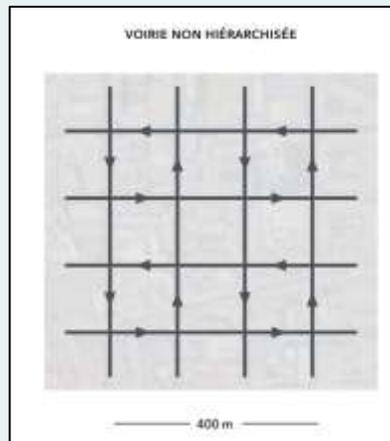
- Possibilité pour les cyclistes d'utiliser une voirie à sens unique en contre sens ;
- Par défaut dans les Zones 30 et zones de rencontre (sauf arrêté municipal spécifique) ;
- Matérialisation par de la signalétique verticale et horizontale nécessaire (dispositif peu connu).



Action n°1 : Assurer une bonne cyclabilité dans un rayon de 5 km autour des pôles

Outils complémentaires à généraliser

Modification du plan de circulation pour l'apaisement des zones résidentielles :



Utilisation de deux jardinières pour couper la circulation dans un quartier résidentiel.

- **Objectif** : supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels pour les apaiser et y favoriser les modes doux ;
- **Moyen** : Hiérarchisation des voies et modification du plan de circulation (changement des sens de circulation, voies sans issues...) ;
- **Avantage** : Requiert peu d'aménagements et de moyens.

Hiérarchisation de voirie
Crédits photo : parisenselle.fr



Action n°1.1 : Assurer une bonne cyclabilité dans un rayon de 5 km autour des pôles - Saumur



Contexte et objectifs de l'action

En tant que pôle principal de la communauté d'agglomération, Saumur concentre l'essentiel des commerces, services, entreprises et équipements du territoire. Son potentiel pour le développement utilitaire du vélo et donc considérable et la commune est déjà engagée dans ce sens. Cette action vise la construction d'un réseau cyclable structurant dans Saumur et son environnement proche, avec des préconisations renforçant le niveau d'ambition actuel.



Description des mesures

- ☐ **Renforcer le maillage cyclable de Saumur par l'aménagement d'axes structurants et permettre l'accès aux communes environnantes** afin de favoriser un report modal dans ce secteur et selon le schéma détaillé dans les pages suivantes.

	Longueur (m)	Coût (€)
Aménagement	26 900	8 070 000
Voie mixte	4 000	120 000
Apaisement	800	80 000
Voie verte	900	270 000
Jalonnement	102 700	308 100
TOTAL	135 300	8 841 100



Acteurs concernés

Porteur : Commune de Saumur

Rôle de l'agglomération : Accompagnement technique et financier pour les études, recherche de financement

Partenaires : Communes limitrophes, Département, Région, Etat

Bénéficiaires : Tous usagers



Programmes d'aide au financement associés

Etat et Europe : DSIL, Fonds Mobilités Actives – Continuité cyclables (AVELO), FEDER, MOBI Prêt

Pays de la Loire : AMI Solutions innovantes pour la mobilité dans les territoires, Contrats Territoires-Région, FRES

Maine-et-Loire : A venir



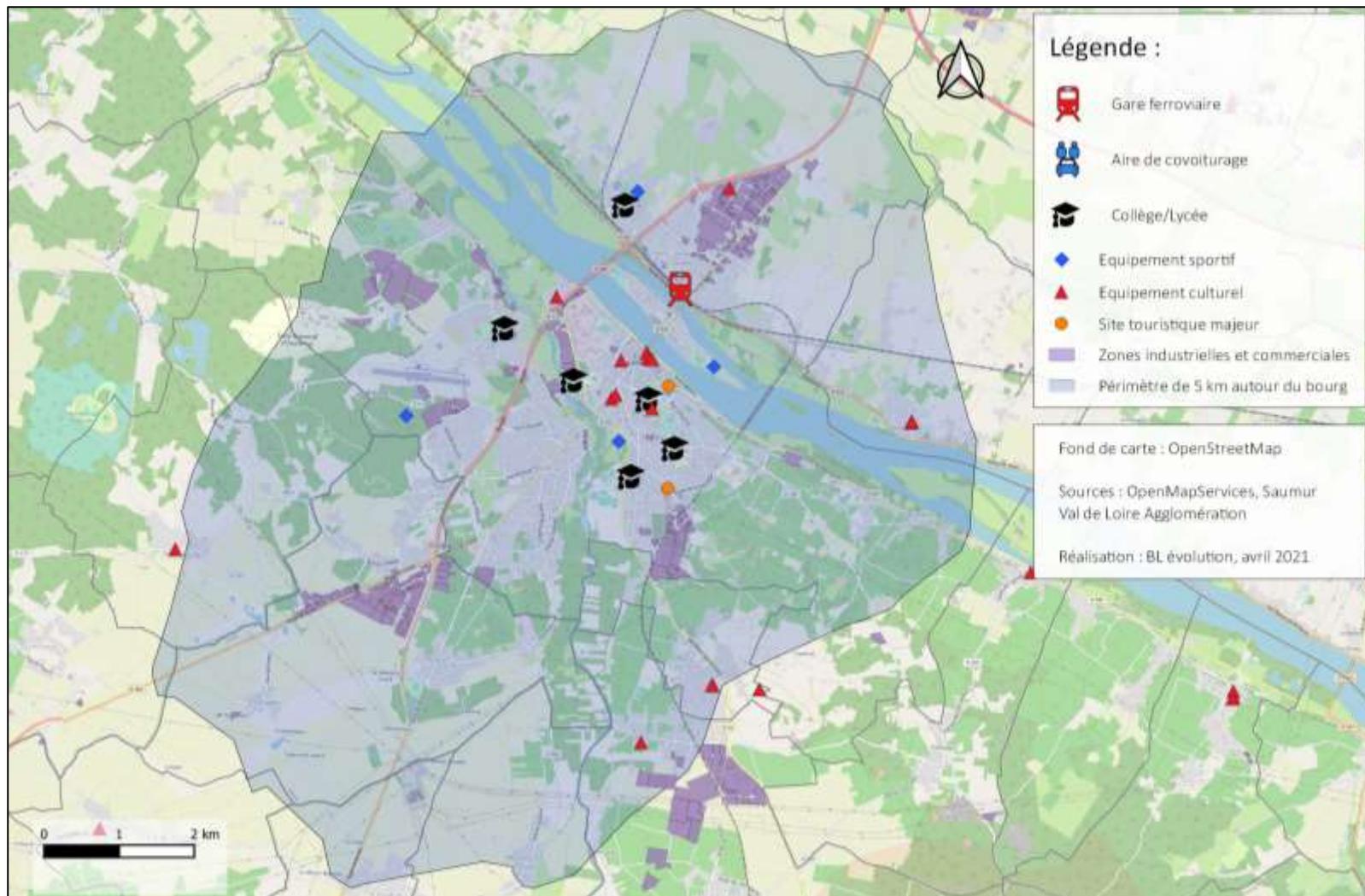
Leviers Mobilités

Sécurité à Vélo	
Mise en selle et Remise en selle	-
Développement des activités socio-économique	-
Culture vélo	-
Vélo-tourisme	
Vélo utilitaire	



Action n°1.1 : Assurer une bonne cyclabilité dans un rayon de 5 km autour des pôles - Saumur

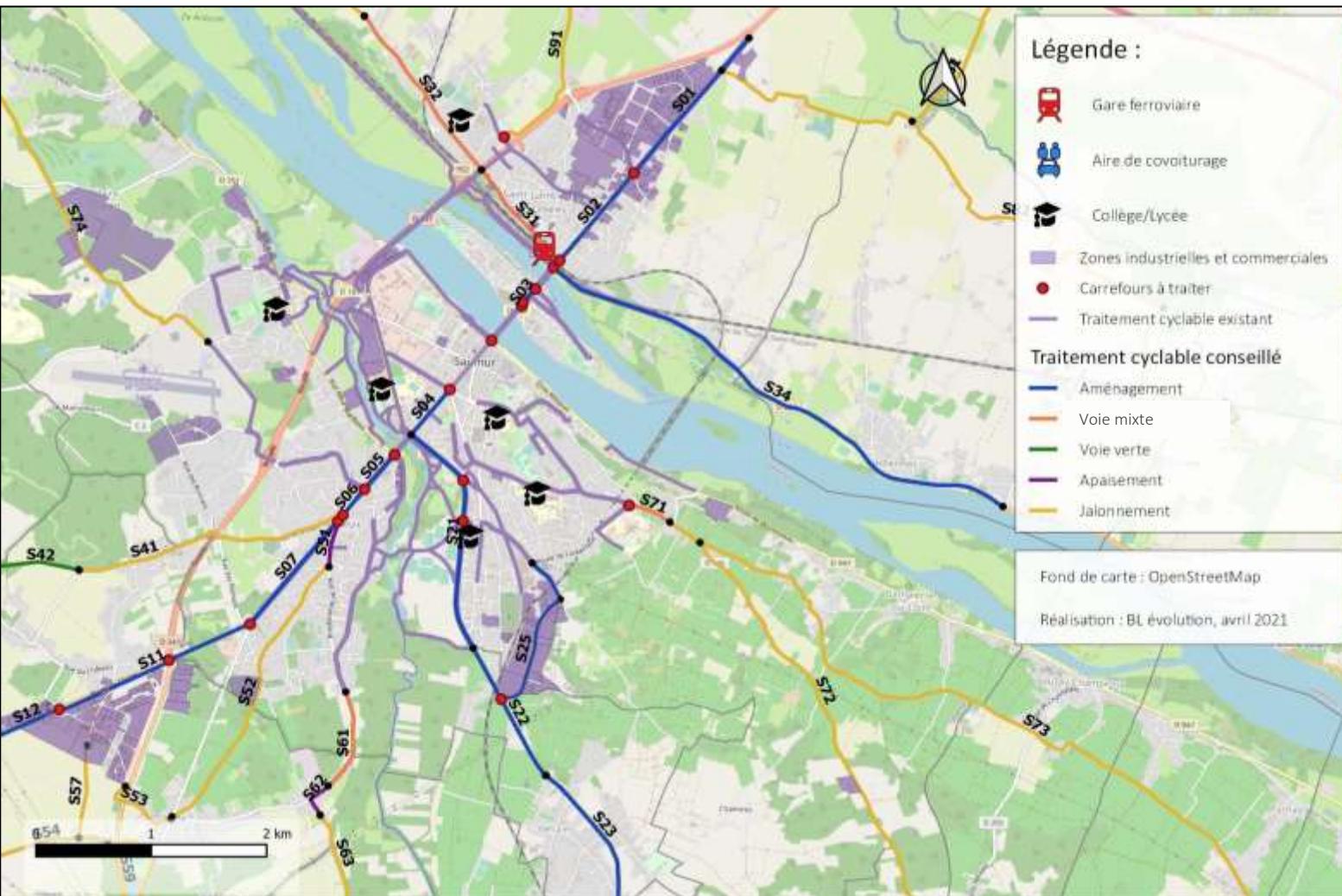
Périmètre du schéma cyclable locale à réaliser





Action n°1.1 : Assurer une bonne cyclabilité dans un rayon de 5 km autour des pôles - Saumur

Recommandation de réseau cyclable structurant



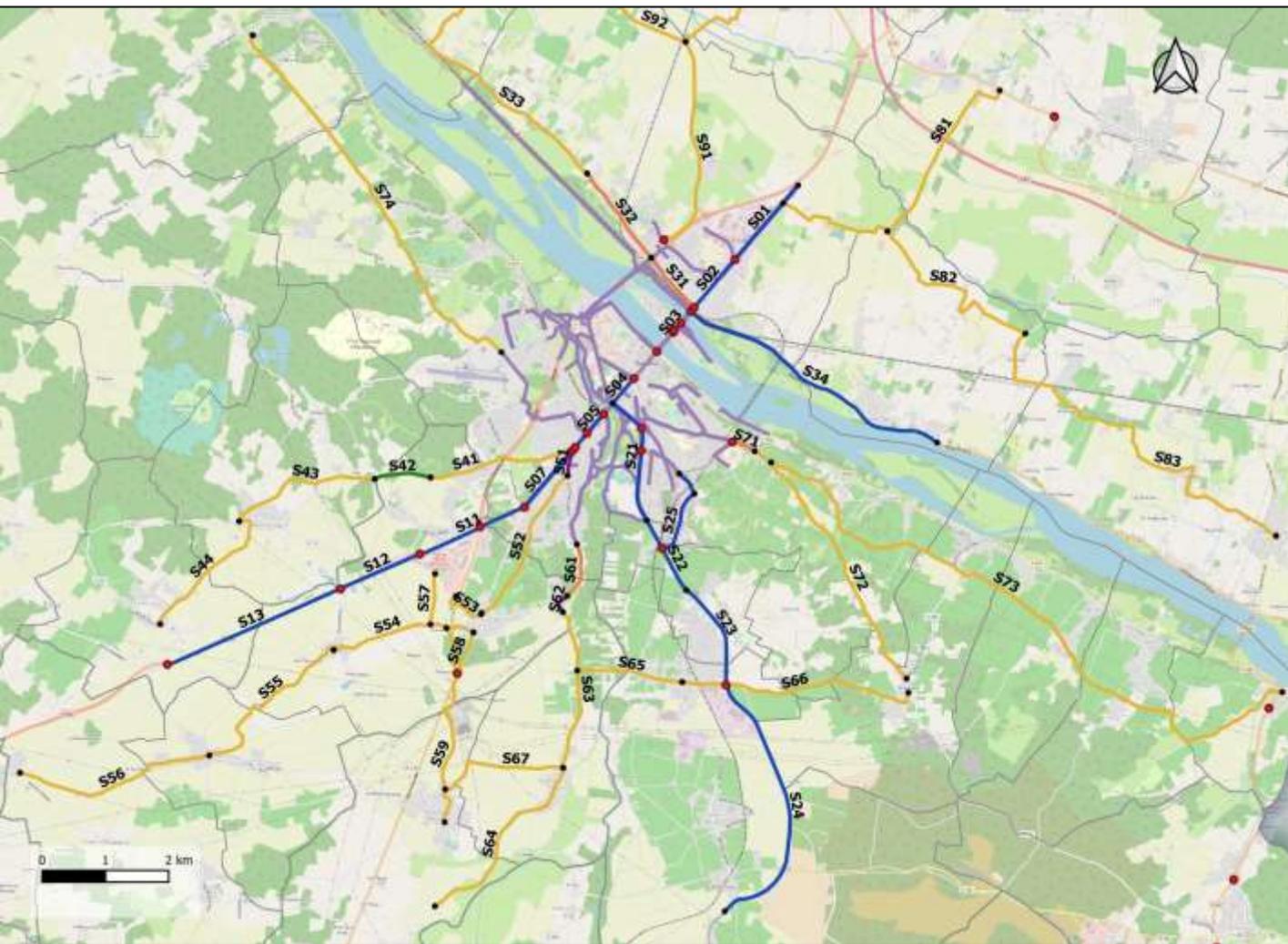
Enjeux de déplacements cyclables :

- Assurer une traversée cyclable continue, efficace et sécurisée de Saumur ;
- Desservir les collèges, lycées et zones d'activités de la commune ;
- Desservir la gare ferroviaire ;
- Assurer une connexion cyclable avec les communes limitrophes dans un rayon de 5-6 km et quelques autres communes d'intérêt.



Action n°1.1 : Assurer une bonne cyclabilité dans un rayon de 5 km autour des pôles - Saumur

Aménagements à moyen terme et jalonnement à court terme



Aménagement de l'axe nord-sud :

Etant donné la largeur de voirie existante et les flux de véhicules motorisés, **la création de pistes cyclables est préconisée pour l'essentiel de la traversée nord-sud de Saumur.**

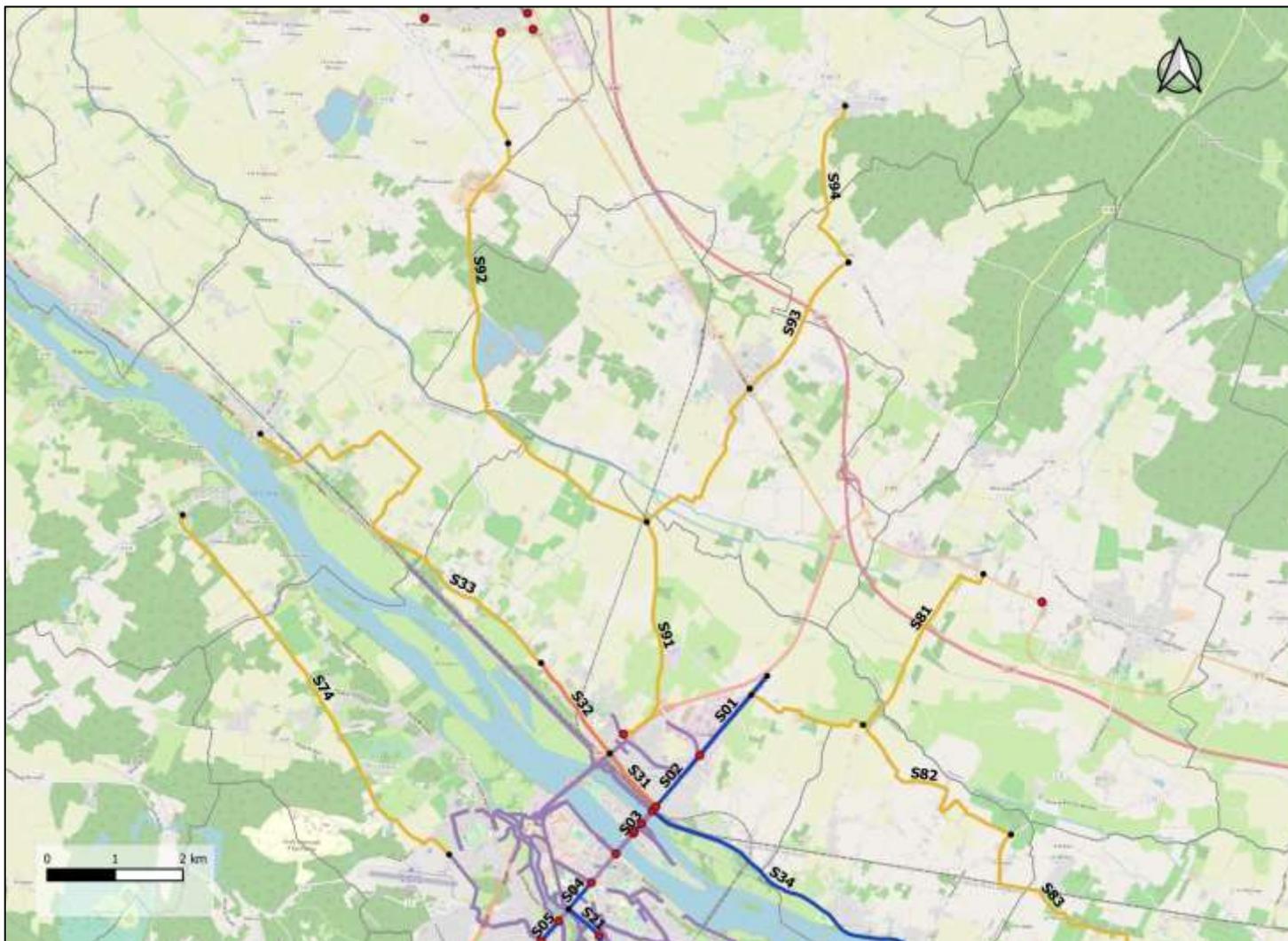
Si des couloirs bus venaient à être préférés sur certains tronçons, la largeur de voirie serait probablement trop juste pour des pistes cyclables. Des voies mixtes bus-vélo pourraient alors être envisagées avec une limitation à 30 km/h. Elles constitueraient cependant une **situation bien moins favorable pour les cyclistes** : niveau de sécurité dégradé, stress et public touché plus restreint (les parents hésiteront davantage à laisser leurs enfants emprunter ces voies et à se laisser dépasser par des bus).





Action n°1.1 : Assurer une bonne cyclabilité dans un rayon de 5 km autour des pôles - Saumur

Aménagements à moyen terme
et jalonnement à court terme





Action n°1.1 : Assurer une bonne cyclabilité dans un rayon de 5 km autour des pôles - Saumur

Potentiel de personnes desservies (INSEE RP2016) - COURTES DISTANCES

Origine	Destination	Actifs	Elèves	TOTAL
Saumur	Saumur	5 954	4 748	10 702
Saumur	Distré	165	5	170
Saumur	Varrains	41	6	47
Saumur	Bellevigne-les-Châteaux	293	39	332
Saumur	Villebernier	23	23	45
Saumur	Vivy	51	9	60
Distré	Saumur	363	200	563
Varrains	Saumur	240	130	370
Bellevigne-les-Châteaux	Saumur	430	310	740
Villebernier	Saumur	256	134	390
Artannes-sur-Thouet	Saumur	70	15	85
Vivy	Saumur	355	171	527
Rou-Marson	Saumur	120	75	195
TOTAL		8 362	5 866	14 227

Potentiel de personnes desservies (INSEE RP2016) - LONGUES DISTANCES

Origine	Destination	Actifs	Elèves	TOTAL
Saumur	Gennes-Val-de-Loire	63	6	69
Saumur	Allonnes	79	6	85
Saumur	Longué-Jumelles	161	21	182
Saumur	Neuillé	41	1	42
Souzay-Champigny	Saumur	185	65	250
Les Ulmes	Saumur	100	45	146
Courchamps	Saumur	53	14	68
Le Coudray-Macouard	Saumur	144	75	219
Gennes-Val-de-Loire	Saumur	541	280	821
Montsoreau	Saumur	30	40	70
Allonnes	Saumur	284	319	602
Varennes-sur-Loire	Saumur	105	135	240
Longué-Jumelles	Saumur	255	220	475
Neuillé	Saumur	146	59	204
Blou	Saumur	104	49	153
TOTAL		2 346	1 338	3 684



Action n°1.1 : Assurer une bonne cyclabilité dans un rayon de 5 km autour des pôles - Saumur

Détail des tronçons à traiter

Tronçon	Route	Origine	Destination	Longueur (m)	Traitement	Coût (€)
S01	Avenue des Fusillés	Saumur	Saumur	1 548	Aménagement	464 400
S02	Rue de Rouen	Saumur	Saumur	1 000	Aménagement	300 000
S03	Avenue du général de Gaulle	Saumur	Saumur	193	Aménagement	57 900
S04	Rue du Maréchal Leclerc	Saumur	Saumur	516	Aménagement	154 800
S05	Rue du Pont Fouchard	Saumur	Saumur	399	Aménagement	119 700
S06	Rue du Pont Fouchard	Saumur	Saumur	362	Aménagement	108 600
S07	Rue du Pont Fouchard	Saumur	Saumur	1 172	Aménagement	351 600
S11	D960 (Route de Cholet)	Saumur	Distré	1 809	Aménagement	542 700
S12	D960 (Route de Cholet)	Distré	Distré	1 380	Aménagement	414 000
S13	D960	Distré	Les Ulmes	2 966	Aménagement	889 800
S21	D93 (Boulevards de la Marne et Louis Renault)	Saumur	Saumur	2 102	Aménagement	630 600
S22	D93	Saumur	Varrains	1 275	Aménagement	382 500
S23	D93 (Boulevard Saint-Vincent)	Varrains	Chacé	1 730	Aménagement	519 000
S24	D93	Saint-Cyr-en-Bourg	Saint-Cyr-en-Bourg	4 403	Aménagement	1 320 900
S25	Boulevard Jean-moulin et rue du Tunnel	Saumur	ZA du Clos Bonnet	1 494	Aménagement	448 200
S31	Avenue David d'Angers	Saumur	Saumur	1 053	Voie mixte	31 590
S32	Avenue de la Croix de guerre et de Boumois	Saumur	Saumur	1 688	Voie mixte	50 640



Action n°1.1 : Assurer une bonne cyclabilité dans un rayon de 5 km autour des pôles - Saumur

Détail des tronçons à traiter

Tronçon	Route	Origine	Destination	Longueur (m)	Traitement	Coût (€)
S33	Routes communales	Saumur	Saint-Martin-de-la-Place	7 561	Jalonnement	22 683
S34	D952	Saumur	Villebernier	4 546	Aménagement	1 363 800
S41	Voie Romaine et rue de Doué	Saumur	Distré	2 431	Jalonnement	7 293
S42	Voie Romaine	Distré	Rou-Marson	900	Voie verte	270 000
S43	Routes communales	Rou-Marson	Rou-Marson	2 475	Jalonnement	7 425
S44	Route des Ulmes	Les Ulmes	Rou-Marson	2 469	Jalonnement	7 407
S51	Rue du Dolmen	Bagneux	Bagneux	406	Apaisement	40 600
S52	Rue des Coteaux et rue de la Frie	Saumur	Distré	2 670	Jalonnement	8 010
S53	Routes communales	Distré	ZA du Champ Blanchard	718	Jalonnement	2 154
S54	D205	Distré	Chetigné	2 389	Jalonnement	7 167
S55	Routes communales et D205	Chétigné	Courchamps	3 009	Jalonnement	9 027
S56	D162	Courchamps	Montfort	3 220	Jalonnement	9 660
S57	Route communale	D205 (Distré)	ZA du Champ Blanchard	815	Jalonnement	2 445
S58	Route de Montreuil	Distré	Distré	715	Jalonnement	2 145
S59	Routes communales	Le Coudray-Macouard	D205 (Distré)	3 502	Jalonnement	10 506
S61	Rue de Montagland	Saumur	Munet	908	Voie mixte	27 240
S62	Rue du Péret et rue Bizard	Munet	Munet	357	Apaisement	35 700

**Action n°1.1 : Assurer une bonne cyclabilité dans un rayon de 5 km autour des pôles - Saumur****Détail des tronçons à traiter**

Tronçon	Route	Origine	Destination	Longueur (m)	Traitement	Coût (€)
S63	D360	Artannes-sur-Thouet	Munet	2 586	Jalonnement	7 758
S64	D360 et route communale	Artannes-sur-Thouet	Rue du Coudray (vers Montreuil-Bellay)	3 276	Jalonnement	9 828
S65	D205	Chacé	D360	1 684	Jalonnement	5 052
S66	D205	Champigny	Chacé	3 848	Jalonnement	11 544
S67	Route communale	Artannes-sur-Thouet	Le Coudray-Macouard	2 134	Jalonnement	6 402
S71	Rue de Champigny	Saumur	Saumur	392	Voie mixte	11 760
S72	D145	Saumur	Champigny	4 468	Jalonnement	13 404
S73	Route communale	Saumur	Montsoreau	10 527	Jalonnement	31 581
S74	Routes communales	Saumur	Chênehutte-Trèves-Cunault	6 717	Jalonnement	20 151
S81	Routes communales	Saumur	Allonnes	5 091	Jalonnement	15 273
S82	Routes communales	Saumur	Villebernier	3 389	Jalonnement	10 167
S83	Routes communales	Villebernier	Varennes-sur-Loire	6 512	Jalonnement	19 536
S91	Routes communales	Saumur	Vivy	6 445	Jalonnement	19 335
S92	Routes communales	Saumur	Longué-Jumelles	8 995	Jalonnement	26 985
S93	Rue des Longchamps	Vivy	Neuillé	2 423	Jalonnement	7 269
S94	D129	Neuillé	Blou	2 650	Jalonnement	7 950



Action n°1.2 : Assurer une bonne cyclabilité dans un rayon de 5 km autour des pôles - Doué-en-Anjou



Contexte et objectifs de l'action

Avec plus de 11 000 habitants, environ 4 600 emplois pour 4 400 actifs résidents, 2 collèges, une offre commerciale et de services importante et divers équipements sportifs, culturels et de loisir, la commune de Doué-en-Anjou montre un potentiel important pour le développement utilitaire du vélo. Cette action vise la construction d'un maillage cyclable structurant dans la commune et dans son environnement proche.



Description des mesures

- ☐ **Créer un maillage cyclable structurant dans la commune de Doué-en-Anjou et dans un rayon de 5 km** afin de favoriser un report modal dans ce secteur et selon le schéma détaillé dans les pages suivantes.

	Longueur (m)	Coût (€)
Aménagement	8 400	2 520 000
Apaisement	3 400	340 000
Jalonnement	51 900	155 700
TOTAL	63 700	3 015 700



Acteurs concernés

Porteur : Commune de Doué-en-Anjou

Rôle de l'agglomération : Accompagnement technique et financier pour les études, recherche de financement

Partenaires : Communes limitrophes, Département, Région, Etat

Bénéficiaires : Tous usagers



Programmes d'aide au financement associés

Etat et Europe : DSIL, Fonds Mobilités Actives – Continuité cyclables (AVELO), FEDER, MOBI Prêt

Pays de la Loire : AMI Solutions innovantes pour la mobilité dans les territoires, Contrats Territoires-Région, FRES

Maine-et-Loire : A venir



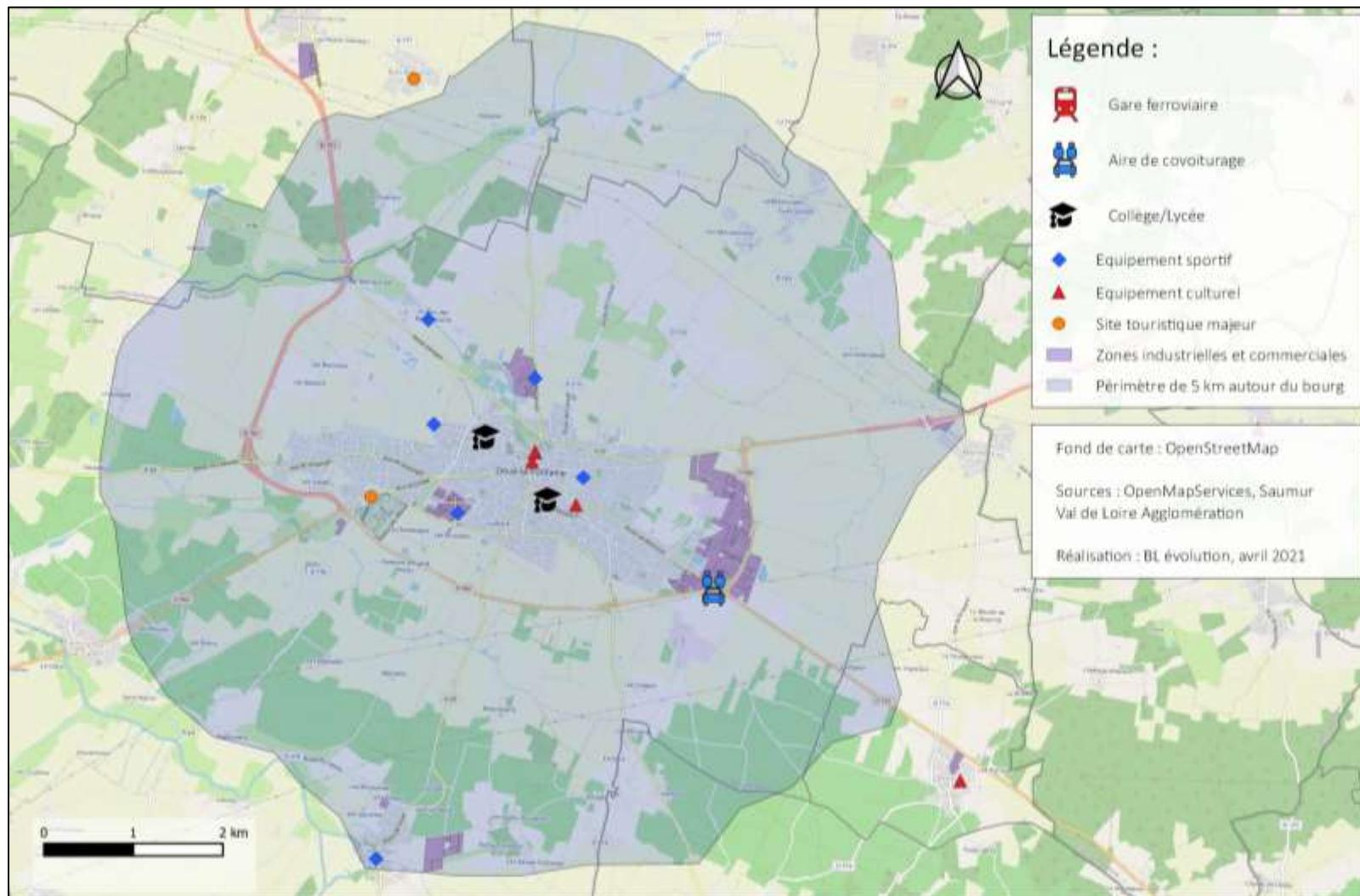
Leviers Mobilités

Sécurité à Vélo	
Mise en selle et Remise en selle	-
Développement des activités socio-économique	-
Culture vélo	-
Vélo-tourisme	
Vélo utilitaire	



Action n°1.2 : Assurer une bonne cyclabilité dans un rayon de 5 km autour des pôles - Doué-en-Anjou

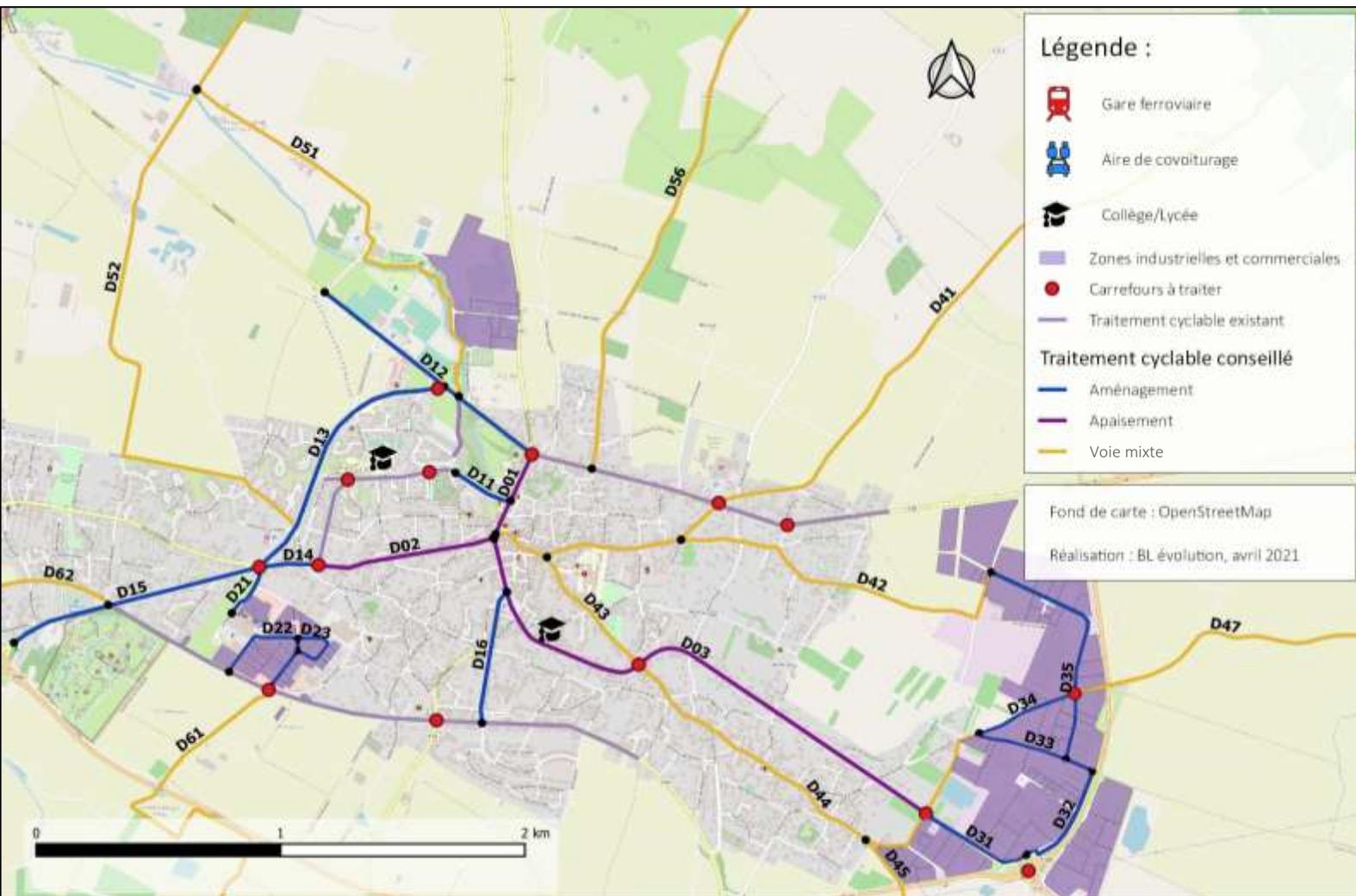
Périmètre du schéma cyclable locale à réaliser





Action n°1.2 : Assurer une bonne cyclabilité dans un rayon de 5 km autour des pôles - Doué-en-Anjou

Recommandation de réseau cyclable structurant à long terme



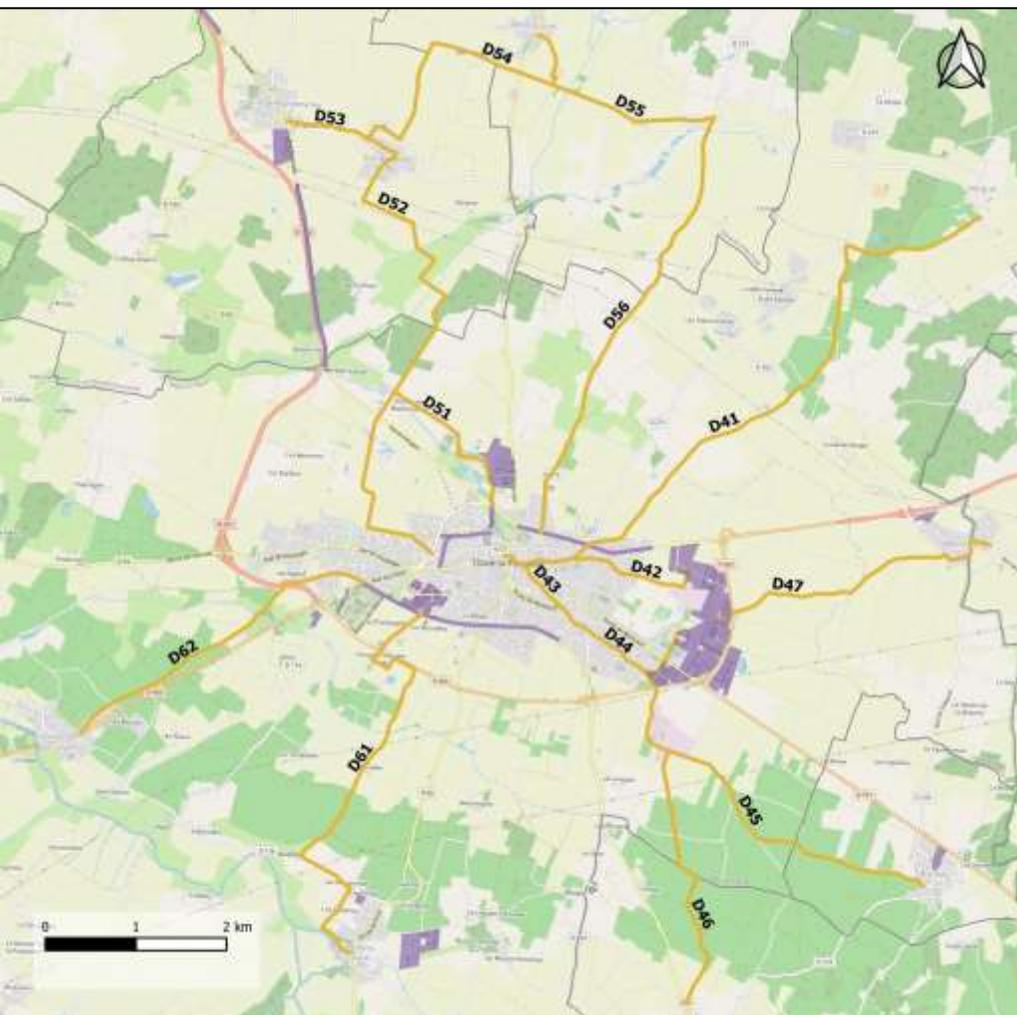
Enjeux de déplacements cyclables :

- Assurer une traversée cyclable continue, efficace et sécurisée du bourg de Doué-la-Fontaine ;
- Desservir les collèges Lucien Millet et Saint Joseph ;
- Desservir les zones d'activités de la Saulaie et de la Petite Champagne ;
- Desservir l'aire de covoiturage de la Saulaie ;
- Desservir le Bioparc de Doué-la-Fontaine ;
- Assurer une connexion cyclable avec les communes déléguées et les communes limitrophes dans un rayon de 5-6 km.



Action n°1.2 : Assurer une bonne cyclabilité dans un rayon de 5 km autour des pôles - Doué-en-Anjou

Jalonnement à court terme



Potentiel de personnes desservies (INSEE RP2016)

Origine	Destination	Actifs	Elèves	TOTAL
Doué-en-Anjou	Doué-en-Anjou	2 174	1 459	3 633
Doué-en-Anjou	Vaudelnay	20	0	20
Doué-en-Anjou	Brossay	15	0	15
Doué-en-Anjou	Cizay-la-Madeleine	5	0	5
Doué-en-Anjou	Dénezé-sous-Doué	20	0	20
Doué-en-Anjou	Louresse-Rochemenier	80	0	80
Vaudelnay	Doué-en-Anjou	76	5	81
Brossay	Doué-en-Anjou	45	25	70
Cizay-la-Madeleine	Doué-en-Anjou	25	10	35
Dénezé-sous-Doué	Doué-en-Anjou	35	15	50
Louresse-Rochemenier	Doué-en-Anjou	93	59	151
TOTAL		2 589	1 572	4 161



Action n°1.2 : Assurer une bonne cyclabilité dans un rayon de 5 km autour des pôles - Doué-en-Anjou

Détail des tronçons à traiter

Tronçon	Route	Origine	Destination	Longueur (m)	Traitement	Coût (€)
D01	Rue des Fontaines	Doué-la-Fontaine	Doué-la-Fontaine	372	Apaisement	37 200
D02	Rue de Cholet	Doué-la-Fontaine	Doué-la-Fontaine	729	Apaisement	72 900
D03	Route de Montreuil	Doué-la-Fontaine	Doué-la-Fontaine	2 318	Apaisement	231 800
D11	Avenue Antoine de Saint Exupéry	Doué-la-Fontaine	Doué-la-Fontaine	258	Aménagement	77 400
D12	Route d'Angers	Doué-la-Fontaine	Doué-la-Fontaine	1 078	Aménagement	323 400
D13	Boulevard Charles de Gaulle	Doué-la-Fontaine	Doué-la-Fontaine	1 145	Aménagement	343 500
D14	Rue de Cholet	Doué-la-Fontaine	Doué-la-Fontaine	239	Aménagement	71 700
D15	Rue de Cholet	Doué-la-Fontaine	Doué-la-Fontaine	1 058	Aménagement	317 400
D16	Avenue du Général Leclerc	Doué-la-Fontaine	Doué-la-Fontaine	558	Aménagement	167 400
D21	Chemin de la Petite Champagne	Doué-la-Fontaine	Doué-la-Fontaine	217	Aménagement	65 100
D22	Allée Joseph Touchais	Doué-la-Fontaine	Doué-la-Fontaine	594	Aménagement	178 200
D23	Allée Joseph Touchais	Doué-la-Fontaine	Doué-la-Fontaine	299	Aménagement	89 700
D31	Route de Montreuil	Doué-la-Fontaine	Doué-la-Fontaine	475	Aménagement	142 500
D32	Rue Gustave Eiffel	Doué-la-Fontaine	Doué-la-Fontaine	489	Aménagement	146 700
D33	Chemin d'Asnières	Doué-la-Fontaine	Doué-la-Fontaine	491	Aménagement	147 300
D34	Rue de Montfort	Doué-la-Fontaine	Doué-la-Fontaine	424	Aménagement	127 200



Action n°1.2 : Assurer une bonne cyclabilité dans un rayon de 5 km autour des pôles - Doué-en-Anjou

Détail des tronçons à traiter

Tronçon	Route	Origine	Destination	Longueur (m)	Traitement	Coût (€)
D35	Rue de la croix Germain	Doué-la-Fontaine	Doué-la-Fontaine	1 027	Aménagement	308 100
D41	Route communale	Doué-la-Fontaine	Meigné	7 421	Jalonnement	22 263
D42	Rue des Tilleuls	Doué-la-Fontaine	Doué-la-Fontaine	1 493	Jalonnement	4 479
D43	Rue des Arènes	Doué-la-Fontaine	Doué-la-Fontaine	591	Jalonnement	1 773
D44	Rue Victor Journeau + Chemin de la Distillerie	Doué-la-Fontaine	Doué-la-Fontaine	1 946	Jalonnement	5 838
D45	Route communale	Doué-la-Fontaine	Brossay	4 531	Jalonnement	13 593
D46	Route communale	Doué-la-Fontaine	Messemé	3 103	Jalonnement	9 309
D47	Route communale	Doué-la-Fontaine	Montfort	3 398	Jalonnement	10 194
D51	Route des Blanchisseries	Doué-la-Fontaine	Doué-la-Fontaine	1 973	Jalonnement	5 919
D52	Route communale	Doué-la-Fontaine	Rochemenier	6 462	Jalonnement	19 386
D53	Route de Rochemenier	Louresse-Rochemenier	Denezé-sous-Bois	913	Jalonnement	2 739
D54	Route communale	Rochemenier	Denezé-sous-Doué	3 011	Jalonnement	9 033
D55	D177	Denezé-sous-Doué	D213	2 554	Jalonnement	7 662
D56	D213	Doué-la-Fontaine	D177	5 140	Jalonnement	15 420
D61	Route communale	Doué-la-Fontaine	Les Verchers-sur-Layon	5 540	Jalonnement	16 620
D62	Chemin de la Fontaine	Doué-la-Fontaine	Concourson-sur-Layon	3 780	Jalonnement	11 340



Action n°1.3 : Assurer une bonne cyclabilité dans un rayon de 5 km autour des pôles – Longué-Jumelles



Contexte et objectifs de l'action

Avec près de 6 800 habitants, environ 3 200 emplois pour 3 000 actifs résidents, 2 collèges, une offre commerciale et de services importante et divers équipements sportifs, culturels et de loisir, la commune de Longué-Jumelles montre un potentiel important pour le développement utilitaire du vélo. Cette action vise la construction d'un maillage cyclable structurant dans la commune et dans son environnement proche.



Description des mesures

- Créer un maillage cyclable structurant dans la commune de Longué-Jumelles et dans un rayon de 5 km**, afin de favoriser un report modal dans ce secteur et selon le schéma détaillé dans les pages suivantes.

	Longueur (m)	Coût (€)
Aménagement	11 500	3 450 000
Voie mixte	2 200	66 000
Apaisement	4 700	470 000
Jalonnement	27 100	81 300
TOTAL	45 500	4 067 300



Acteurs concernés

Porteur : Commune de Longué-Jumelles

Rôle de l'agglomération : Accompagnement technique et financier pour les études, recherche de financement

Partenaires : Communes limitrophes, Département, Région, Etat

Bénéficiaires : Tous usagers



Programmes d'aide au financement associés

Etat et Europe : DSIL, Fonds Mobilités Actives – Continuité cyclables (AVELO), FEDER, MOBI Prêt

Pays de la Loire : AMI Solutions innovantes pour la mobilité dans les territoires, Contrats Territoires-Région, FRES

Maine-et-Loire : A venir



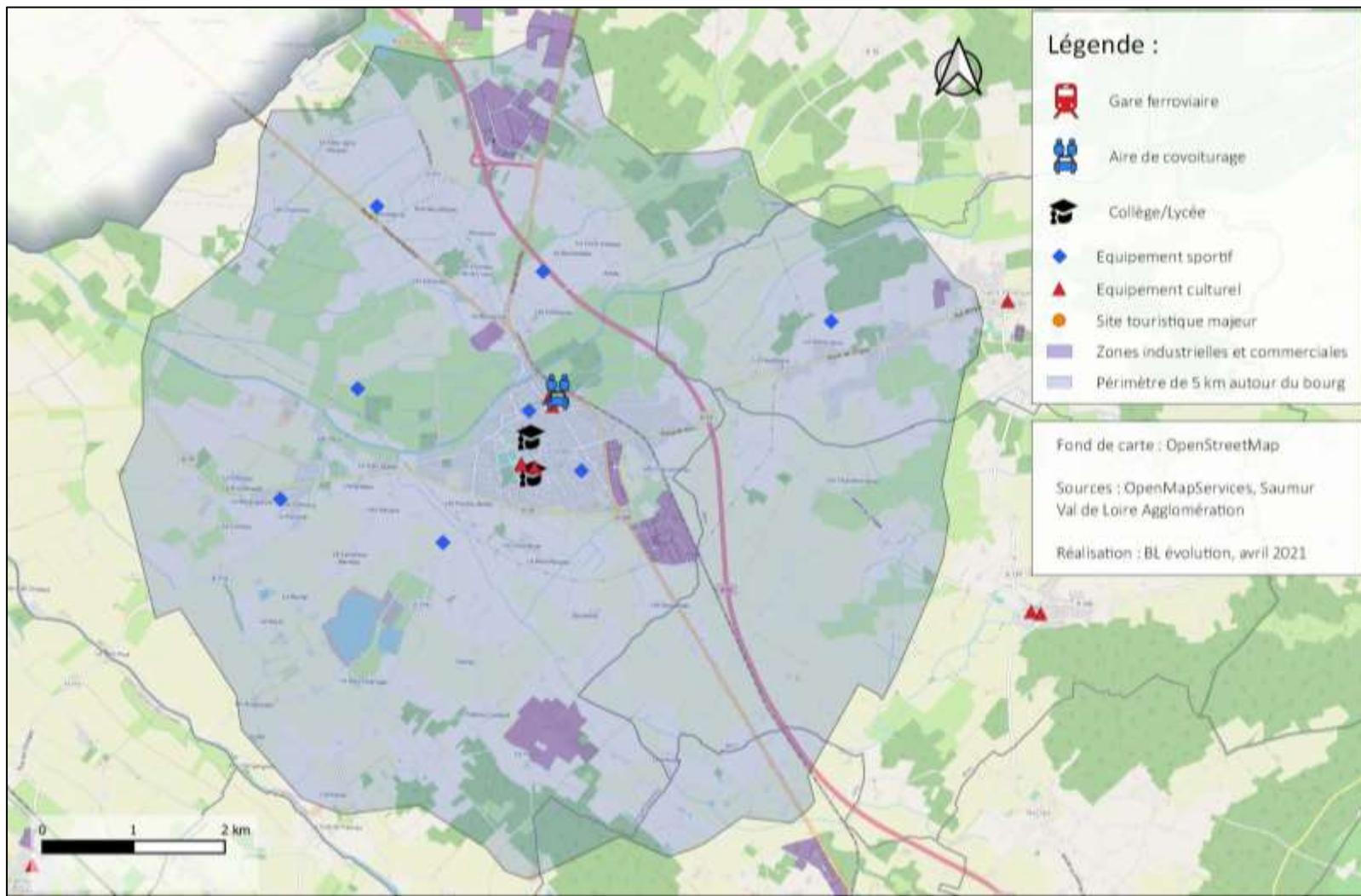
Leviers Mobilités

Sécurité à Vélo	
Mise en selle et Remise en selle	-
Développement des activités socio-économique	-
Culture vélo	-
Vélo-tourisme	
Vélo utilitaire	



Action n°1.3 : Assurer une bonne cyclabilité dans un rayon de 5 km autour des pôles – Longué-Jumelles

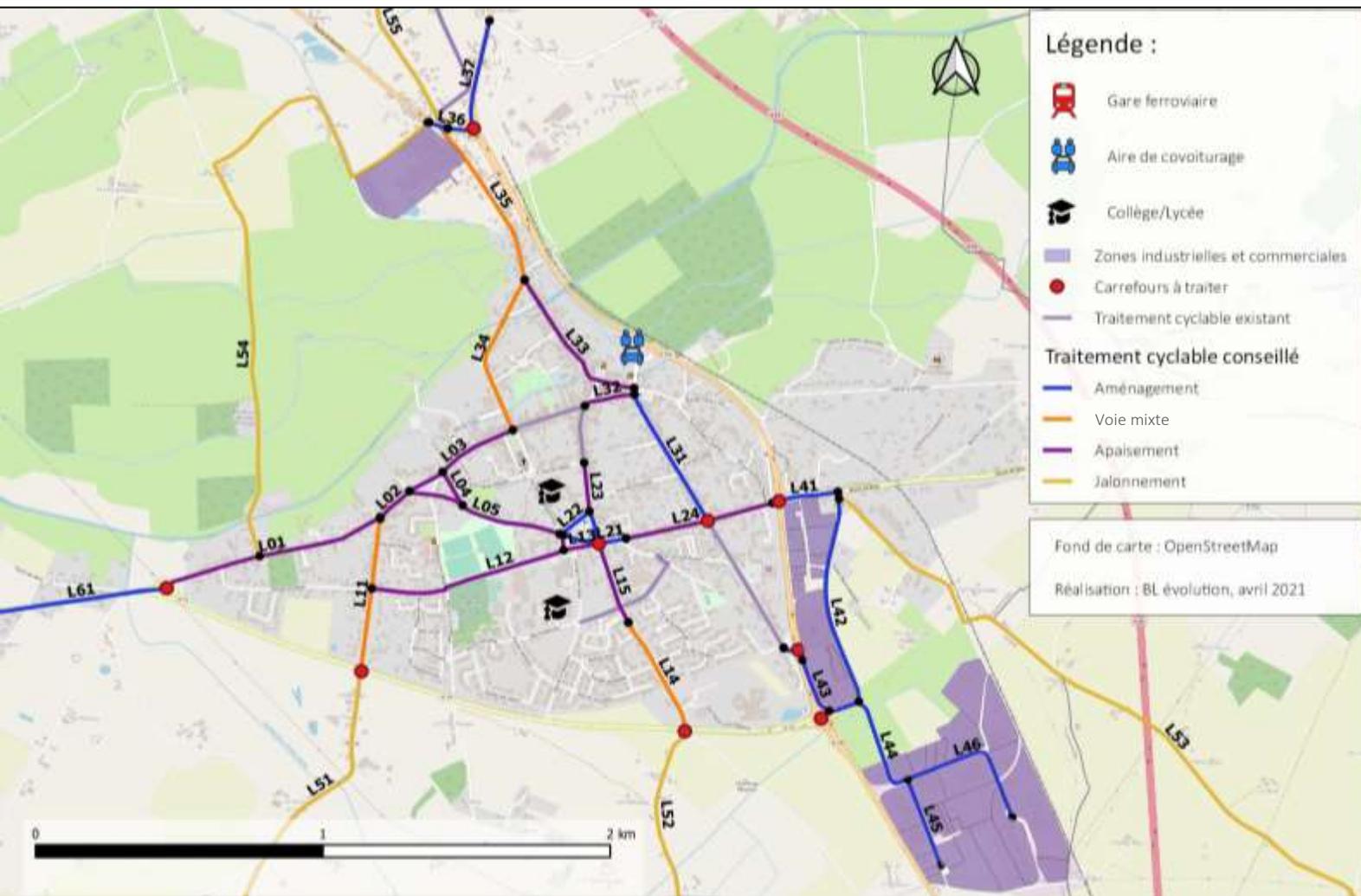
Périmètre du schéma cyclable locale à réaliser





Action n°1.3 : Assurer une bonne cyclabilité dans un rayon de 5 km autour des pôles – Longué-Jumelles

Recommandation de réseau cyclable structurant à long terme



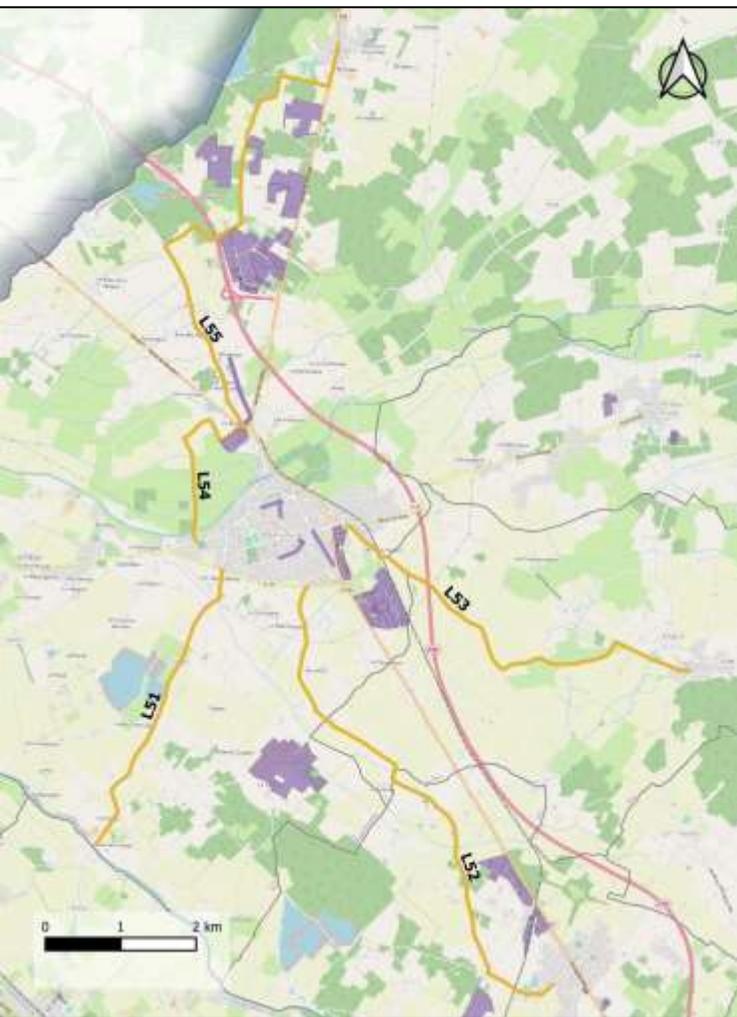
Enjeux de déplacements cyclables :

- Assurer une traversée cyclable continue, efficace et sécurisée du bourg de Longué-Jumelles ;
- Desservir les collèges François Truffaut et Saint-Joseph ;
- Desservir les zones d'activités : la Scierie, la Métairie, Anjou Actiparc...
- Desservir l'aire de covoiturage de Grésillon ;
- Assurer une connexion cyclable avec les communes déléguées et les communes limitrophes dans un rayon de 5-6 km.



Action n°1.3 : Assurer une bonne cyclabilité dans un rayon de 5 km autour des pôles – Longué-Jumelles

Aménagement vers Gennes-Val-de-Loire et jalonnement à court terme



Potentiel de personnes desservies (INSEE RP2016)

Origine	Destination	Actifs	Elèves	TOTAL
Longué-Jumelles	Longué-Jumelles	1 160	960	2 120
Longué-Jumelles	Gennes-Val-de-Loire	50	10	60
Longué-Jumelles	Vivry	90	20	110
Longué-Jumelles	Blou	5	0	5
Gennes-Val-de-Loire	Longué-Jumelles	172	145	316
Vivry	Longué-Jumelles	111	86	196
Blou	Longué-Jumelles	69	99	168
TOTAL		1 657	1 319	2 975





Action n°1.3 : Assurer une bonne cyclabilité dans un rayon de 5 km autour des pôles – Longué-Jumelles

Détail des tronçons à traiter

Tronçon	Route	Origine	Destination	Longueur (m)	Traitement	Coût (€)
L01	Route des Rosiers et rue de la Rigauderie	Longué-Jumelles	Longué-Jumelles	790	Apaisement	79 000
L02	Rue Voltaire	Longué-Jumelles	Longué-Jumelles	138	Apaisement	13 800
L03	Rue du Docteur Tardif	Longué-Jumelles	Longué-Jumelles	422	Apaisement	42 200
L04	Rue Jeanne d'Arc	Longué-Jumelles	Longué-Jumelles	137	Apaisement	13 700
L05	Rue de la Guiberderie	Longué-Jumelles	Longué-Jumelles	551	Apaisement	55 100
L11	Rue de Saint-Martin	Longué-Jumelles	Longué-Jumelles	533	Voie mixte	15 990
L12	Rue du Collège	Longué-Jumelles	Longué-Jumelles	751	Apaisement	75 100
L13	Passage	Longué-Jumelles	Longué-Jumelles	123	Apaisement	12 300
L14	Rue du Point Poiroux	Longué-Jumelles	Longué-Jumelles	437	Voie mixte	13 110
L15	Rue du Pont Poiroux	Longué-Jumelles	Longué-Jumelles	291	Apaisement	29 100
L21	Rue de la Guiberderie et rue Racine	Longué-Jumelles	Longué-Jumelles	236	Aménagement	70 800
L22	Rue du Champ de Foire	Longué-Jumelles	Longué-Jumelles	237	Aménagement	71 100
L23	Rue Philippière	Longué-Jumelles	Longué-Jumelles	172	Apaisement	17 200
L24	Rue Racine et route de Blou	Longué-Jumelles	Longué-Jumelles	523	Apaisement	52 300
L31	Avenue du Maréchal Foch	Longué-Jumelles	Longué-Jumelles	533	Aménagement	159 900
L32	Rue du Salvart	Longué-Jumelles	Longué-Jumelles	180	Apaisement	18 000
L33	Rue du Docteur Assier et rue de la Libération	Longué-Jumelles	Longué-Jumelles	571	Apaisement	57 100



Action n°1.3 : Assurer une bonne cyclabilité dans un rayon de 5 km autour des pôles – Longué-Jumelles

Détail des tronçons à traiter

Tronçon	Route	Origine	Destination	Longueur (m)	Traitement	Coût (€)
L34	Avenue Victor Hugo	Longué-Jumelles	Longué-Jumelles	577	Voie mixte	17 310
L35	Rue Michel Couet	Longué-Jumelles	Longué-Jumelles	609	Voie mixte	18 270
L36	D347	Longué-Jumelles	Longué-Jumelles	159	Aménagement	47 700
L37	D938 (Route de Jumelles)	Longué-Jumelles	Longué-Jumelles	392	Aménagement	117 600
L41	Route de Blou	Longué-Jumelles	Longué-Jumelles	231	Aménagement	69 300
L42	Boulevard du Général de Gaulle	Longué-Jumelles	Longué-Jumelles	866	Aménagement	259 800
L43	D347 et avenue de Saumur	Longué-Jumelles	Longué-Jumelles	294	Aménagement	88 200
L44	Accès ZA La Métairie	Longué-Jumelles	Longué-Jumelles	364	Aménagement	109 200
L45	Accès ZA La Métairie	Longué-Jumelles	Longué-Jumelles	322	Aménagement	96 600
L46	Accès ZA La Métairie	Longué-Jumelles	Longué-Jumelles	532	Aménagement	159 600
L51	D214	Longué-Jumelles	Le Gué de Frêne	4 180	Jalonnement	12 540
L52	Routes communales	Longué-Jumelles	Vivy	7 348	Jalonnement	22 044
L53	Routes communales et D206	Longué-Jumelles	Blou	5 680	Jalonnement	17 040
L54	Routes communales	Longué-Jumelles	Longué-Jumelles	2 490	Jalonnement	7 470
L55	Routes communales	Longué-Jumelles	Jumelles	7 403	Jalonnement	22 209
L61	D79	Longué-Jumelles	Longué-Jumelles	2 437	Aménagement	731 100
L62	D79	Longué-Jumelles	Gennes-Val-de-Loire	4 857	Aménagement	1 457 100



Action n°1.4 : Assurer une bonne cyclabilité dans un rayon de 5 km autour des pôles – Gennes-Val-de-Loire



Contexte et objectifs de l'action

Avec plus de 8 700 habitants, environ 1 900 emplois pour 3 400 actifs résidents, 1 collège, 1 gare ferroviaire, une offre commerciale et de services importante et divers équipements sportifs, culturels et de loisir, la commune de Gennes-Val-de-Loire montre un potentiel important pour le développement utilitaire du vélo. Cette action vise la construction d'un maillage cyclable structurant dans la commune et dans son environnement proche.



Description des mesures

- ☐ **Créer un maillage cyclable structurant dans la commune de Gennes-Val-de-Loire et dans un rayon de 5 km**, afin de favoriser un report modal dans ce secteur et selon le schéma détaillé dans les pages suivantes.

	Longueur (m)	Coût (€)
Aménagement	2 100	630 000
Voie mixte	1 300	39 000
Apaisement	600	60 000
Voie verte	700	210 000
Jalonnement	26 900	80 700
TOTAL	31 600	1 019 700



Acteurs concernés

Porteur : Commune de Gennes-Val-de-Loire

Rôle de l'agglomération : Accompagnement technique et financier pour les études, recherche de financement

Partenaires : Communes limitrophes, Département, Région, Etat

Bénéficiaires : Tous usagers



Programmes d'aide au financement associés

Etat et Europe : DSIL, Fonds Mobilités Actives – Continuité cyclables (AVELO), FEDER, MOBI Prêt

Pays de la Loire : AMI Solutions innovantes pour la mobilité dans les territoires, Contrats Territoires-Région, FRES

Maine-et-Loire : A venir



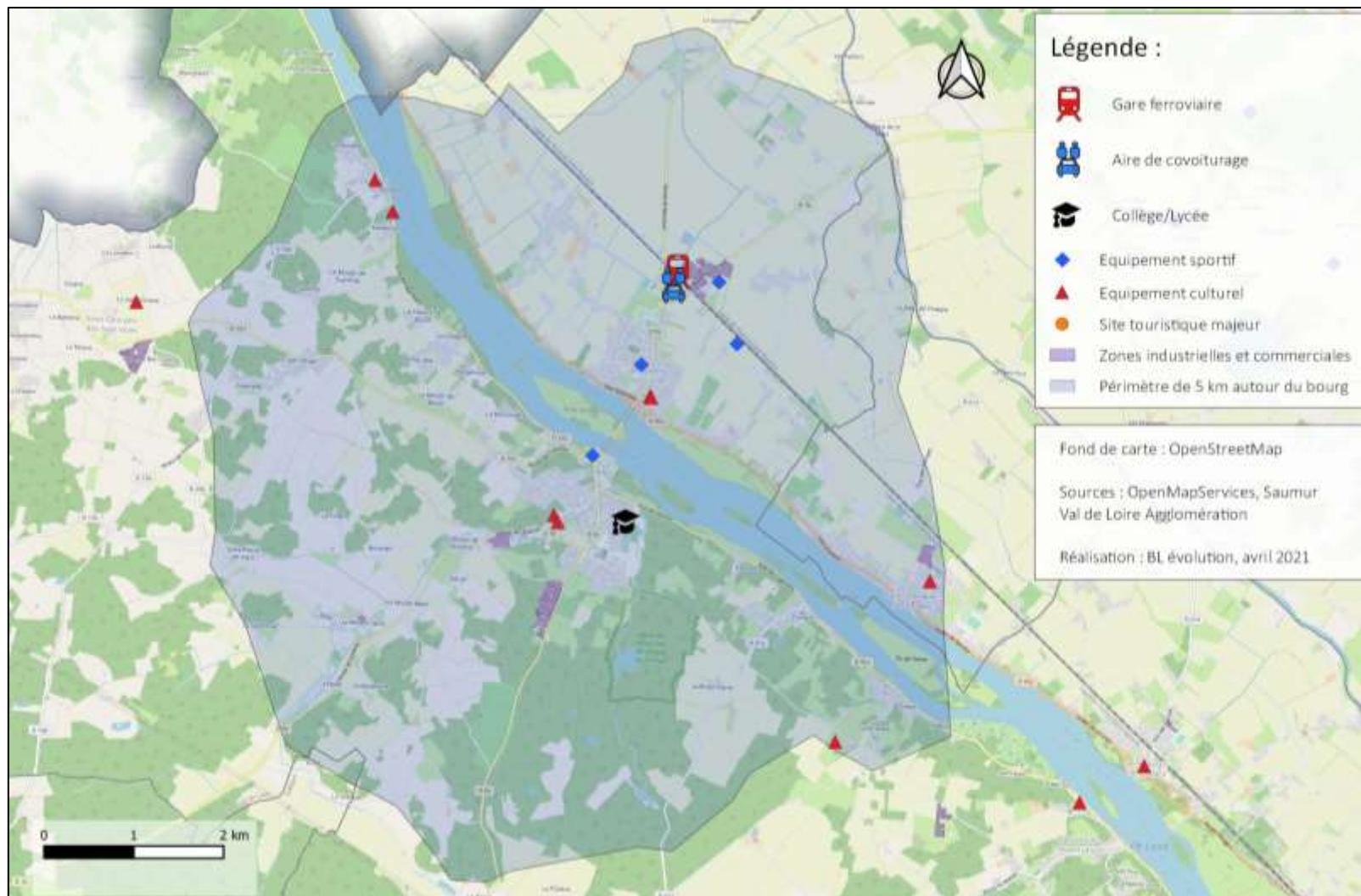
Leviers Mobilités

Sécurité à Vélo	
Mise en selle et Remise en selle	-
Développement des activités socio-économique	-
Culture vélo	-
Vélo-tourisme	
Vélo utilitaire	



Action n°1.4 : Assurer une bonne cyclabilité dans un rayon de 5 km autour des pôles – Gennes-Val-de-Loire

Périmètre du schéma cyclable locale à réaliser





Action n°1.4 : Assurer une bonne cyclabilité dans un rayon de 5 km autour des pôles – Gennes-Val-de-Loire

Recommandation de réseau cyclable structurant à long terme

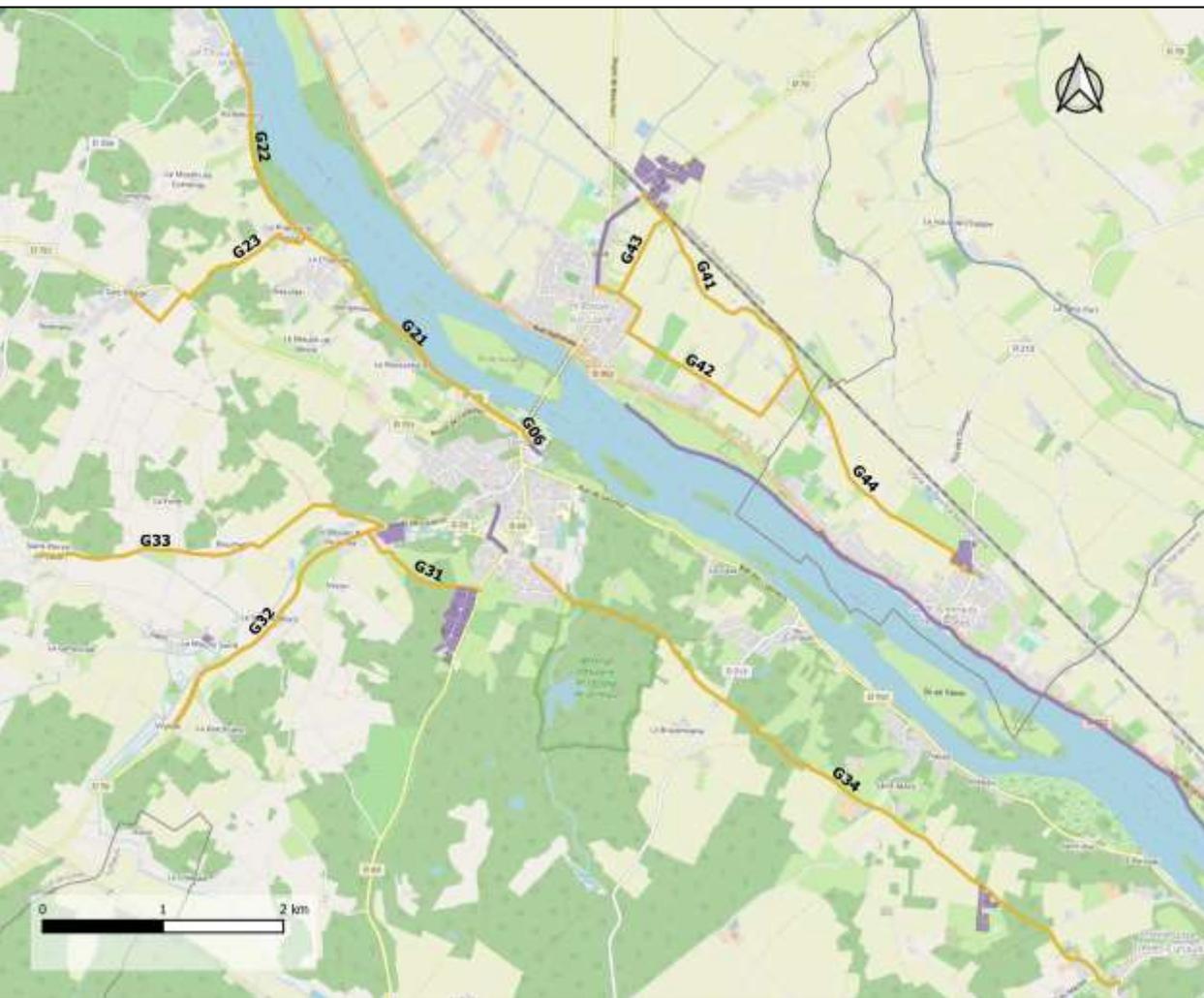


Enjeux de déplacements cyclables :

- Assurer une traversée cyclable continue, efficace et sécurisée du bourg de Gennes-Val-de-Loire ;
- Desservir le collège Paul Elluard ;
- Desservir les zones d'activités des Sabotiers et des Prés Blondeau ;
- Desservir la gare ferroviaire et son aire de covoiturage ;
- Assurer une connexion cyclable avec les communes déléguées et les communes limitrophes dans un rayon de 5-6 km.



Action n°1.4 : Assurer une bonne cyclabilité dans un rayon de 5 km autour des pôles – Gennes-Val-de-Loire



Jalonnement à court terme

Potentiel de personnes desservies (INSEE RP2016)

Origine	Destination	Actifs	Elèves	TOTAL
Gennes-Val-de-Loire	Gennes-Val-de-Loire	1 117	1 064	2 181
Gennes-Val-de-Loire	Saint-Clément-des-Levées	10	10	20
Saint-Clément-des-Levées	Gennes-Val-de-Loire	55	60	115
TOTAL		1 182	1 134	2 316

**Action n°1.4 : Assurer une bonne cyclabilité dans un rayon de 5 km autour des pôles – Gennes-Val-de-Loire****Détail des tronçons à traiter**

Tronçon	Route	Origine	Destination	Longueur (m)	Traitement	Coût (€)
G01	D69 (Route de Doué)	Gennes-Val-de-Loire	Gennes-Val-de-Loire	399	Aménagement	119 700
G02	Rue du Clos Baujon	Gennes-Val-de-Loire	Gennes-Val-de-Loire	235	Aménagement	70 500
G03	D69 (Route de Doué)	Gennes-Val-de-Loire	Gennes-Val-de-Loire	419	Aménagement	125 700
G04	D69 (Rue de la Poste)	Gennes-Val-de-Loire	Gennes-Val-de-Loire	366	Voie mixte	10 980
G05	Chemin	Gennes-Val-de-Loire	Gennes-Val-de-Loire	381	Voie verte	114 300
G06	Impasse du Bord de l'Eau	Gennes-Val-de-Loire	Gennes-Val-de-Loire	121	Jalonnement	363
G07	D751B (Pont de Gennes)	Gennes-Val-de-Loire	Gennes-Val-de-Loire	779	Voie mixte	23 370
G11	Rue de la Croix	Gennes-Val-de-Loire	Gennes-Val-de-Loire	589	Apaisement	58 900
G12	Rue de la Gare	Gennes-Val-de-Loire	Gennes-Val-de-Loire	557	Aménagement	167 100
G13	Route de Longué	Gennes-Val-de-Loire	Gennes-Val-de-Loire	310	Voie verte	93 000
G14	Route de Longué	Gennes-Val-de-Loire	Gennes-Val-de-Loire	127	Voie mixte	3 810
G15	Route de Longué	Gennes-Val-de-Loire	Gennes-Val-de-Loire	471	Aménagement	141 300
G21	D132 (Route du Thoureil et Quai des Mariniers)	Gennes	Bessé	2 447	Jalonnement	7 341
G22	D132 (Quai des Mariniers)	Bessé	Le Thoureil	1 773	Jalonnement	5 319
G23	Route communale	Bessé	Le Sale Village	1 969	Jalonnement	5 907



Action n°1.4 : Assurer une bonne cyclabilité dans un rayon de 5 km autour des pôles – Gennes-Val-de-Loire

Détail des tronçons à traiter

Tronçon	Route	Origine	Destination	Longueur (m)	Traitement	Coût (€)
G31	Route communale	Gennes-Val-de-Loire	Gennes-Val-de-Loire	1 120	Jalonnement	3 360
G32	D70 (Route de Louerre)	Gennes	Sarré	2 541	Jalonnement	7 623
G33	Rue de la Fuie	Saint-Pierre-en-Vaux	Route de Louerre	3 074	Jalonnement	9 222
G34	Chemin de l'Etang Cunault	Gennes	Chênehutte	6 197	Jalonnement	18 591
G41	Rues communales	Gennes-Val-de-Loire	Gennes-Val-de-Loire	2 081	Jalonnement	6 243
G42	Rues communales	Gennes-Val-de-Loire	Gennes-Val-de-Loire	2 459	Jalonnement	7 377
G43	Route communale	Gennes-Val-de-Loire	Gennes-Val-de-Loire	751	Jalonnement	2 253
G44	Route communale	Les-Rosiers-sur-Loire	Saint-Clément-des-Levées	2 407	Jalonnement	7 221



Action n°1.5 : Assurer une bonne cyclabilité dans un rayon de 5 km autour des pôles – Montreuil-Bellay



Contexte et objectifs de l'action

Avec plus de 3 800 habitants, environ 2 100 emplois pour 1 400 actifs résidents, 1 collège et 1 lycée agricole, 1 gare ferroviaire, une offre commerciale et de services importante et divers équipements sportifs, culturels et de loisir, la commune de Montreuil-Bellay montre un potentiel important pour le développement utilitaire du vélo. Cette action vise la construction d'un maillage cyclable structurant dans la commune et dans son environnement proche.



Description des mesures

- ☐ **Créer un maillage cyclable structurant dans la commune de Montreuil-Bellay et dans un rayon de 5 km,** afin de favoriser un report modal dans ce secteur et selon le schéma détaillé dans les pages suivantes.

	Longueur (m)	Coût (€)
Aménagement	7 700	2 310 000
Voie mixte	2 800	84 000
Apaisement	1 400	140 000
Jalonnement	35 200	105 600
TOTAL	47 100	2 639 600



Acteurs concernés

Porteur : Commune de Montreuil-Bellay

Rôle de l'agglomération : Accompagnement technique et financier pour les études, recherche de financement

Partenaires : Communes limitrophes, Département, Région, Etat

Bénéficiaires : Tous usagers



Programmes d'aide au financement associés

Etat et Europe : DSIL, Fonds Mobilités Actives – Continuité cyclables (AVELO), FEDER, MOBI Prêt

Pays de la Loire : AMI Solutions innovantes pour la mobilité dans les territoires, Contrats Territoires-Région, FRES

Maine-et-Loire : A venir



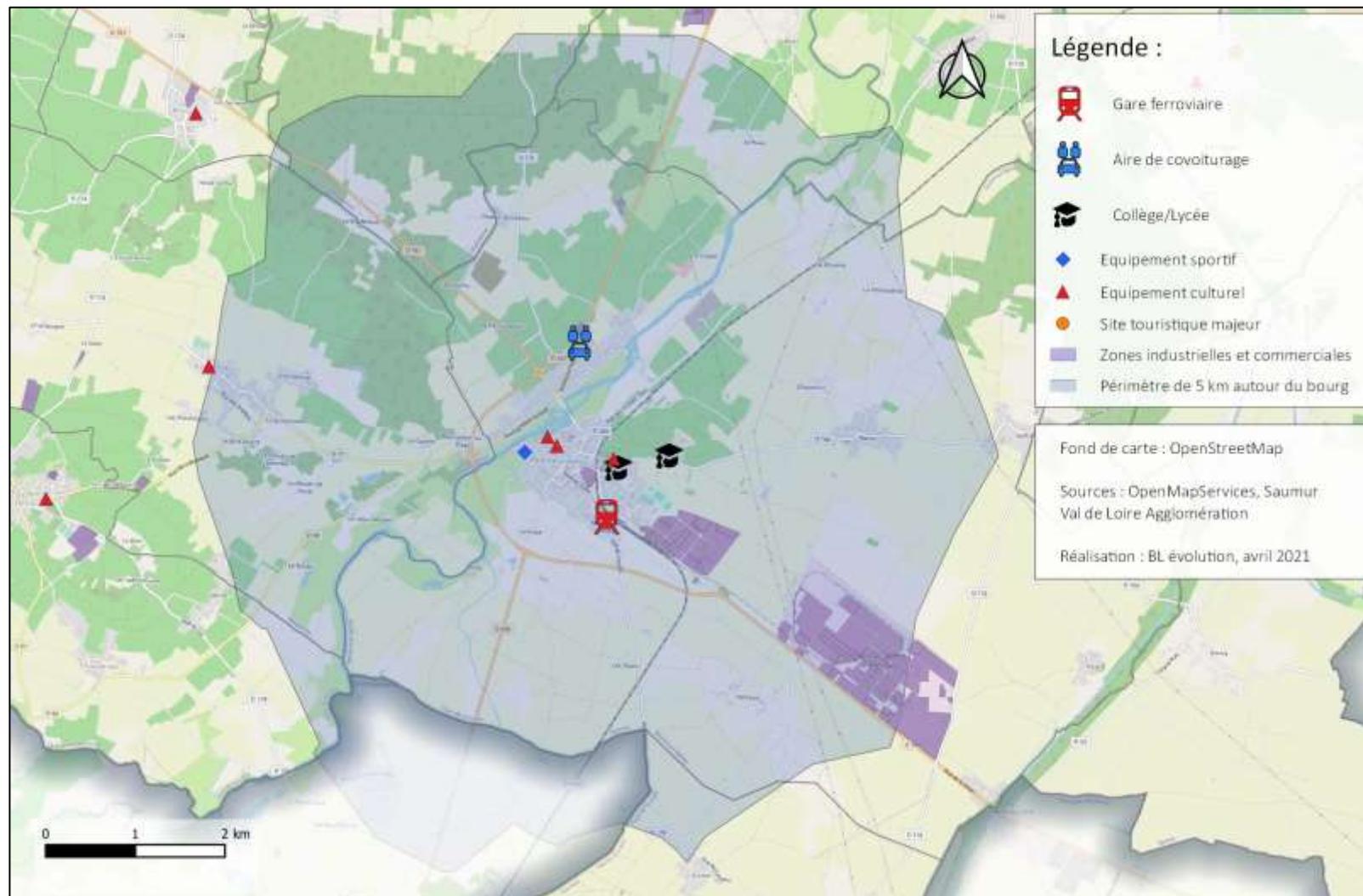
Leviers Mobilités

Sécurité à Vélo	
Mise en selle et Remise en selle	-
Développement des activités socio-économique	-
Culture vélo	-
Vélo-tourisme	
Vélo utilitaire	



Action n°1.5 : Assurer une bonne cyclabilité dans un rayon de 5 km autour des pôles – Montreuil-Bellay

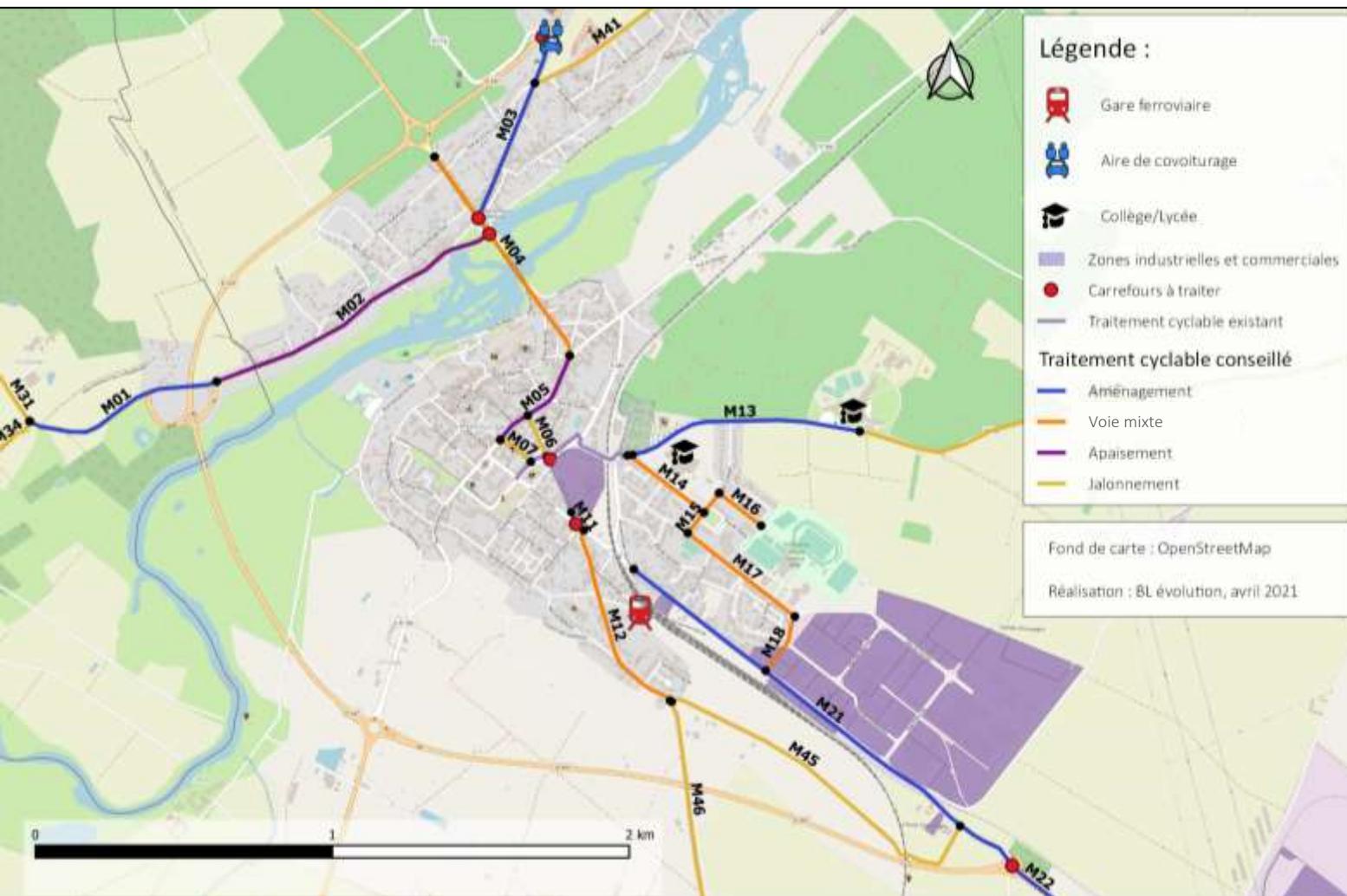
Périmètre du schéma cyclable locale à réaliser





Action n°1.5 : Assurer une bonne cyclabilité dans un rayon de 5 km autour des pôles – Montreuil-Bellay

Recommandation de réseau cyclable structurant à long terme



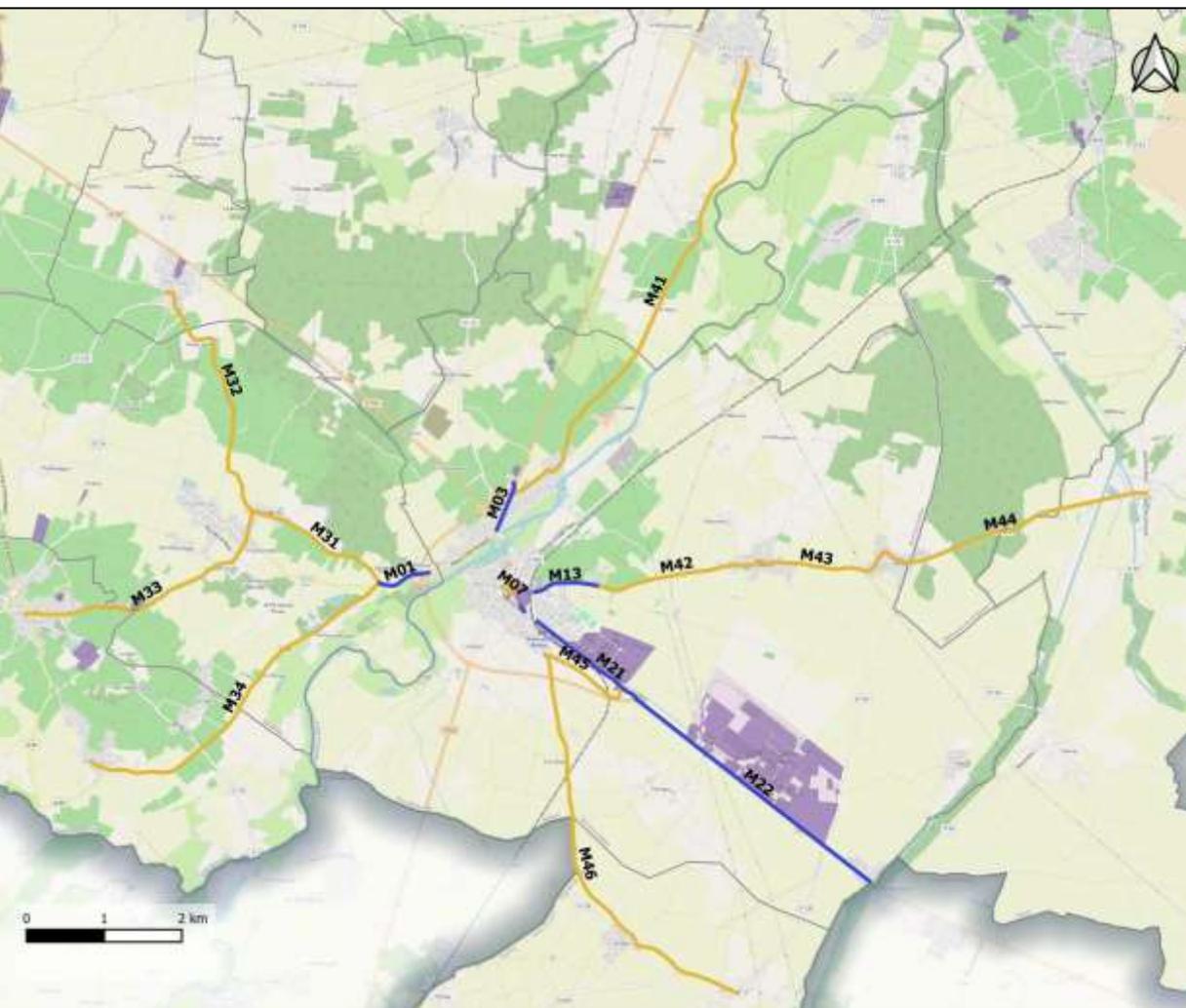
Enjeux de déplacements cyclables :

- Assurer une traversée cyclable continue, efficace et sécurisée du bourg de Montreuil-Bellay ;
- Desservir le collège Calypso et le Lycée Pro. Agricole Edgard Pisani ;
- Desservir les zones d'activités de Méron et Europe Champagne ;
- Desservir la gare ferroviaire et l'aire de covoiturage de la Montreuil-Bellay ;
- Assurer une connexion cyclable avec les communes limitrophes dans un rayon de 5-6 km.



Action n°1.5 : Assurer une bonne cyclabilité dans un rayon de 5 km autour des pôles – Montreuil-Bellay

Aménagement vers les ZA et jalonnement à court terme



Potentiel de personnes desservies (INSEE RP2016)

Origine	Destination	Actifs	Elèves	TOTAL
Montreuil-Bellay	Montreuil-Bellay	615	531	1 146
Montreuil-Bellay	Vaudelnay	10	5	16
Montreuil-Bellay	Le Puy-Notre-Dame	5	0	5
Montreuil-Bellay	Le Coudray-Macouard	21	0	21
Montreuil-Bellay	Épieds	0	5	5
Montreuil-Bellay	Antoigné	5	10	16
Vaudelnay	Montreuil-Bellay	76	25	101
Brossay	Montreuil-Bellay	20	35	55
Le Puy-Notre-Dame	Montreuil-Bellay	35	65	100
Le Coudray-Macouard	Montreuil-Bellay	30	55	84
Épieds	Montreuil-Bellay	35	46	81
Antoigné	Montreuil-Bellay	55	60	116
TOTAL		908	838	1 747



Action n°1.5 : Assurer une bonne cyclabilité dans un rayon de 5 km autour des pôles – Montreuil-Bellay

Détail des tronçons à traiter

Tronçon	Route	Origine	Destination	Longueur (m)	Traitement	Coût (€)
M01	D77	Montreuil-Bellay	Montreuil-Bellay	681	Aménagement	204 300
M02	Avenue Paul Pain Levé	Montreuil-Bellay	Montreuil-Bellay	1 056	Apaisement	105 600
M03	Boulevard Pasteur	Montreuil-Bellay	Montreuil-Bellay	656	Aménagement	196 800
M04	Rue de Doué + Avenue du Pont Napoléon	Montreuil-Bellay	Montreuil-Bellay	817	Voie mixte	24 510
M05	Rue Nationale	Montreuil-Bellay	Montreuil-Bellay	382	Apaisement	38 200
M06	Rue Estenvrien	Montreuil-Bellay	Montreuil-Bellay	152	Jalonnement	456
M07	Rue des Ermites	Montreuil-Bellay	Montreuil-Bellay	138	Jalonnement	414
M11	Avenue Duret	Montreuil-Bellay	Montreuil-Bellay	77	Aménagement	23 100
M12	Rue de Coulon	Montreuil-Bellay	Montreuil-Bellay	684	Voie mixte	20 520
M13	Rue de Méron	Montreuil-Bellay	Montreuil-Bellay	813	Aménagement	243 900
M14	Rue des Vignes	Montreuil-Bellay	Montreuil-Bellay	313	Voie mixte	9 390
M15	Rue des Collèges	Montreuil-Bellay	Montreuil-Bellay	171	Voie mixte	5 130
M16	Rue du Stade	Montreuil-Bellay	Montreuil-Bellay	179	Voie mixte	5 370
M17	Rue du Général de Gaulle	Montreuil-Bellay	Montreuil-Bellay	458	Voie mixte	13 740
M18	Rue Marcel Hervot	Montreuil-Bellay	Montreuil-Bellay	212	Voie mixte	6 360



Action n°1.5 : Assurer une bonne cyclabilité dans un rayon de 5 km autour des pôles – Montreuil-Bellay

Détail des tronçons à traiter

Tronçon	Route	Origine	Destination	Longueur (m)	Traitement	Coût (€)
M21	Rue de Loudun	Montreuil-Bellay	Montreuil-Bellay	1 630	Aménagement	489 000
M22	D347	Montreuil-Bellay	ZA de Méron	3 810	Aménagement	1 143 000
M31	Rue de Chanteloup	Montreuil-Bellay	Vaudelnay	1 944	Jalonnement	5 832
M32	Route communale	Vaudelnay	Brossay	3 442	Jalonnement	10 326
M33	D77	Vaudelnay	Le Puy-Notre-Dame	3 622	Jalonnement	10 866
M34	D88	Montreuil Bellay	Chavannes	4 762	Jalonnement	14 286
M41	Route communale	Montreuil-Bellay	Le Coudray-Macouard	6 811	Jalonnement	20 433
M42	D166	Montreuil-Bellay	Méron	2 184	Jalonnement	6 552
M43	D166	Méron	Balloire	2 091	Jalonnement	6 273
M44	D266	Balloire	Epieds	3 227	Jalonnement	9 681
M45	Route communale	Montreuil-Bellay	Montreuil-Bellay	1 232	Jalonnement	3 696
M46	Route de Coulon + D178	Montreuil-Bellay	Antoigné	5 547	Jalonnement	16 641



Action n°1.6 : Assurer une bonne cyclabilité dans un rayon de 5 km autour des pôles – Allonnes



Contexte et objectifs de l'action

Avec plus de 3 000 habitants, environ 1 000 emplois pour 1 200 actifs résidents, quelques commerces, services et équipements, la commune de Doué-en-Anjou montre un potentiel non négligeable pour le développement utilitaire du vélo. Cette action vise la construction d'un maillage cyclable structurant dans la commune et dans son environnement proche.



Description des mesures

- ☐ Créer un maillage cyclable structurant dans la commune de Allonnes et dans un rayon de 5 km, afin de favoriser un report modal dans ce secteur et selon le schéma détaillé dans les pages suivantes.

	Longueur (m)	Coût (€)
Aménagement	4 000	1 200 000
Voie mixte	800	24 000
Apaisement	3 800	380 000
Jalonnement	16 200	48 600
TOTAL	24 800	1 652 600



Acteurs concernés

Porteur : Commune de Allonnes

Rôle de l'agglomération : Accompagnement technique et financier pour les études, recherche de financement

Partenaires : Communes limitrophes, Département, Région, Etat

Bénéficiaires : Tous usagers



Programmes d'aide au financement associés

Etat et Europe : DSIL, Fonds Mobilités Actives – Continuité cyclables (AVELO), FEDER, MOBI Prêt

Pays de la Loire : AMI Solutions innovantes pour la mobilité dans les territoires, Contrats Territoires-Région, FRES

Maine-et-Loire : A venir



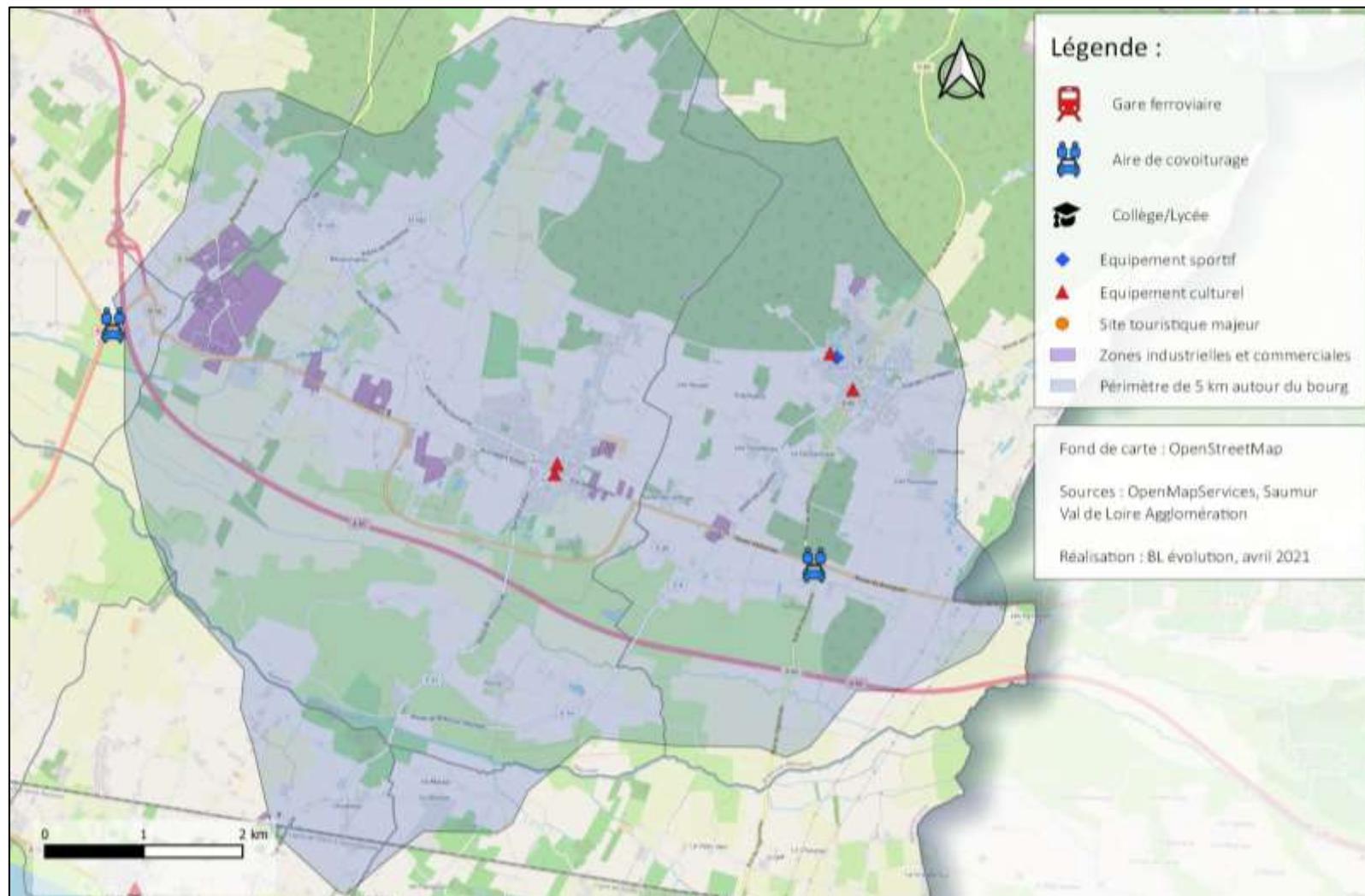
Leviers Mobilités

Sécurité à Vélo	
Mise en selle et Remise en selle	-
Développement des activités socio-économique	-
Culture vélo	-
Vélo-tourisme	
Vélo utilitaire	



Action n°1.6 : Assurer une bonne cyclabilité dans un rayon de 5 km autour des pôles – Allonnes

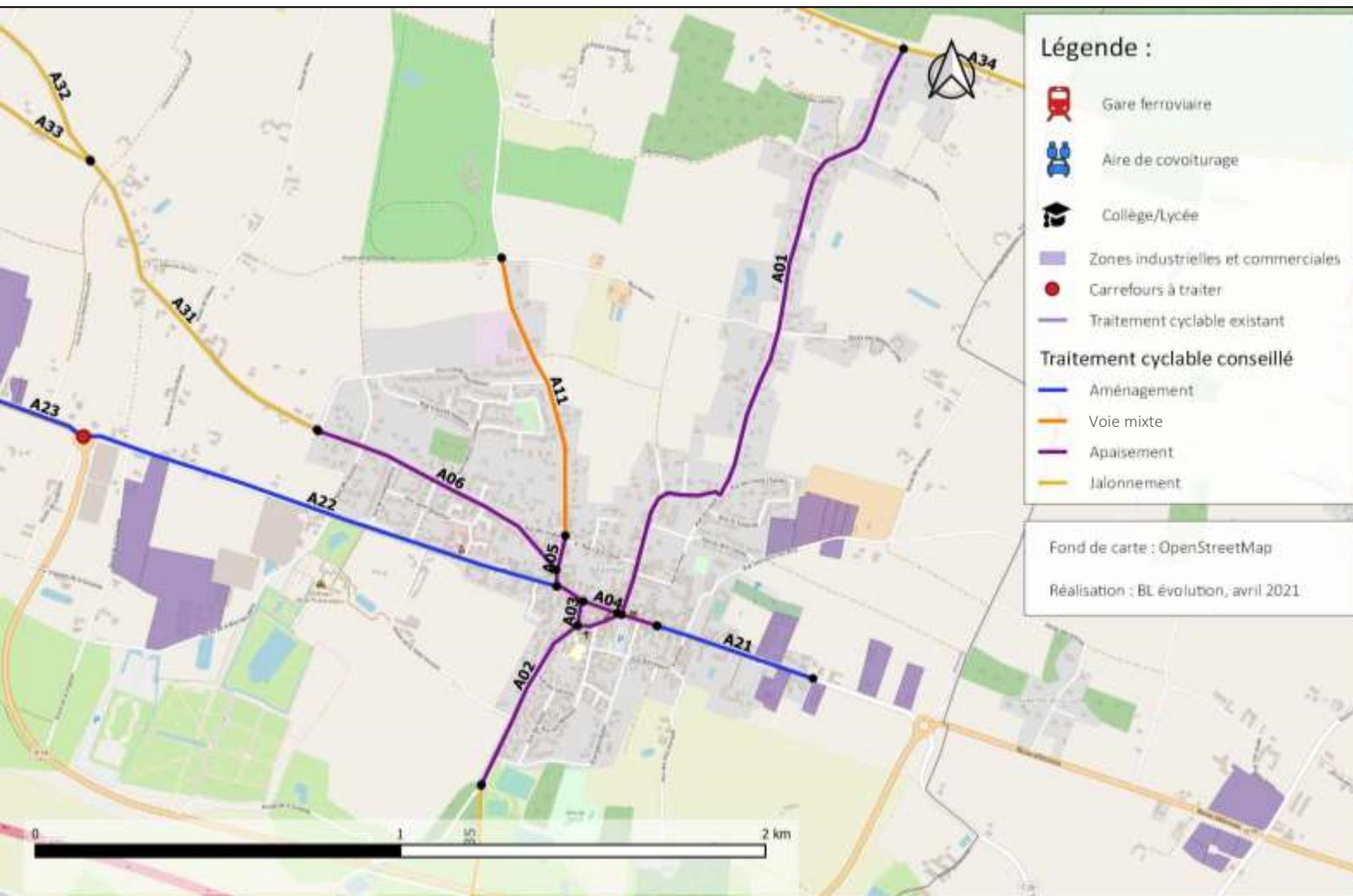
Périmètre du schéma cyclable locale à réaliser





Action n°1.6 : Assurer une bonne cyclabilité dans un rayon de 5 km autour des pôles – Allonnes

Recommandation de réseau cyclable structurant à long terme



Enjeux de déplacements cyclables :

- Assurer une traversée cyclable continue, efficace et sécurisée du bourg de Allonnes ;
- Desservir et sécuriser les zones d'activités de la Ronde et du Grand Bois ;
- Assurer une connexion cyclable avec les communes limitrophes dans un rayon de 5-6 km.



Action n°1.6 : Assurer une bonne cyclabilité dans un rayon de 5 km autour des pôles – Allonnes

Aménagement vers les ZA et jalonnement à court terme



Potentiel de personnes desservies (INSEE RP2016)

Origine	Destination	Actifs	Elèves	TOTAL
Allonnes	Allonnes	394	296	689
Allonnes	Brain-sur-Allonnes	15	0	15
Allonnes	Villebernier	15	10	25
Brain-sur-Allonnes	Allonnes	65	52	117
Villebernier	Allonnes	15	0	15
TOTAL		504	357	861

**Action n°1.6 : Assurer une bonne cyclabilité dans un rayon de 5 km autour des pôles – Allonnes****Détail des tronçons à traiter**

Tronçon	Route	Origine	Destination	Longueur (m)	Traitement	Coût (€)
A01	Rue des Landes et rue Armand Quénard	Allonnes	Allonnes	1 882	Apaisement	188 200
A02	Rue du Prieuré et rue Jean Gallard	Allonnes	Allonnes	638	Apaisement	63 800
A03	Rue Jean Gallart	Allonnes	Allonnes	69	Apaisement	6 900
A04	Rue Albert Potier	Allonnes	Allonnes	297	Apaisement	29 700
A05	Rue du Bellay	Allonnes	Allonnes	142	Apaisement	14 200
A06	Rue Hugues d'Allonnes	Allonnes	Allonnes	768	Apaisement	76 800
A11	Route du Bellay	Allonnes	Allonnes	796	Voie mixte	23 880
A21	Rue Albert Potier	Allonnes	Allonnes	451	Aménagement	135 300
A22	D10 (Rue Albert Potier)	Allonnes	Allonnes	1 372	Aménagement	411 600
A23	D10	Allonnes	ZA du Grand Bois	954	Aménagement	286 200
A24	D10	ZA du Grand Bois	ZA de la Ronde	1 222	Aménagement	366 600
A31	Route de Recouvrance	Allonnes	Allonnes	1 001	Jalonnement	3 003
A32	Route de Recouvrance	Allonnes	Allonnes	2 042	Jalonnement	6 126
A33	Route de la Motte et route de la Petite Perrotière	Allonnes	Allonnes	1 266	Jalonnement	3 798
A34	Route des Loires + continuité	Allonnes	Brain-sur-Allonnes	6 320	Jalonnement	18 960
A35	Route de Villebernier et rue de Penvigne	Allonnes	Villebernier	5 560	Jalonnement	16 680



Action n°1.7 : Assurer une bonne cyclabilité dans un rayon de 5 km autour des pôles – Vernantes et Vernoi-le-Fourrier



Contexte et objectifs de l'action

Avec près de 3 300 habitants, environ 950 emplois pour 1 300 actifs résidants, quelques commerces, services et équipements, les communes de Vernantes et Vernoi-le-Fourrier montrent un potentiel important pour le développement utilitaire du vélo. Cette action vise la construction d'un axe cyclable structurant entre les deux communes et la création de jalonnement dans leur environnement proche.



Description des mesures

- ☐ Créer un maillage cyclable structurant entre les communes de Vernantes et Vernoi-le-Fourrier et dans un rayon de 5 km, afin de favoriser un report modal dans ce secteur et selon le schéma détaillé dans les pages suivantes.

	Longueur (m)	Coût (€)
Voie mixte	1 200	36 000
Apaisement	1 800	180 000
Voie verte	200	60 000
Jalonnement	12 700	38 100
TOTAL	15 900	314 100



Acteurs concernés

Porteur : Communes de Vernantes et Vernoi-le-Fourrier

Rôle de l'agglomération : Accompagnement technique et financier pour les études, recherche de financement

Partenaires : Communes limitrophes, Département, Région, Etat

Bénéficiaires : Tous usagers



Programmes d'aide au financement associés

Etat et Europe : DSIL, Fonds Mobilités Actives – Continuité cyclables (AVELO), FEDER, MOBI Prêt

Pays de la Loire : AMI Solutions innovantes pour la mobilité dans les territoires, Contrats Territoires-Région, FRES

Maine-et-Loire : A venir



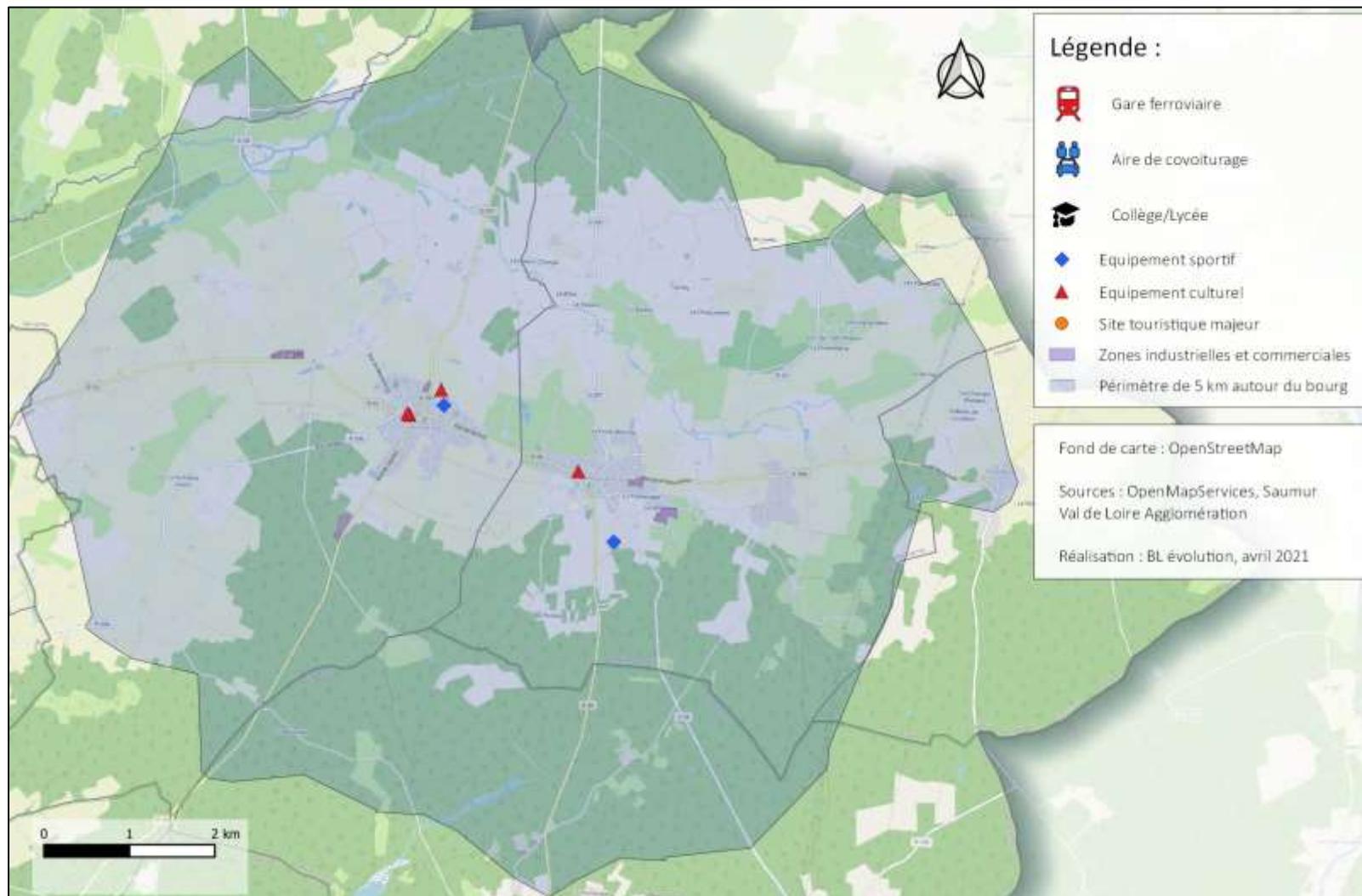
Leviers Mobilités

Sécurité à Vélo	
Mise en selle et Remise en selle	-
Développement des activités socio-économique	-
Culture vélo	-
Vélo-tourisme	
Vélo utilitaire	



Action n°1.7 : Assurer une bonne cyclabilité dans un rayon de 5 km autour des pôles – Vernantes et Vernoi-le-Fourrier

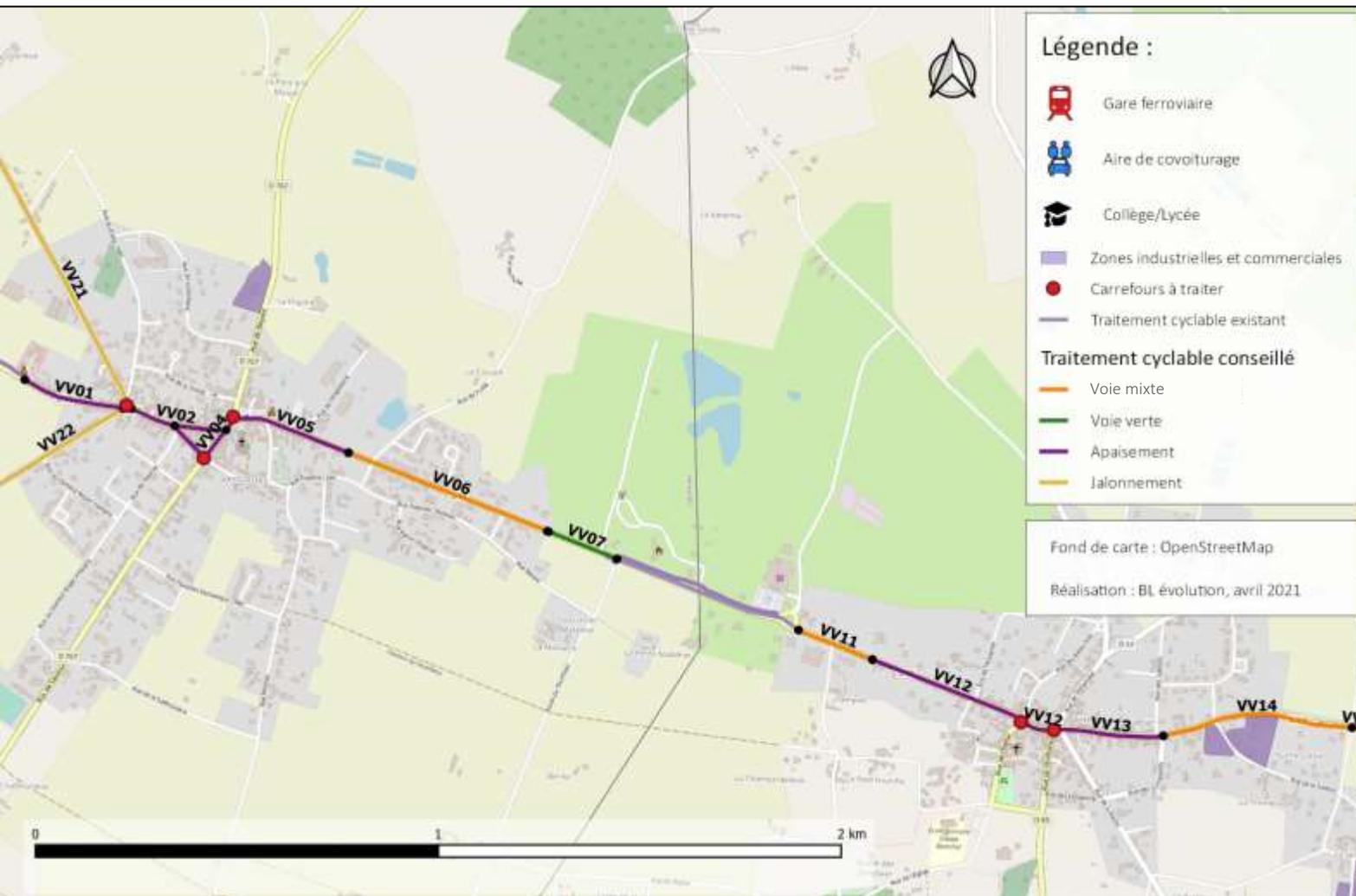
Périmètre du schéma cyclable locale à réaliser





Action n°1.7 : Assurer une bonne cyclabilité dans un rayon de 5 km autour des pôles – Vernantes et Vernuil-le-Fourrier

Recommandation de réseau cyclable structurant à long terme



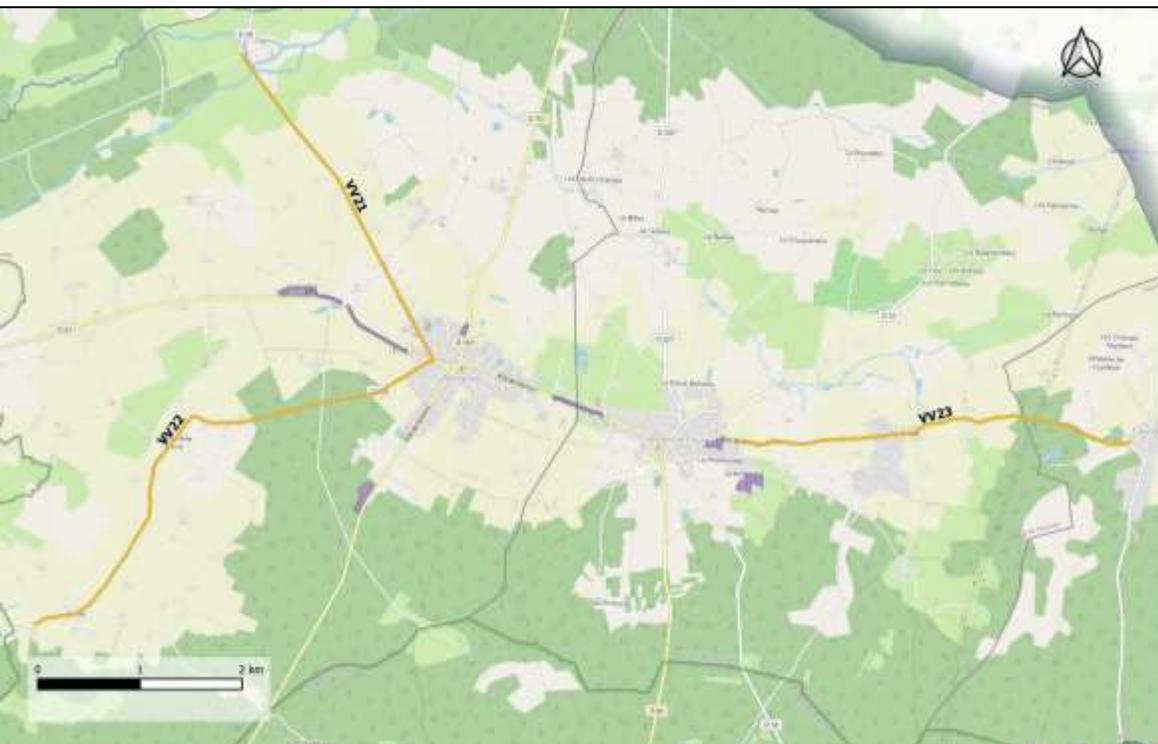
Enjeux de déplacements cyclables :

- Assurer une traversée cyclable continue, efficace et sécurisée entre Vernantes et Vernuil-le-Fourrier ;
- Desservir les zones d'activité des deux communes ;
- Assurer une connexion cyclable avec les communes limitrophes dans un rayon de 5-6 km.



Action n°1.7 : Assurer une bonne cyclabilité dans un rayon de 5 km autour des pôles – Vernantes et Vernoi-le-Fourrier

Jalonnement à court terme



Potentiel de personnes desservies (INSEE RP2016)

Origine	Destination	Actifs	Elèves	TOTAL
Vernantes	Vernantes	255	155	410
Vernantes	Vernoi-le-Fourrier	25	5	30
Vernoi-le-Fourrier	Vernoi-le-Fourrier	136	120	256
Vernoi-le-Fourrier	Vernantes	60	5	65
Vernoi-le-Fourrier	Courléon	5	0	5
Courléon	Vernantes	5	0	5
TOTAL		486	285	771



Action n°1.7 : Assurer une bonne cyclabilité dans un rayon de 5 km autour des pôles – Vernantes et Vernoi-le-Fourrier

Détail des tronçons à traiter

Tronçon	Route	Origine	Destination	Longueur (m)	Traitement	Coût (€)
VV01	Rue de Longué	Vernantes	Vernantes	257	Apaisement	25 700
VV02	Rue de Jalesnes	Vernantes	Vernantes	265	Apaisement	26 500
VV03	Rue Dutier	Vernantes	Vernantes	111	Apaisement	11 100
VV04	Rue de Saumur	Vernantes	Vernantes	88	Apaisement	8 800
VV05	Rue de Vernoi	Vernantes	Vernantes	340	Apaisement	34 000
VV06	Rue de Vernoi	Vernoi-le-Fourrier	Vernoi-le-Fourrier	531	Voie mixte	15 930
VV07	Rue de Vernoi	Vernantes	Vernantes	183	Voie verte	54 900
VV11	Rue de la Mairie	Vernoi-le-Fourrier	Vernoi-le-Fourrier	198	Voie mixte	5 940
VV12	Rue du Centre	Vernoi-le-Fourrier	Vernoi-le-Fourrier	86	Apaisement	8 600
VV12	Rue de la Mairie	Vernoi-le-Fourrier	Vernoi-le-Fourrier	408	Apaisement	40 800
VV13	Rue de la Vincenderie	Vernoi-le-Fourrier	Vernoi-le-Fourrier	266	Apaisement	26 600
VV14	D206 (Rue de la Vincenderie)	Vernoi-le-Fourrier	Vernoi-le-Fourrier	480	Voie mixte	14 400
VV21	D58	Vernantes	Le Loroux	3 555	Jalonnement	10 665
VV22	D206	Vernantes	Beaucornu	5 217	Jalonnement	15 651
VV23	D206	Vernoi-le-Fourrier	Courléon	3 902	Jalonnement	11 706



Action n°1.8 : Assurer une bonne cyclabilité dans un rayon de 5 km autour des pôles – Fontevraud-l'Abbaye et Montsoreau



Contexte et objectifs de l'action

Avec près de 2 000 habitants, environ 1 400 emplois pour 800 actifs résidants, quelques commerces, services et équipements, mais surtout une offre touristique majeure, la commune de Fontevraud-l'Abbaye montre un potentiel important pour le développement utilitaire et touristique du vélo, notamment à partir de Montsoreau et de la Loire à vélo. Cette action vise la construction d'un axe cyclable structurant entre Fontevraud-l'Abbaye et Montsoreau.



Description des mesures

- ❑ **Créer un maillage cyclable structurant entre les communes et dans un rayon de 5 km**, afin de favoriser un report modal dans ce secteur et selon le schéma détaillé dans les pages suivantes.

	Longueur (m)	Coût (€)
Aménagement	2 400	720 000
Apaisement	2 700	270 000
TOTAL	5 100	990 000



Acteurs concernés

Porteur : Communes de Fontevraud-l'Abbaye et Montsoreau

Rôle de l'agglomération : Accompagnement technique et financier pour les études, recherche de financement

Partenaires : Communes limitrophes, Département, Région, Etat

Bénéficiaires : Tous usagers



Programmes d'aide au financement associés

Etat et Europe : DSIL, Fonds Mobilités Actives – Continuité cyclables (AVELO), FEDER, MOBI Prêt

Pays de la Loire : AMI Solutions innovantes pour la mobilité dans les territoires, Contrats Territoires-Région, FRES

Maine-et-Loire : A venir



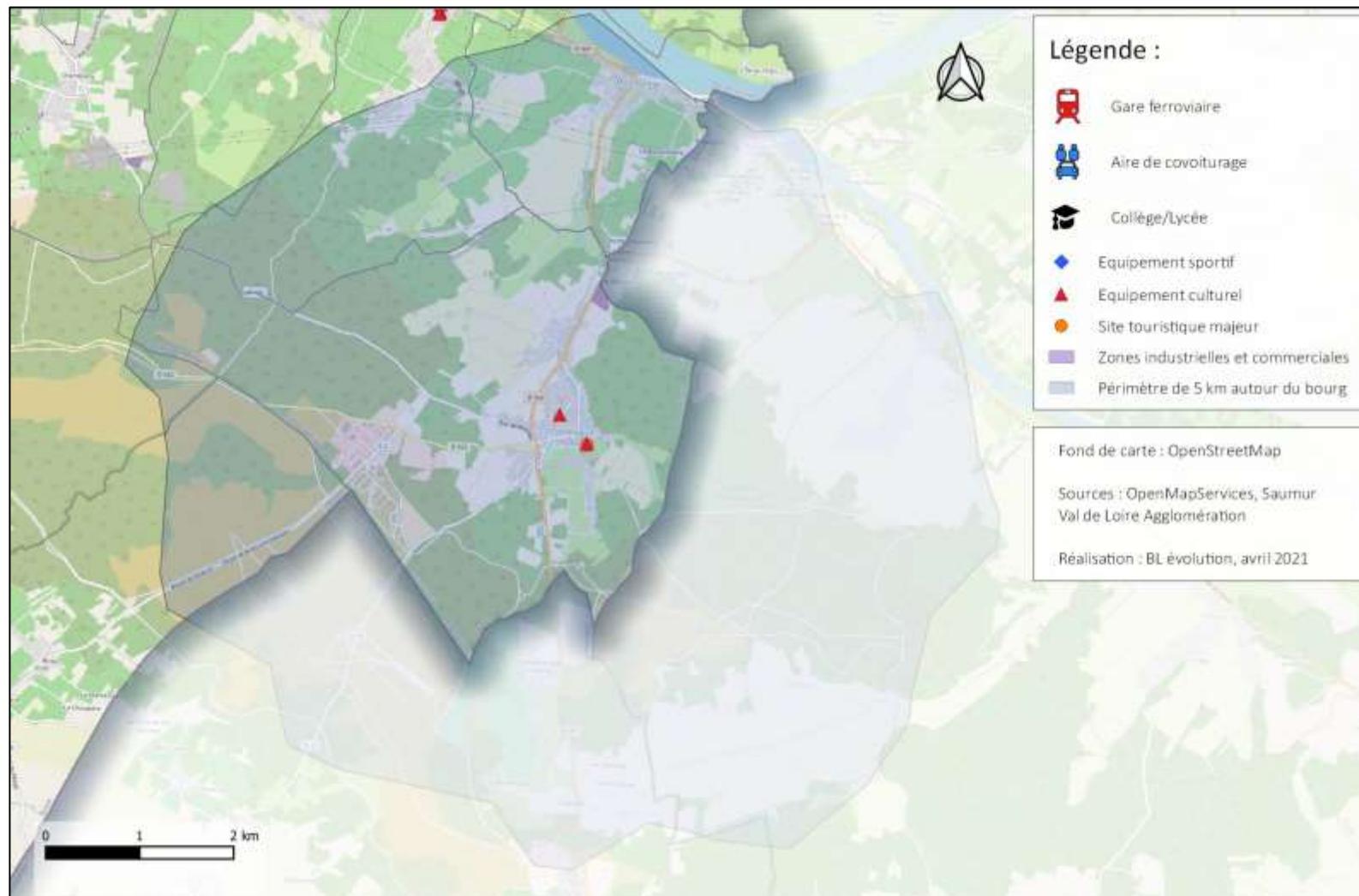
Leviers Mobilités

Sécurité à Vélo	
Mise en selle et Remise en selle	-
Développement des activités socio-économique	-
Culture vélo	-
Vélo-tourisme	
Vélo utilitaire	



Action n°1.8 : Assurer une bonne cyclabilité dans un rayon de 5 km autour des pôles – Fontevraud-l'Abbaye et Montsoreau

Périmètre du schéma cyclable locale à réaliser



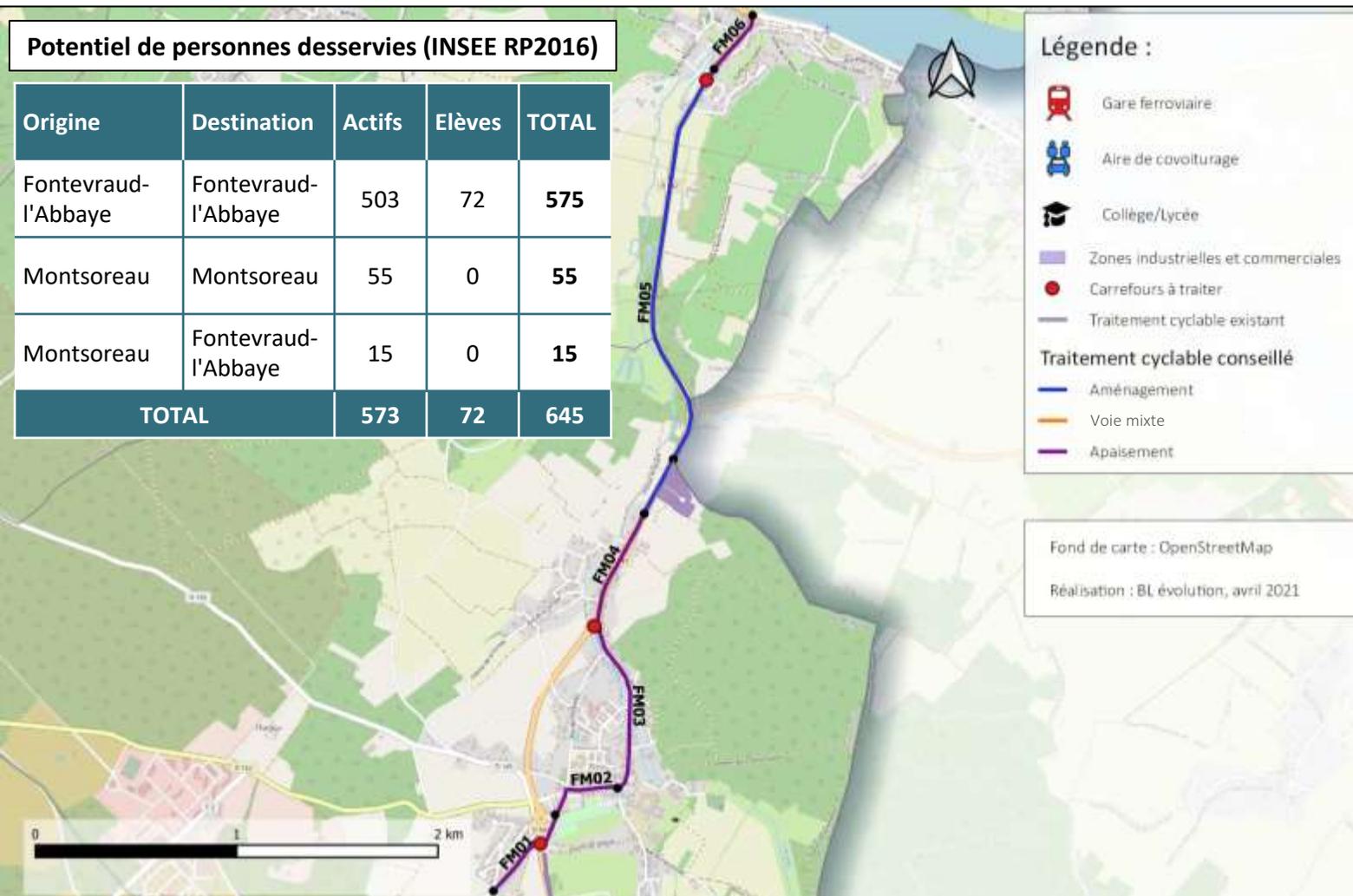


Action n°1.8 : Assurer une bonne cyclabilité dans un rayon de 5 km autour des pôles – Fontevraud-l'Abbaye et Montsoreau

Recommandation de réseau cyclable structurant à long terme

Potential de personnes desservies (INSEE RP2016)

Origine	Destination	Actifs	Elèves	TOTAL
Fontevraud-l'Abbaye	Fontevraud-l'Abbaye	503	72	575
Montsoreau	Montsoreau	55	0	55
Montsoreau	Fontevraud-l'Abbaye	15	0	15
TOTAL		573	72	645



Enjeux de déplacements cyclables :

- Assurer une traversée cyclable continue, efficace et sécurisée entre Fontevraud-l'Abbaye et Montsoreau ;
- Faciliter l'accès cyclable touristique et de loisir à Fontevraud-l'Abbaye depuis la Loire à vélo ;
- Desservir la zone d'activité de Fontevraud.

**Action n°1.8 : Assurer une bonne cyclabilité dans un rayon de 5 km autour des pôles – Fontevraud-l'Abbaye et Montsoreau****Détail des tronçons à traiter**

Tronçon	Route	Origine	Destination	Longueur (m)	Traitement	Coût (€)
FM01	Avenue du 11 novembre 1918 et rue des Varennes	Fontevraud	Fontevraud	510	Apaisement	51 000
FM02	Rue Robert d'Abrissel	Fontevraud	Fontevraud	399	Apaisement	39 900
FM03	Avenue des Roches et avenue Rochecouart	Fontevraud	Fontevraud	861	Apaisement	86 100
FM04	D947 (Avenue des Roches)	Fontevraud	Fontevraud	626	Apaisement	62 600
FM05	D947	Fontevraud	Montsoreau	2 373	Aménagement	711 900
FM06	D947 (Rue des Abbesses)	Montsoreau	Montsoreau	339	Apaisement	33 900



Action n°2 : Réaliser un plan de jalonnement pour faciliter les déplacements cyclables sur les axes non aménagés



Contexte et objectifs de l'action

Le manque de sécurité à vélo est le premier frein au développement des pratiques cyclables. En dehors des grands axes routiers, lorsque la vitesse n'est pas excessive et lorsque la visibilité des cyclistes est assurée, un jalonnement permet de guider les cyclistes et de leur indiquer les routes les plus sûres.

Cette action vise la mise en place d'un plan de jalonnement rapide, correspondant aux axes indiqués dans l'action n°1 autour de chaque pôle.



Description des mesures

- ❑ **Jalonner 273 km d'itinéraires cyclables balisés** afin de favoriser un report modal vers les pôles selon le scénario retenu dans le schéma directeur cyclable.
 - Jalonner rapidement les axes « jalonnement » du schéma directeur cyclable (273 km) : panneaux de signalétique à chaque intersection indiquant l'itinéraire à suivre (dans les deux directions), la distance à la destination et occasionnellement le temps de parcours restant (voir les préconisations de jalonnement de l'action n°1).
 - Jalonner en priorité les 10 km d'itinéraires qui permettent d'accéder aux zones d'activité du territoire (voir annexe).
 - Pour les autres axes du schéma directeur (aménagement, voie mixte, voie verte et apaisement), les jalonner seulement une fois que les travaux ont été effectués et que la sécurité et la continuité des itinéraires sont assurées.



Acteurs concernés

Porteur : Agglomération Saumur Val de Loire

Rôle de la collectivité : Coordination / Maitrise d'œuvre

Partenaires : Département, Communes, Région, Etat

Bénéficiaires : Tous usagers



Programmes d'aide au financement associés

Etat et Europe : DSIL, Fonds Mobilités Actives – Continuité cyclables (AVELO), FEDER, MOBI Prêt

Pays de la Loire : AMI Solutions innovantes pour la mobilité dans les territoires, Contrats Territoires-Région, FRES



Leviers Mobilités

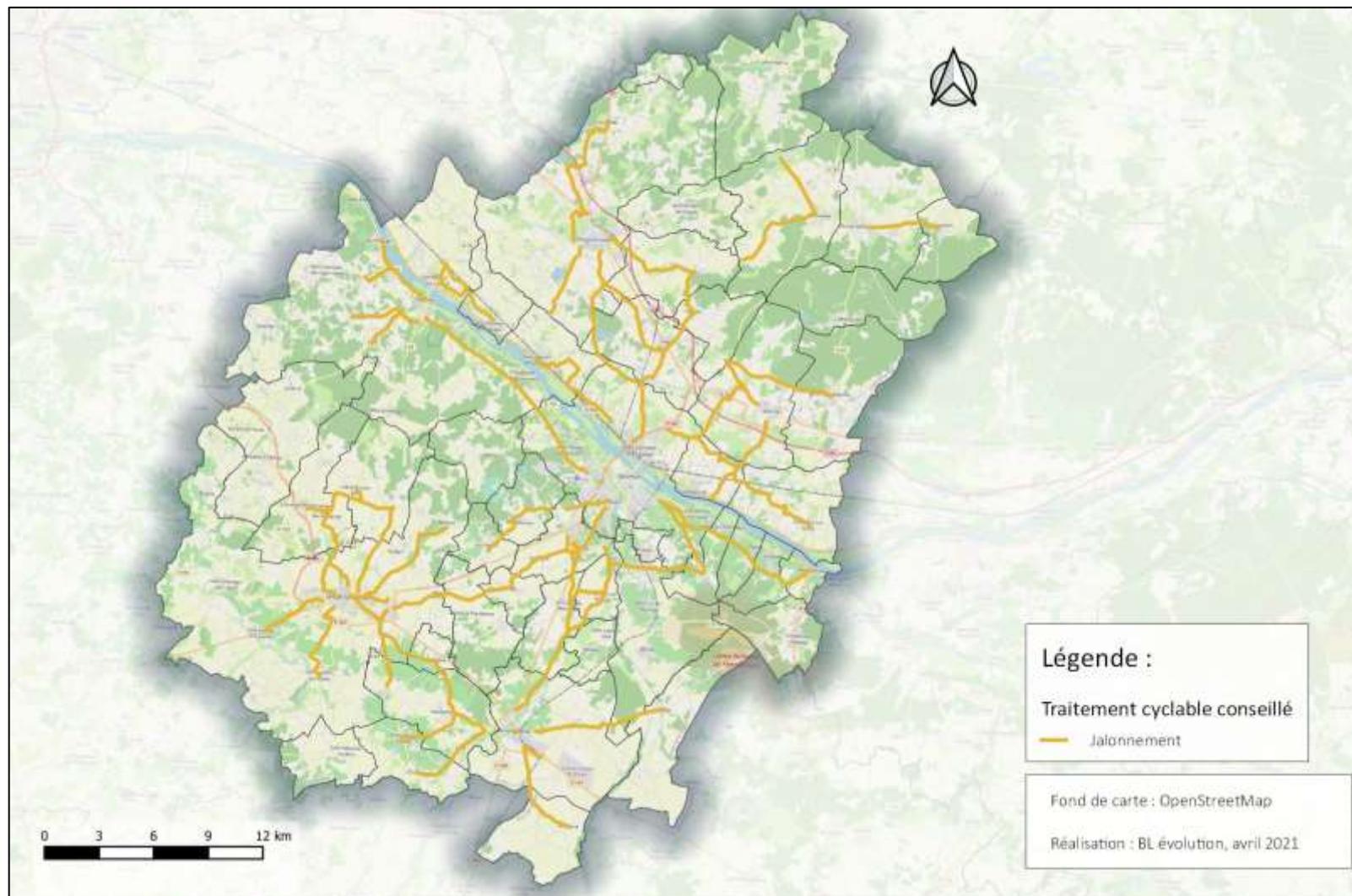
Sécurité à Vélo	
Mise en selle et Remise en selle	-
Développement des activités socio-économique	-
Culture vélo	-
Vélo-tourisme	
Vélo utilitaire	





Action n°2 : Réaliser un plan de jalonnement pour faciliter les déplacements cyclables sur les axes non aménagés

Axes à jalonner





Action n°3 : Favoriser l'accessibilité cyclable des centres-bourgs des petites et moyennes communes



Contexte et objectifs de l'action

L'intégration du vélo dans les projets d'aménagements des communes est essentielle au développement des pratiques cyclables. Pour cela, l'agglomération Saumur Val de Loire peut accompagner les communes dans leurs projets en termes de recommandations cyclables.



Description des mesures

- ☐ **Proposer un soutien technique aux communes** dans la réalisation de leurs aménagements :
 - Former les services techniques et les élus communaux aux bonnes pratiques d'aménagements cyclables, en respectant notamment les préconisations de l'action n°1 et du CEREMA.
 - Assurer une collaboration entre les services techniques de l'agglomération et des communes.



Acteurs concernés

Porteur : Agglomération Saumur Val de Loire

Rôle de la collectivité : Soutien technique

Partenaires : Département, Région, Etat

Bénéficiaires : Communes



Programmes d'aide au financement associés

Etat et Europe : DSIL, Fonds Mobilités Actives – Continuité cyclables (AVELO), FEDER, MOBI Prêt

Pays de la Loire : AMI Solutions innovantes pour la mobilité dans les territoires, Contrats Territoires-Région, FRES



Leviers Mobilités

Sécurité à Vélo	
Mise en selle et Remise en selle	-
Développement des activités socio-économique	-
Culture vélo	-
Vélo-tourisme	
Vélo utilitaire	





Action n°4 : Créer un Réseau Express Vélo (REV) dans une logique d'opportunité (moyen/long terme)



Contexte et objectifs de l'action

Le manque de sécurité à vélo est le premier frein au développement des pratiques cyclables. Sur les axes les plus fréquentés, lorsqu'il n'existe pas d'itinéraires alternatifs suffisamment calmes, il est nécessaire d'aménager des itinéraires sécurisés à l'aide de pistes cyclables séparant les cyclistes des usagers motorisés.

Entre les pôles et certains bassins de vie/emploi du territoire, le potentiel de report modal vers le vélo est considérable. La création d'un Réseau Express Vélo les reliant sur le long terme permettra aux habitants vivant sur son tracé et à proximité de réaliser plusieurs de leurs trajets réguliers à vélos.



Description des mesures

- ❑ **Aménager un Réseau Express Vélo de pistes cyclables** afin de favoriser un report modal vers les pôles selon le scénario retenu dans le schéma directeur cyclable.
 - Calendrier : Réalisation dans une logique d'opportunité et sur le long terme. L'agglomération porte le schéma de réseau express au département qui l'intégrera dans son schéma, avec des aménagements cyclables prévus en plus à chaque travaux significatifs sur la voirie.
 - Niveau de qualité attendue : Pistes cyclables bidirectionnelles (largeur minimale de 3 m) ou unidirectionnelles (largeur minimale de 2 m), séparation physique avec la chaussée (zone tampon enherbée/arborée ou bordure surélevée), revêtement adaptée aux trajets utilitaires (enrobés ou béton), continuité assurée sur tout l'itinéraire et même en présence d'obstacles ou de carrefours.



Acteurs concernés

Porteur : Agglomération Saumur Val de Loire / Département

Rôle de l'agglomération : Pilotage et relais des besoins auprès du département

Partenaires : Département, Région, Etat, communes traversées

Bénéficiaires : Tous usagers



Programmes d'aide au financement associés

Etat et Europe : DSIL, Fonds Mobilités Actives – Continuité cyclables (AVELO), FEDER, MOBI Prêt

Pays de la Loire : AMI Solutions innovantes pour la mobilité dans les territoires, Contrats Territoires-Région, FRES

Maine-et-Loire : A venir

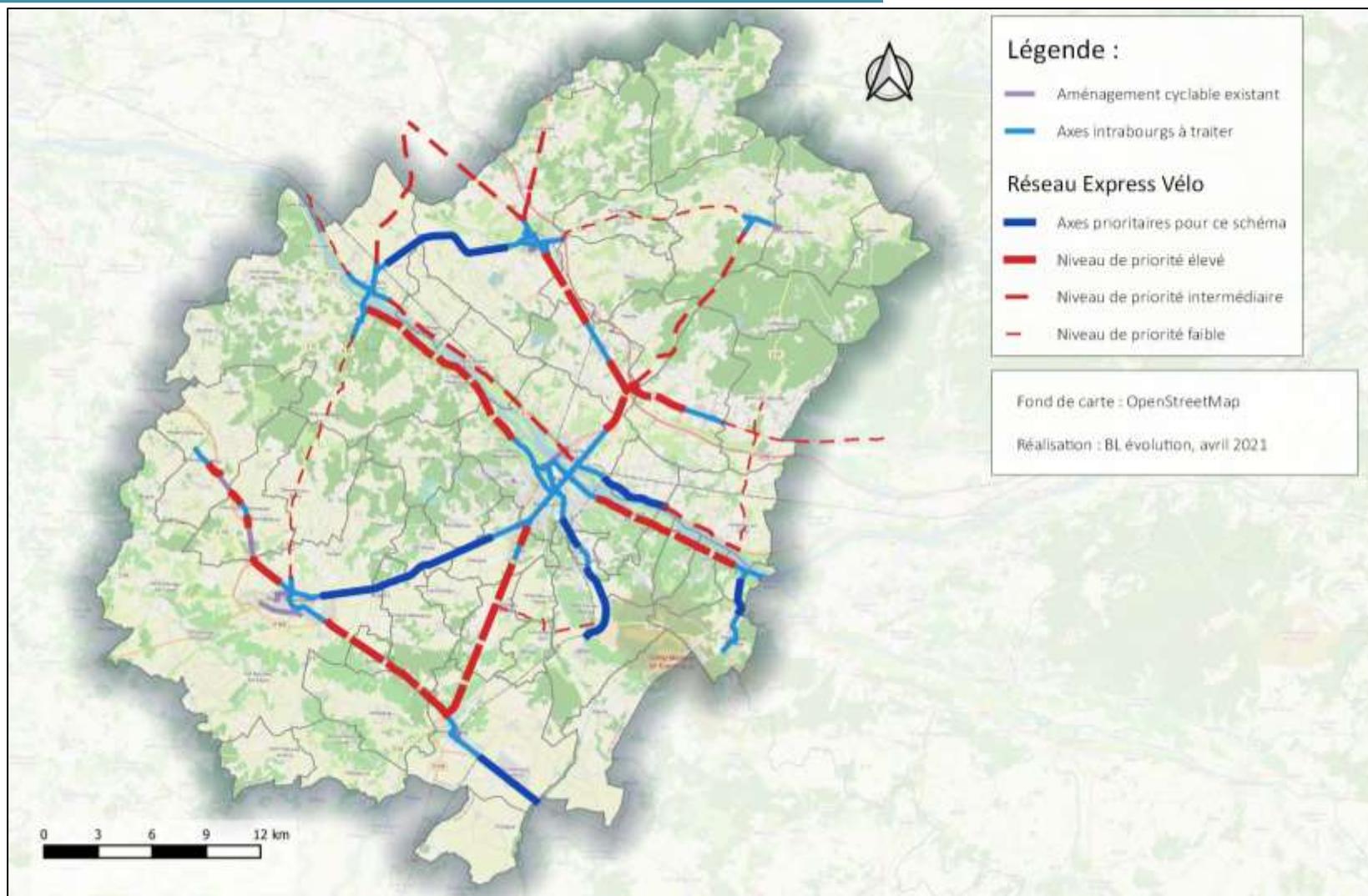


Leviers Mobilités

Sécurité à Vélo	
Mise en selle et Remise en selle	-
Développement des activités socio-économique	-
Culture vélo	-
Vélo-tourisme	
Vélo utilitaire	



Action n°4 : Créer un Réseau Express Vélo (REV) dans une logique d'opportunité (moyen/long terme)





Action n°4 : Créer un Réseau Express Vélo (REV) dans une logique d'opportunité (moyen/long terme)

Principaux potentiels de personnes desservies (INSEE RP2016)

Origine	Destination	Actifs	Elèves	TOTAL
Doué-en-Anjou	Saumur	525	345	870
Gennes-Val-de-Loire	Saumur	541	280	821
Bellevigne-les-Châteaux	Saumur	430	310	740
Allonnes	Saumur	284	319	602
Distré	Saumur	363	200	563
Vivy	Saumur	355	171	527
Longué-Jumelles	Saumur	255	220	475
Villebernier	Saumur	256	134	390
Montreuil-Bellay	Saumur	235	141	376
Varrains	Saumur	240	130	370
Saumur	Bellevigne-les-Châteaux	293	39	332
Brain-sur-Allonnes	Saumur	170	155	324
Gennes-Val-de-Loire	Longué-Jumelles	172	145	316
Saint-Philbert-du-Peuple	Longué-Jumelles	192	118	309
Saumur	Montreuil-Bellay	195	74	269
Souzay-Champigny	Saumur	185	65	250
Varennes-sur-Loire	Saumur	105	135	240
Beaufort-en-Anjou	Longué-Jumelles	219	20	239
Saumur	Doué-en-Anjou	199	21	220
Le Coudray-Macouard	Saumur	144	75	219
Neuillé	Saumur	146	59	204

Origine	Destination	Actifs	Elèves	TOTAL
Doué-en-Anjou	Montreuil-Bellay	115	85	200
Saint-Philbert-du-Peuple	Saumur	108	88	196
Vivy	Longué-Jumelles	111	86	196
Rou-Marson	Saumur	120	75	195
Saint-Clément-des-Levées	Saumur	130	55	185
Saumur	Longué-Jumelles	161	21	182
Saumur	Fontevraud-l'Abbaye	177	3	180
Vernantes	Saumur	115	60	175
Saumur	Distré	165	5	170
Tuffalun	Doué-en-Anjou	118	44	162
Blou	Saumur	104	49	153
Louresse-Rochemenier	Doué-en-Anjou	93	59	151
Turquant	Saumur	77	72	149
Beaufort-en-Anjou	Saumur	128	20	148
Les Ulmes	Saumur	100	45	146
Vernantes	Longué-Jumelles	60	85	145
Gennes-Val-de-Loire	Doué-en-Anjou	107	25	132
Longué-Jumelles	Beaufort-en-Anjou	100	15	115
Longué-Jumelles	Vivy	90	20	110
Gennes-Val-de-Loire	Beaufort-en-Anjou	104	5	109
Doué-en-Anjou	Tuffalun	60	45	105
Doué-en-Anjou	Louresse-Rochemenier	80	0	80



Action n°4 : Créer un Réseau Express Vélo (REV) dans une logique d'opportunité (moyen/long terme)

Détails des tronçons à aménager

Route	Origine	Destination	Longueur (km)	Coût (k€)	Priorité
D960	Saumur	Doué-en-Anjou	9,8	2 940	1
D79	Gennes-Val-de-Loire	Longué-Jumelles	7,3	2 190	1
D952	Saumur	Villebernier	3,6	1 080	1
D145	Fontevraud-l'Abbaye	Montsoreau	1,7	510	1
D93	Saumur	Varrains	1,4	420	1
D93	Varrains	Saint-Cyr-en-Bourg	4,4	1 320	1
D347	Montreuil-Bellay	ZA de Méron	3,8	1 140	1
D347	Distré	Montreuil-Bellay	9,6	2 880	2
D761	Doué-en-Anjou	Montreuil-Bellay	8,3	2 490	2
D751	Saumur	Gennes-Val-de-Loire	10,7	3 210	2
D347	Saumur	Vivy	4	1 200	2
D10	Saumur	Allonnes	3,8	1 140	2
D347	Longué-Jumelles	Vivy	4,1	1 230	2
D947	Saumur	Montsoreau	8,1	2 430	2
D347	Saumur	Distré	0,7	210	2
Rue Principale	D76	Louresse-Rochemenier	0,3	90	2



Action n°4 : Créer un Réseau Express Vélo (REV) dans une logique d'opportunité (moyen/long terme)

Détails des tronçons à aménager

Route	Origine	Destination	Longueur (km)	Coût (k€)	Priorité
Route d'Angers	Doué-la-Fontaine	Piste Moulin Neuf	1,8	540	2
D256	Piste D761	Tuffalun (Ambillou-Château)	0,7	210	2
Rue Principale	Louresse-Rochemenier	D761	0,6	180	2
D767	Vivy	Vernantes	10,9	3 270	3
D952	Saumur	Gennes-Val-de-Loire	13,9	4 170	3
D952	Villebernier	Varenes-sur-Loire	4,8	1 440	3
D938	Longué-Jumelles	Jumelles	6	1 800	3
D59	Gennes-Val-de-Loire	Beaufort-en-Vallée	8,1	2 430	3
D347	Longué-Jumelles	Beaufort-en-Vallée	8,3	2 490	3
D53	Longué-Jumelles	Vernantes	10,9	3 270	4
D69	Doué-en-Anjou	Gennes-Val-de-Loire	14,5	4 350	4
D162	Le Coudray-Macouard	Saint-Cyr-en-Bourg	6,8	2 040	4
D85	Varenes-sur-Loire	Brain-sur-Allonnes	8,6	2 580	4
D952	Gennes-Val-de-Loire	La Ménitré	5	1 500	4
D35	Allonnes	Bourgueil	9,1	2 730	4
TOTAL			191,6	57 480	

Plan d'actions

- Axe 1 – Aménager un territoire cyclable
- **Axe 2 – Développer les services de l'écosystème vélo**
 1. Multiplier les vélos disponibles
 2. Développer l'apprentissage du vélo sur la durée
 3. Augmenter le stationnement vélo et les points de réparation
 4. Favoriser les différentes formes de découverte, de loisirs et de tourisme
 5. Encourager et faciliter la logistique et l'intermodalité vélo
- Axe 3 – Développer la communication autour du vélo



Axe 2 : Développer les services de l'écosystème vélo



Enjeux du développement des services

Les services aux cyclistes sont bien connus des cyclotouristes en France, beaucoup moins des cyclistes du quotidien, qui en ont pourtant tout autant besoin : où faire réparer son vélo, apprendre à la réparer ? Expérimenter une nouvelle façon de se déplacer en testant un VAE ? Se faire conseiller pour acheter le vélo qui convient ? Se remettre au vélo et être plus assuré, avec des enfants ? Assurer son vélo ? S'orienter dans la ville ? Mieux sécuriser son vélo en trouvant les stationnements adaptés ? Les services ce sont aussi : l'assurance du vélo, la livraison et la réparation à domicile qui se développent dans de nombreux territoires et transforment les villes. La Collectivité entend jouer un rôle moteur et incitatif dans le développement de tous ces services, qui constitueront ce qu'on appelle « l'écosystème vélo ». Celui-ci doit être progressivement aussi étoffé que pour les autres modes, où ils ont joué un rôle complémentaire important à côté du développement des infrastructures routières et de transport en commun.

Actions du Schéma Directeur

- Action n°1** : Multiplier les vélos disponibles
- Action n°2** : Développer l'apprentissage du vélo sur la durée
- Action n°3** : Augmenter le stationnement vélo et les points de réparation
- Action n°4** : Encourager et faciliter la logistique et l'intermodalité vélo
- Action n°5** : Assurer une complémentarité entre les usages utilitaires et touristiques du vélo



Axe 2 : Développer les services de l'écosystème vélo



Action n°1 : Multiplier les vélos disponibles

- Aides à l'achat VAE
- Bourses au vélo
- Ateliers vélo participatifs
- Service de location VAE

Action n°2 : Développer l'apprentissage du vélo sur la durée

- Mise en place du Savoir Rouler à vélo dans les écoles
- Stages de remise en selle et sensibilisation auprès des acteurs économiques du territoire

Action n°3 : Augmenter le stationnement vélo et les points de réparation

- Dans les pôles et auprès des générateurs de déplacement
- Réparation ambulante; ateliers d'auto-réparation; contrats de flottes

Action n°4 : Encourager et faciliter la logistique et l'intermodalité vélo

- Promotion de l'intermodalité bus + vélo
- Stationnement sécurisé sur les aires de covoiturage
- Expérimenter le transport de personne et la logistique à vélo

Action n°5 : Assurer une complémentarité entre les usages utilitaires et touristiques du vélo

- Guidage vélo thématique

Leviers

Sécurité à Vélo	-
Mise en selle et Remise en selle	🚲🚲-
Développement des activités socio-économique	🚲🚲
Culture vélo	🚲
Vélo-tourisme	🚲🚲
Vélo utilitaire	🚲🚲

Action n°1 : Multiplier les vélos disponibles

Contexte et objectifs de l'action

Une partie des habitants de Saumur Val de Loire Agglomération ne possèdent pas de vélo adapté à leur besoin: le cas du VTT un peu lourd et peu entretenu qui reste au garage la plupart du temps. Être équipé d'un bon vélo, adapté aux déplacements qu'on ambitionne de faire désormais à vélo passe par une série de mesures qui permettront de multiplier les points de disponibilité, d'essai de vélo et VAE en location ou à l'acquisition.

Description des mesures

- ❑ **Augmenter la flotte de VAE en location moyenne et longue durée.** Actuellement de 150 vélos, cette flotte sera étoffée à 400 vélos/VAE diversifiés, et pourra monter jusqu'à 800 vélos.
 - Budget : 50 à 100 vélos/VAE par an pendant plusieurs années, en fonction de la montée en puissance des réservations. Budget annuel : entre 100 et 150 k€ / an
 - Calendrier : 2021, 2022, 2023
- ❑ **Inciter financièrement** les citoyens à acheter des vélos (électrique/mécanique) par une prime à l'achat.
 - Budget : Actuellement une prime à l'achat de 10% du prix du VAE dans la limite de 100€.
- ❑ Créer un événement annuel ou biennuel : la **bourse aux vélos d'occasion**, qui permet aux habitants de trouver des vélos bon marché et adapté à ses besoins.
 - Budget : 0 € hors organisation / animation.
 - Calendrier : Contact en début 2021, organisation pour fin 2021.
 - Moyens : Autorisation d'occupation temporaire, police municipale mobilisée.
- ❑ **Mettre à disposition des vélos au pôle universitaire dès la rentrée 2021.**
 - Prévoir l'entretien régulier.

 Objectifs et indicateurs de résultats	2020	2025	2030
Suivi du nombre de vélos en location et des km effectués	150	400	800
Organisation d'une bourse au vélo annuelle	1	1	1
Mise à disposition de vélos d'occasion révisés au pôle universitaire	20	50	A préciser

Acteurs concernés

Porteur : Communes

Rôle de la collectivité : Achat groupé, ingénierie

Partenaires : Alvéole, fournisseurs

Bénéficiaires : Communes, Tous usagers

Programmes d'aide au financement associés

Coup de Pouce Vélo (Volet « Stationnement »), ALVEOLE, ADMA

Leviers Mobilités

Sécurité à Vélo	
Mise en selle et Remise en selle	
Développement des activités socio-économique	
Culture vélo	-
Vélo utilitaire	



Place de la Bilange, 2017

Action n°2 : Développer l'apprentissage du vélo sur la durée

Contexte et objectifs de l'action

Savoir faire du vélo s'apprend dans l'enfance en général. Mais « savoir rouler à vélo » requiert des compétences supplémentaires : se repérer et assurer sa sécurité dans la circulation, comprendre la signalétique cyclable, routière et urbaine, savoir faire un freinage d'urgence, savoir se positionner dans un carrefour pour tourner, etc. Le plan vélo et mobilités actives du gouvernement prévoit une généralisation de l'apprentissage du vélo pour tous les élèves en 2022. L'apprentissage du vélo par les élèves se fait dans le cadre scolaire, périscolaire ou extrascolaire. L'organisation est établie à l'échelle locale, par exemple à l'initiative des communes

Description des mesures

- ❑ **Développer le « vélo-école » dans une première étape.** Certaines associations du Saumurois ont du personnel formé, mais pas de budget pour développer cette activité. Deux demi ETP sont nécessaires pour intervenir dans les établissements scolaires de l'agglomération.
 - Calendrier : 2021-2022
 - Budget : 50 k€ / an
- ❑ **Des stages de « remise en selle » pour adulte pourront être dispensés** : les personnes formées pourront intervenir à la demande d'entreprises ou administrations, pour lancer une activité de mini-stages de « savoir rouler à vélo » à la demande par exemple des CHSCT (intégré dans le CSE) des entreprises.
 - Budget : A définir.
 - Calendrier : A définir.

Acteurs concernés

Porteur : Communes, établissements scolaires

Rôle de la collectivité : Communication

Partenaires : associations locales;

Bénéficiaires : public scolaire; salariés

Programmes d'aide au financement associés

Nouveau programme CEE pour financer le vélo école, voir le programme Savoir rouler à vélo



Leviers Mobilités

Sécurité à Vélo	
Mise en selle et Remise en selle	
Développement des activités socio-économique	
Culture vélo	
Vélo-tourisme	-
Vélo utilitaire	



Photo vélo-école sur le territoire



Action n°3.1 : Augmenter le stationnement vélo en quantité et en qualité



Contexte et objectifs de l'action

Le stationnement est un élément clé du changement de pratique de déplacement : aujourd'hui il est facile de trouver à sa garer en voiture, mais pas à vélo, que ce soit dans les espaces publics ou les espaces privés. Il faut mettre à niveau le stationnement vélo selon les vocations (courte ou longue durée) de celui-ci partout dans l'agglomération, pour lever le frein important de la peur de se faire voler son vélo.



Description des mesures

- ❑ Evaluer le nombre de places déjà disponibles (cartoparties par des bénévoles, application géovélo qui permet aux usagers de compléter la carte openstreetmap; voir fiche action « digital »)
- ❑ Réaliser **des achats groupés de stationnements vélos** (arceaux, stationnements vélos couverts voire sécurisés...) par l'Agglomération pour réduire le coût et homogénéiser les modèles. Le besoin en arceaux a été estimé à 5600 sur le territoire et 1400 dans le milieu scolaire (voir annexe). On estime qu'il est réalisé à 20%.
- ❑ **Installer en priorité des stationnements vélos en qualité et en quantité aux abords des équipements collectifs intercommunaux et zones d'activités** générateurs de déplacements (Agglo en direct) et aux abords des équipements communaux dans les pôles (communes).
 - Budget : entre 50 et 100 k€ pendant 6 ans
 - Calendrier : Début 2021



Indicateurs et Objectifs

Indicateur de résultat	2020	2025	2030
Arceaux (nombre de places)	20%	70%	100%
Box vélo sécurisé (nombre de places)	0	120	250
Abri couvert non sécurisé (nombre de places)	0	20	50



Acteurs concernés

Porteur : Collectivités

Rôle de la collectivité : Achat groupé, ingénierie

Partenaires : Alvéole, fournisseurs

Bénéficiaires : Communes



Programmes d'aide au financement associés

ALVEOLE, plan de relance Etat/ région



Leviers Mobilités

Sécurité à Vélo	
Mise en selle et Remise en selle	-
Développement des activités socio-économique	
Culture vélo	
Vélo-tourisme	
Vélo utilitaire	



Arceaux bien placés sous auvent et proches de l'entrée à la piscine de Saumur

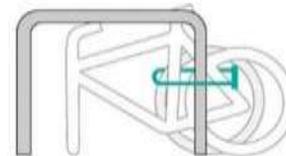
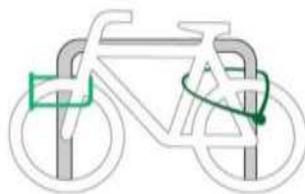
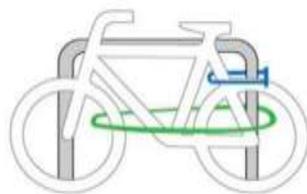


Action n°3.1 : Augmenter le stationnement vélo en quantité et en qualité

Estimation du besoin en stationnement vélo

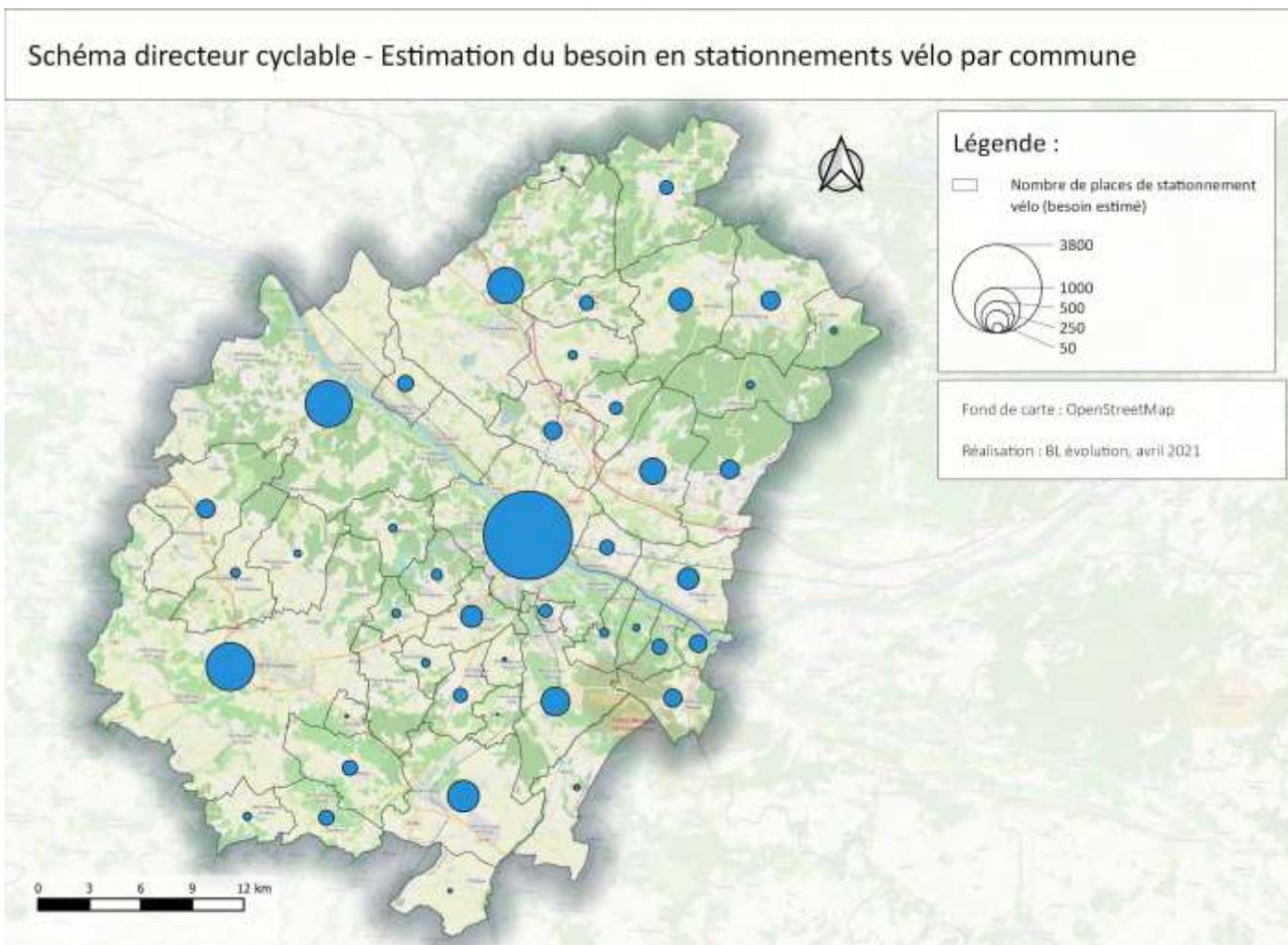
	Nb stationnements	Nb places	Coût unitaire	Coût total
Arceaux (hors scolaire)	5 572	11 144	100 €	557 200 €
Arceaux (scolaire)	1 409	2 818	100 €	140 900 €
Vélobox	121	726	6 000 €	726 000 €
TOTAL	7 102	14 688		1 424 100 €

Voir détails en annexe





Action n°3.1 : Augmenter le stationnement vélo en quantité et en qualité





Action n°3.2 : Augmenter les services de réparation vélo en les rapprochant des usagers



Contexte et objectifs de l'action

La réparation de son vélo est un souci récurrent pour tout cycliste du quotidien : utilisés plus fréquemment, les freins, la transmission sont à revoir plus souvent, l'usure des pneus ou les crevaisons plus fréquents. Une partie des usagers est motivé par l'approche de l'auto-réparation et du réglage de son vélo, mais une majeure partie de la population souhaitera trouver un réparateur. Comment couvrir à terme le territoire avec ces services?



Description des mesures

- ❑ **Aide à l'organisation d'ateliers d'auto-réparation dans le territoire**, qui peuvent être animés régulièrement soit par un professionnel de la réparation, mais le plus souvent par une association de cyclistes où le nombre des participants amènera une compétence collective pour tous.
 - Budget : Mettre à disposition un local pour organiser un atelier régulier. Communes volontaires selon besoin exprimé et association locale capable.
 - Lieu et calendrier : à définir.
- ❑ **Aide à l'installation d'entreprises de réparation ambulante et à domicile**, en particulier dans le nord du territoire, selon étude de marché. Via le programme « Ma Cycloentreprise », une aide à la formation et à l'installation peuvent être sollicitées par les porteurs de projets jusqu'à fin 2022.
 - Budget : Recherche d'un prestataire ou extension d'un service de vélociste déjà installé.
 - Calendrier : 2022
- ❑ **Etude d'un chèque réparation de 20 à 50 euros (conditions à étudier).**
- ❑ **Organisation d'une formation de « réparateur cycles ».**



Indicateurs et Objectifs

Indicateur de résultat	2020	2025	2030
Arceaux (nombre de places)	0	200 (400)	A définir
Nombre de points de réparation qualifiés	5	10	A définir



Acteurs concernés

Porteur : Association cyclable; pros existants; jeunes entrepreneurs

Rôle de la collectivité : soutiens à l'installation

Partenaires : BAVF, BTS « mécanique » pour la formation?

Bénéficiaires : usagers, emplois cycles



Programmes d'aide au financement associés

Programme « Ma Cycloentreprise »



Leviers Mobilités

Sécurité à Vélo	
Mise en selle et Remise en selle	-
Développement des activités socio-économique	
Culture vélo	
Vélo-tourisme	
Vélo utilitaire	



Atelier d'auto-réparation



Réparateur à domicile

Action n°4.1 : Faciliter l'intermodalité vélo

Contexte et objectifs de l'action

Le vélo est un moyen de transport relativement léger, transportable (notamment les vélos pliants) et qui prend peu de place. Ce moyen de transport est parfait pour être utilisé de pair avec les trains, bus ou même voitures pour les vélos pliants. Faciliter l'intermodalité vélo + train ; vélo + bus ; vélo + aire de covoiturage est l'un des leviers de développement du vélo utilitaire et touristique.

Description des mesures

- Permettre l'embarquement de quelques vélos par trajet pour les bus et car de Saumur Agglo bus : en soute (vélos pliants) et équiper les bus de remorques vélos pour les autres vélos
 - Budget : recherche d'un prestataire.
 - Calendrier : 2022
- Augmenter le nombre de **places vélo dans les TER** circulant sur le territoire en concertation avec la Région et la SNCF. Entre Saumur et Angers et entre Saumur et Tours; dans les cars TER au départ et à l'arrivée à Saumur (Bressuire, Cholet...)
 - Budget : 0 €
 - Calendrier : 2021
- Installer des places de stationnement sécurisées avec box vélo au niveau des aires de covoiturage desservies par le réseau de pistes cyclables, pour faciliter l'intermodalité vélo + covoiturage.
 - Budget : Abri sécurisé : 6 500 € - Budget total à définir (voir fiche stationnement)
 - Calendrier: 2021 – 2022
- Promouvoir l'usage de vélo pliant élargissant le service de location de VAE à ce type de vélo.
 - Budget : A définir.
 - Calendrier: 2021 – 2022

Indicateurs et Objectifs

Indicateur de résultat	2020	2025	2030
Nombre de places disponibles dans les TER	10 par rame	200 (400)	A définir
Abri vélos et consignes sécurisées (nb places)	50	200	A définir

Acteurs concernés

Porteur :

Rôle de la collectivité : Planification, suivi

Partenaires : Région, SNCF, SPL Saumur Agglo bus

Bénéficiaires : Tous usagers

Programmes d'aide au financement associés

Coup de Pouce Vélo (Volet « Stationnement »), ALVEOLE, ADMA

Leviers Mobilités

Sécurité à Vélo	-
Mise en selle et Remise en selle	-
Développement des activités socio-économique	
Culture vélo	-
Vélo-tourisme	
Vélo utilitaire	



Action n°4.1 : Faciliter l'intermodalité vélo

96 personnes ont testé pendant près de six mois l'usage des vélos pliants dans les transports en commun. ©Christiane Blanchard/Nantes Métropole



Monter dans le bus ou le tram, un vélo pliant sous le bras, c'est facile et cela peut être pratique. Du moins, Nantes métropole et la Semitan, qui gère les services de transports en commun des vingt-quatre communes de l'agglomération, en sont persuadés. Conséquence, elles lancent un service de location de vélos pliants. À 190 € par an, payables en dix mensualités. Ce prix peut être réduit à 9,50 € par mois pour les salariés sachant que l'employeur peut, dans le cadre de la prime transport, prendre à sa charge 50 % de l'abonnement.

Source : ma ville – Ouest France, 2012





Action n°4.2 : Encourager la logistique vélo pour les particuliers et pour les pros



Contexte et objectifs de l'action

Le vélo cargo est une invention des pays du nord et de l'Allemagne, où des familles l'ont adopté il y a déjà quelques décennies pour le transport des jeunes enfants et des courses et pour se passer de voiture. L'électrification des vélos bi, tri et quadri porteurs change aujourd'hui complètement la donne, et les Français, particuliers ou pros, les adoptent de plus en plus : à Saumur, le phénomène démarre, il s'agit de l'aider à se développer.



Description des mesures

- Aide au financement ou à la conversion de flottes de véhicules de livraison en vélo cargo de livraison, pour les pros, et aide pour les artisans à l'installation à vélo de leur activité ou de certains collaborateurs.
 - Budget : 0 pour la collectivité, voir programmes CEE « V-logistique » et « Ma Cycloentreprise ».
 - Calendrier : avant fin 2022.
- Etude d'opportunité et de faisabilité de dessertes de livraison à vélo dans l'hypercentre de Saumur.
 - Budget : non communiqué.
 - Calendrier : 2022
- Mise à disposition de vélos cargo aux familles intéressées, en intégrant quelques modèles dans la flotte AVAE, pour des locations à l'essai de trois mois; associé à une formation et une solution de stationnement
 - Budget : 15k pour 3 vélos, maintenance comprise sur 2 ans; formules en leasing
 - Calendrier : 2023



Indicateurs et Objectifs

Indicateur de résultat	2020	2025	2030
Arceaux (nombre de places)	0	200 (400)	A définir
Abri couvert non sécurisé (nombre de places)	0	20 (160)	A définir
Pompe à vélo / outillage en libre service	0	1	5



Acteurs concernés

Porteur : Agglomération

Rôle de la collectivité : animation de la démarche

Partenaires : BAVF, association de commerçants, artisans

Bénéficiaires : pros, clients



Programmes d'aide au financement associés

Programmes CEE « V-logistique » et « Ma Cycloentreprise »



Leviers Mobilités

Sécurité à Vélo	-
Mise en selle et Remise en selle	-
Développement des activités socio-économique	
Culture vélo	-
Vélo-tourisme	-
Vélo utilitaire	



Action n°4.2 : Encourager la logistique vélo pour les particuliers et pour les pros

Vélo cargo : le boom des ventes en Europe devrait dépasser les 50% en 2020



"La révolution du vélo cargo n'en est qu'à ses débuts"

« Rien qu'en 2019, ces ventes ont fait un bond de 60% »

Les chiffres sont édifiants : En 2018, il ne s'était vendu que 17.785 vélos cargo sur le sol européen. Rien qu'en 2019, ces ventes ont fait un bond de 60%, pour atteindre 28.532 unités vendues. D'après les prévisions établies pour 2020, CCCB table sur la vente de 43.610 vélos cargos d'ici la fin 2020. L'étude réalisée à partir des données de vente (anonymisées) des différents fabricants de vélos cargo ont permis de dresser plusieurs constats :

Les ventes de vélos cargo à usage tant privé (particuliers) que commercial (vélogistique) augmentent tout aussi rapidement. Leurs parts de marché restent pratiquement égales.

La majorité de ces vélos utilitaires sont vendus avec une assistance électrique et leur part de marché augmente. La part des vélos cargo sans assistance électrique est passée d'environ 31 % en 2018 à environ 25 % en 2019.

<https://www.weelz.fr/fr/velo-cargo-boom-des-ventes-europe-2020/>



Livreur à vélo, Angers





Action n°5 : Assurer une complémentarité entre les usages utilitaires et touristiques du vélo



Contexte et objectifs de l'action

Le territoire de Saumur Val de Loire est bien doté d'une part en grands itinéraires nationaux et régionaux de cyclotourisme, et en circuits locaux déterminés par les clubs et les collectivités. Le vélo en mode loisir est complémentaire du vélo utilitaire en semaine, et inversement : le plaisir et le confort d'usage des aménagements et des services développe les différentes pratiques sur le long terme, pour le bien-être de tous.



Description des mesures

- ❑ Tester l'installation de **bornes de gonflage et de réparation** sur quelques points d'intérêts principaux.
 - Budget : Recherche d'un prestataire.
 - Calendrier : 2022

- ❑ **Améliorer l'expérience des touristes et des cyclistes excursionnistes du territoire** par les différentes formes de guidage vélo et la qualité de l'information renseignée sur les cartes papier et digital, en s'appuyant sur l'expertise d'acteurs du territoire (service SIG de l'agglo, associatifs, prestataire à Doué).
 - Budget : service interne SIG, bénévoles de l'association Place au vélo
 - Calendrier : Chaque année.



Acteurs concernés

Porteur : Agglo, service tourisme

Rôle de la collectivité : Mise à jour des informations, installation des bornes

Partenaires : Prestataires, applications smartphone

Bénéficiaires : Tous usagers



Programmes d'aide au financement associés

Différents appels à projet



Leviers Mobilités

Sécurité à Vélo	-
Mise en selle et Remise en selle	-
Développement des activités socio-économique	-
Culture vélo	
Vélo-tourisme	
Vélo utilitaire	

Plan d'actions

- Axe 1 – Aménager un territoire cyclable
- Axe 2 – Développer les services de l'écosystème vélo
- **Axe 3 – Développer la communication autour du vélo**
 1. Inscrire le vélo au cœur du projet et de l'identité du territoire
 2. Thématiser les campagnes de communication pour toucher les différentes cibles
 3. Développer le vélo dans le cadre professionnel , un levier du changement



Axe 3 : Développer la communication autour du vélo



Enjeux du plan de communication

L’axe communication est complémentaire des axes aménagements et services. En effet, démocratiser l’usage du vélo dans la Communauté d’Agglomération nécessite avant tout que ses citoyens y soient sensibilisés et au courant des possibilités cyclables du territoire. La communication autour de la mise en œuvre du schéma directeur des liaisons douces représentera un enjeu majeur dans une mise en œuvre efficace et dans l’engagement des citoyens dans la démarche.

Un plan de communication identifie : cibles, objectifs, messages

L’objectif est d’augmenter la part modale du vélo au quotidien sur le territoire. Quel que soit le motif de déplacement (travail, courses, école, visite, activité de loisir...), l’objectif est de maximiser les personnes qui choisissent le mode vélo.

Pour cela, il tenir compte des spécificités du territoire : âge de la population, localisation des pôles d’emploi, présence d’équipements scolaires et d’études, etc.

Nous parlons à une pluralité de cibles, avec leurs spécificités, leurs contraintes, leurs motivations... la campagne se déclinera donc en fonction de ces différentes cibles, dans le temps et l’espace.



Axe 3 : Développer la communication autour du vélo



Actions du Schéma Directeur

Action n°1 : Inscrire le vélo au cœur du projet et de l’identité du territoire

- Rendre visible les pratiques cyclables sur le territoire de Saumur Agglomération
- Informer régulièrement sur les nouvelles réalisations cyclables, et sur la sécurité

Action n°2 : Thématiser les campagnes de communication pour toucher les différentes cibles

- « Le vélo c’est idéal pour les petits trajets »
- « Tous à l’école à vélo »

Action n°3 : Développer le vélo dans le cadre professionnel, un levier du changement

- Accompagner les entreprises à développer de nouvelles mobilités
- Favoriser la montée en compétence des acteurs du territoire



Action n°1 : Inscrire le vélo au cœur du projet et de l'identité du territoire



Contexte et objectifs de l'action

Le vélo n'est pas encore considéré par tous pour ce qu'il est: un moyen de transport rapide, fiable, bon marché, sain et non polluant. Bref un moyen très efficace d'aller un point A à un point B, comme disent les Danois, même en plein hiver. L'objectif de cette action est justement de sensibiliser les citoyens aux nouvelles possibilités offertes par le vélo/le VAE et que c'est un mode adapté pour tout âge et en toute circonstance.



Description des mesures

- ❑ Rendre visible les pratiques cyclables sur le territoire de Saumur Agglomération. **Publier régulièrement** des informations à propos du vélo à l'aide des moyens de communication existants (réseaux sociaux, site internet, journaux locaux, presse communale, radio...) pour initier **une certaine culture vélo** auprès de la population.
 - Budget : Communication
 - Calendrier : Dès que possible
- ❑ Tenir la population de Saumur agglomération informée des différentes avancées du Schéma Directeur sur le territoire. Une bonne communication autour des nouveaux services et aménagements donnera envie aux citoyens de les tester. Penser à actualiser également l'information en ligne et sur les gps vélo.
 - Budget : Communication
 - Calendrier : Dès que possible, en fonction de l'avancée du Schéma
- ❑ Dans la continuité du Club Vélo du Schéma Directeur, instaurer un comité de suivi citoyen chargé de suivre et d'évaluer la mise en œuvre du Schéma Directeur. Consulté en amont des projets d'aménagement, il constitue un relai important vers la population.



Acteurs concernés

Porteur : Service communication

Rôle de la collectivité : Réalisation, animation des campagnes

Partenaires : Les communes du territoire, club vélo

Bénéficiaires : Les citoyens peu familiers avec l'usage du vélo



Programmes d'aide au financement associés



Leviers Mobilités

Sécurité à Vélo	
Mise en selle et Remise en selle	
Développement des activités socio-économique	-
Culture vélo	
Vélo-tourisme	-
Vélo utilitaire	



Communication sur le site de la Ville de Paris.



Action n°2 : Thématiser les campagnes de communication pour toucher les différentes cibles



Contexte et objectifs de l'action

Le plan de communication doit accompagner plusieurs catégories de populations vers la remise en selle, ou l'expérimentation de nouvelles façons de se déplacer à vélo, à VAE, à vélo cargo ou encore lancer des campagnes ciblant des besoins de déplacements particuliers.



Description des mesures

- ❑ Intervenir auprès des écoles, collèges et lycées (Rencontrer des élèves pour comprendre leurs besoins, diffuser des clips de communication adaptés aux jeunes, organiser des défis « **Tous à l'Ecole à Vélo** » (sur le même principe que la plate forme « au boulot à vélo » qui vient d'être lancée)
 - Budget : 0 € hors animation.
 - Calendrier : Rentrée 2021 ou 2022 pour les défis, débiter la communication dès que possible.

- ❑ Inspiré de la campagne locale menée à Gennes – Les Rosiers, et appuyé sur les cartes isochrones (temps de parcours à vélo), il s'agit de **promouvoir régulièrement les trajets courts à bicyclette**, en ciblant chaque fois une population différente, qui ont des motivations diverses pour ces petits trajets.
 - Budget : Communication.
 - Calendrier : Deux fois par an.



Acteurs concernés

Porteur : Services de communication et scolaire

Rôle de la collectivité : Réalisation, animation des campagnes

Partenaires : Les communes du territoire; établissements scolaires

Bénéficiaires : Les usagers par cibles



Programmes d'aide au financement associés

Programme national d'éducation au vélo en milieu scolaire :

<https://www.ecologie.gouv.fr/soutien-du-gouvernement-se-poursuit-lapprentissage-du-velo-enfants>



Leviers Mobilités

Sécurité à Vélo	
Mise en selle et Remise en selle	-
Développement des activités socio-économique	
Culture vélo	
Vélo-tourisme	
Vélo utilitaire	



Action n°3 : Développer le vélo dans le cadre professionnel , un levier du changement



Contexte et objectifs de l'action

Les entreprises également se mettent à réfléchir et agir en faveur des mobilités actives (marche, vélo) en lien avec le bien-être des salariés, la réduction de l'absentéisme, l'économie de surfaces de parking, ou tout simplement par souhait de participer à une tendance, répondre à des demandes de plus en plus importantes de la part des collaborateurs. Animation, événements, afterwork, communication santé y participent.



Description des mesures

- ❑ Communiquer auprès salariés des entreprises (Clubs d'entreprises, zones d'activités...) sur **les bénéfiques de venir au travail en vélo**, en organisant des réunions, formations ou séminaires sur le thème du vélo et ses bénéfices. Diffuser des informations sur l'essor du vélo au sein du réseau interne de l'entreprise.
- ❑ Lancer un **challenge mobilité axé** sur le vélo et la marche à pied auprès des entreprises et des administrations. Cela pourra également contribuer dans le même temps à la création d'un club d'entreprises engagées dans le développement de la pratique du vélo pour le domicile-travail et dynamiser le territoire.
- ❑ Encourager les entreprises à mettre en place le **forfait mobilités durables**. Ce forfait a été lancé en 2020 et de nombreuses entreprises ne l'ont pas encore mis en place, souvent parce qu'elles ignorent son existence.
- ❑ Inciter les entreprises à réaliser **des plans de mobilité (PDM)** : promotion du vélo, accès aux bâtiments facilité, stationnements adaptés, achat de VAE, diffusion de kit vélo...
 - Budget : Animation.
 - Calendrier : début 2021



Acteurs concernés

Porteur : Les entreprises et les services de communication du territoire

Rôle de la collectivité : Animation

Partenaires : Clubs d'entreprises, Chambres consulaires

Bénéficiaires : Les salariés et les entreprises



Programmes d'aide au financement associés

Au boulot à vélo (FUB)



Leviers Mobilités

Sécurité à Vélo	
Mise en selle et Remise en selle	-
Développement des activités socio-économique	
Culture vélo	
Vélo-tourisme	
Vélo utilitaire	



Action n°4 : Former les différents professionnels amenés à mettre en œuvre la politique cyclable



Contexte et objectifs de l'action

Constituer un écosystème de compétences sur le vélo est essentiel pour favoriser les bonnes pratiques et assurer la mise en œuvre d'aménagements cyclables et de services de qualité. Disposer de personnels formés est une réelle plus-value pour développer la pratique du vélo, l'écosystème vélo et les emplois d'une filière cycle en plein ébullition.



Description des mesures

- ❑ Organiser des sessions de formation auprès du comité de suivi citoyen, des élus et équipes techniques chargés de mettre en œuvre le Schéma Directeur.
 - Budget : 40 k€
 - Calendrier : 2022-2024
- ❑ Former les personnes souhaitant se tourner vers un **métier vélo** : réparation, vente, accompagnement de vélo-école, etc. et mettre en place une formation continue à destination des professionnels qui souhaitent **acquérir de nouvelles compétences** (exemple : réparateur qui souhaite se former à la réparation / maintenance de VAE). Cela permettra de développer le nombre de métiers vélo sur le territoire.
 - Budget : Prix de l'organisation des formations (si besoin, il faudra rendre les formations accessibles à des prix réduits).
 - Calendrier : Dès maintenant.



Acteurs concernés

Porteur : Service développement économique et formation pro

Rôle de la collectivité : Animation

Partenaires : Chambres consulaires, formation professionnelle, CEREMA

Bénéficiaires : Tous professionnels concernés par la mise en œuvre de la politique cyclable



Programmes d'aide au financement associés

Programme « Ma Cycloentreprise », financements formation professionnelle (public, privé)



Leviers Mobilités

Sécurité à Vélo	-
Mise en selle et Remise en selle	-
Développement des activités socio-économique	
Culture vélo	
Vélo-tourisme	-
Vélo utilitaire	

Le programme d'actions pluri-annuel (2021-2027) et la gouvernance

- La proposition de programme pour la mandature
- Mise en œuvre du Schéma directeur cyclable – 2021-2027



La proposition pour la mandature :

1/ Chaque commune pôle volontaire met au point pour son « aire d'influence » des 5 km les priorités d'aménagement cyclable qu'elle souhaite

- L'agglomération apporte son ingénierie d'étude
- L'agglomération propose ses recommandations via le Schéma directeur
- Les communes définissent localement leur plan

2/ L'agglomération porte la stratégie de développement du vélo au plan départemental, régional et national (fond vélo et territoires)

- les projets de plans locaux sont intégrés dans un dossier commun
- L'agglomération assurera la cohérence et la continuité du réseau en prolongeant certains aménagements
- L'agglomération déploie ou expérimente certains services, le stationnement vélo intercommunal et le plan de jalonnement

3/ Dans les 6 ans, le schéma pourrait être réalisé :

- Au 2/3 en ce qui concerne le jalonnement
- Au 1/6 en matière d'aménagements mixtes et en site propre
- Plusieurs services renforcés et de nouvelles mises en place
- 50% de l'effort de couverture du territoire par du stationnement qualitatif



AGGLO DE SAUMUR

Porter au département le projet de réseau express vélo

Communication

Services

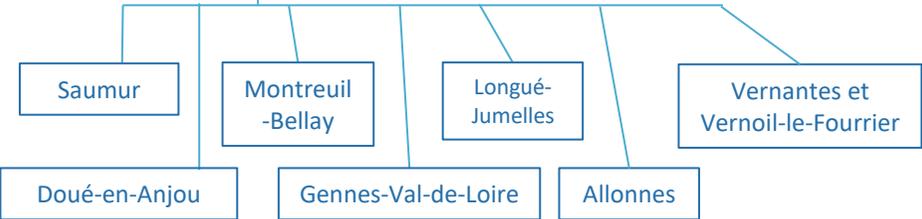
Jalonnement vers les ZA

Aide technique sur les schéma locaux

Financé par l'agglomération et irrigue l'ensemble du territoire

Financé par l'agglomération et irrigue l'ensemble du territoire

Financé par l'agglomération, cible : entreprises et actifs



- Plan d'actions 2021-2027

- Poursuite et finalisation du plan de jalonnement, 2022-2027

- 6 à 8 schémas locaux arrêtés pour 2023

Aménagements



Annexes

- **Accès aux zones d'activités (ZA)**
- Stationnement, étude détaillée des besoins et des coûts



Accès aux zones d'activités (ZA)

Allonnes

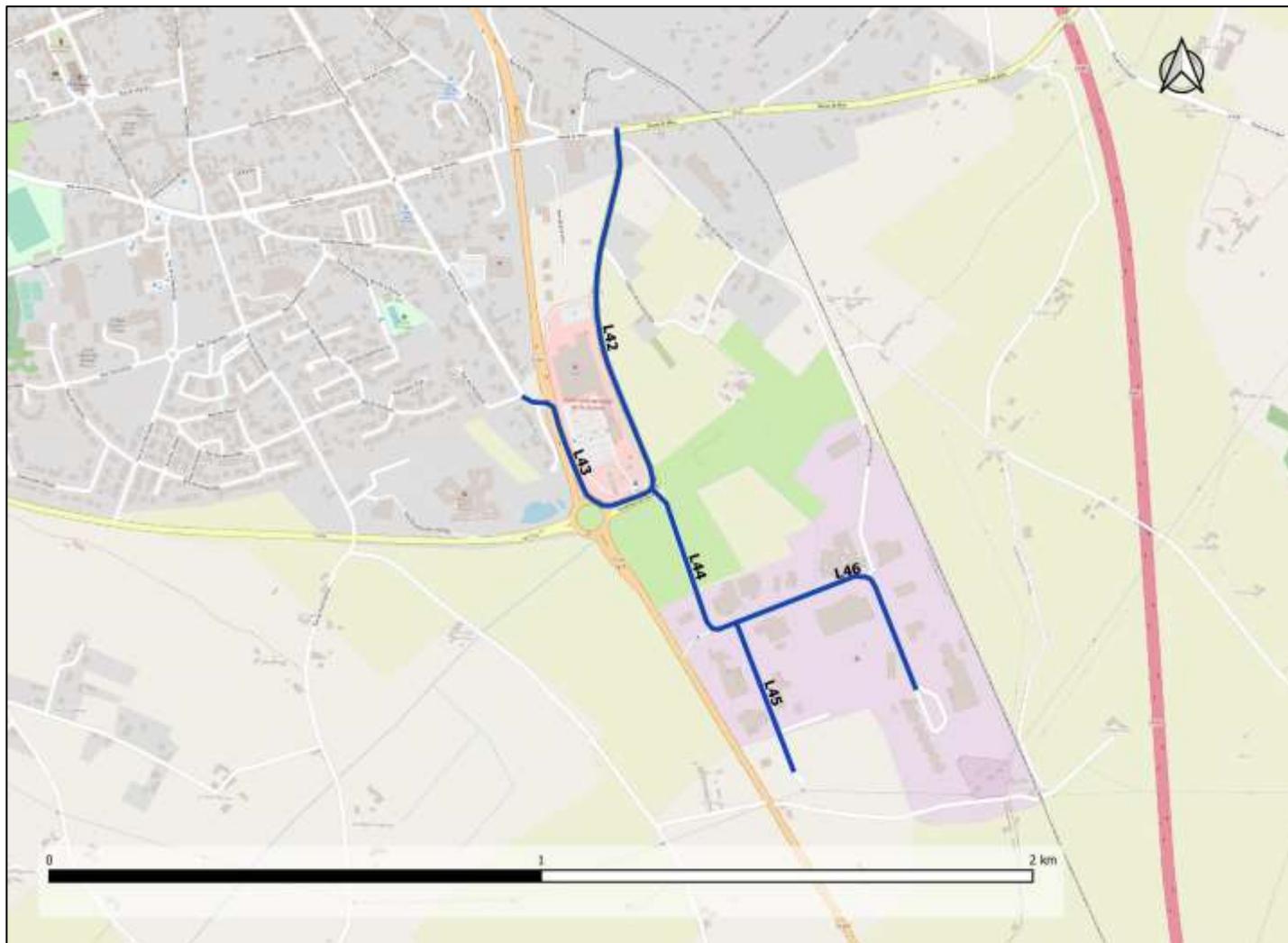




Accès aux zones d'activités (ZA)

Doué-en-Anjou







Accès aux zones d'activités (ZA)

Longué-Jumelles







Accès aux zones d'activités (ZA)

Montreuil-Bellay





Accès aux zones d'activités (ZA)

Détail des tronçons à traiter

Tronçon	Route	Origine	Destination	Longueur (m)	Traitement	Coût (€)
A23	D10	Allonnes	ZA du Grand bois	954	Aménagement	286 200
A24	D10	ZA du Grand bois	ZA de la Ronde	1222	Aménagement	366 600
D21	Chemin de la Petite Champagne	Doué-en-Anjou	Doué-en-Anjou	217	Aménagement	65 100
D22	Allée Joseph Touchais	Doué-en-Anjou	Doué-en-Anjou	594	Aménagement	178 200
D23	Allée Joseph Touchais	Doué-en-Anjou	Doué-en-Anjou	299	Aménagement	89 700
D31	Route de Montreuil	Doué-en-Anjou	Doué-en-Anjou	475	Aménagement	142 500
D32	Rue Gustave Effeil	Doué-en-Anjou	Doué-en-Anjou	489	Aménagement	146 700
D33	Chemin d'Asnières	Doué-en-Anjou	Doué-en-Anjou	491	Aménagement	147 300
D34	Rue de Montfort	Doué-en-Anjou	Doué-en-Anjou	424	Aménagement	127 200
D35	Rue de la croix Germain	Doué-en-Anjou	Doué-en-Anjou	1027	Aménagement	308 100
D43	Rue des Arènes	Doué-en-Anjou	Doué-en-Anjou	591	Jalonnement	1 773
D44	Rue Victor Journeau + Chemin de la Distillerie	Doué-en-Anjou	Doué-en-Anjou	1946	Jalonnement	5 838
L42	Boulevard du Général de Gaulle	Longué-Jumelles	Longué-Jumelles	866	Aménagement	259 800
L43	D347 et avenue de Saumur	Longué-Jumelles	Longué-Jumelles	294	Aménagement	88 200
L44	Accès ZA La Scierie	Longué-Jumelles	Longué-Jumelles	364	Aménagement	109 200
L45	Accès ZA La Scierie	Longué-Jumelles	Longué-Jumelles	322	Aménagement	96 600
L46	Accès ZA La Scierie	Longué-Jumelles	Longué-Jumelles	532	Aménagement	159 600
L55	Routes communales	Longué-Jumelles	Jumelles	7403	Jalonnement	22 209
M21	Rue de Loudun	Montreuil-Bellay	Montreuil-Bellay	1630	Aménagement	489 000
M22	D347	Montreuil-Bellay	ZA de Méron	3810	Aménagement	1 143 000
S25	Boulevard Jean-moulin et rue du Tunnel	Saumur	ZA du Clos Bonnet	1494	Aménagement	448 200

	Coût unitaire (€)	Longueur (m)	Coût total (€)
Aménagement	300	15 504	4 651 200
Jalonnement	3	9 940	29 820
TOTAL		25 444	4 681 020

Annexes

- Accès aux zones d'activités (ZA)
- **Stationnement, étude détaillée des besoins et des coûts**



Scénario maximaliste, données d'entrée

Hypothèses d'entrées pour l'estimation du besoin en stationnements cyclables (arceaux) par type d'équipement :

Code BPE	Type d'équipement	Nb places / équipement
A1	Services publics	10
A2	Banque, poste	6
A3	Services automobile	0
A4	Artisan	0
A5	Fast-food, pressing, beauté...	6
B1	Grande surface	30
B2	Petit commerce alimentaire	6
B3	Autres commerces	6
D1	Hôpital	30
D2	Médecin	4

Code BPE	Type d'équipement	Nb places / équipement
D3	Pharmacie, laboratoire...	6
D4	Accueil personnes âgées	10
D5	Crèche	6
D6	Handicap	10
D7	Aide sociale	10
F1	Equipement de sport	20
F2	Activité sportive extérieure	10
F3	Equipement culturel	30
G1	Tourisme	10



Stationnement, étude détaillée des besoins et des coûts

Estimation du besoin en places vélos par commune et par type de service, à partir de la BPE 2019 de l'INSEE

Commune	Services publics	Banque, poste	Fast-food, pressings...	Grande surface	Petit commerce alimentaire	Autres commerces	Hôpital	Médecin
Saumur	110	180	1632	420	360	1002	420	860
Doué-en-Anjou	20	78	372	120	84	216	240	208
Gennes-Val-de-Loire	10	60	258	30	84	84	30	112
Longué-Jumelles	20	66	234	90	60	90	90	108
Montreuil-Bellay	20	42	150	30	42	66	0	68
Bellevigne-les-Châteaux	0	30	60	0	36	0	30	60
Allonnes	10	24	84	60	24	30	0	40
Vivy	0	6	48	0	18	6	0	24
Brain-sur-Allonnes	0	6	24	0	30	0	0	28
Vernantes	10	18	48	0	36	0	0	0
Varennes-sur-Loire	0	6	36	0	30	0	0	40
Tuffalun	0	6	24	0	12	18	0	36
Distré	0	0	60	150	30	114	0	8
Fontevraud-l'Abbaye	10	6	72	0	12	0	0	4
Villebernier	0	6	36	0	12	6	0	4
Saint-Philbert-du-Peuple	0	6	24	0	6	6	0	0
Vernoil-le-Fourrier	0	6	30	30	6	12	30	52
Varrains	0	0	12	0	6	0	0	4
Le Puy-Notre-Dame	0	12	30	0	12	6	0	20
Vaudelnay	0	6	36	30	6	0	0	0
Saint-Clément-des-Levées	0	6	30	0	6	0	0	4
Blou	0	6	0	0	0	0	0	0
Neuillé	0	0	30	0	6	0	0	0
Le Coudray-Macouard	0	6	18	0	6	6	0	32
Louresse-Rochemenier	0	0	30	0	6	12	0	0
Mouliherne	0	6	24	0	12	0	0	8
Épieds	0	0	0	0	0	6	0	0
Souzay-Champigny	0	0	12	0	0	0	0	0
Rou-Marson	0	0	6	0	0	6	0	0
La Breille-les-Pins	0	0	12	0	0	0	0	0
Les Ulmes	0	0	18	0	0	0	0	0
Turquant	0	0	24	0	6	6	0	20
Courchamps	0	6	0	0	0	0	0	0
Verrie	0	6	18	0	0	0	0	0
Dénézé-sous-Doué	0	0	12	0	6	0	0	0
Antoigné	0	0	6	0	0	0	0	0
Cizay-la-Madeleine	0	0	0	0	0	0	0	0
Saint-Macaire-du-Bois	0	0	12	0	0	0	0	0
Montsoreau	0	6	66	0	24	12	0	4
Parnay	0	0	18	0	6	0	0	0
Artannes-sur-Thouet	0	0	0	0	0	6	0	0
Saint-Just-sur-Dive	0	0	6	0	0	0	0	0
Brossay	0	0	6	0	0	6	0	0
Courléon	0	6	18	0	0	0	0	0
La Lande-Chasles	0	0	0	0	0	0	0	0
Nb places	210	612	3636	960	984	1716	840	1744
Nb arceaux	105	306	1818	480	492	858	420	872



Stationnement, étude détaillée des besoins et des coûts

Estimation du besoin en places vélos par commune et par type de service, à partir de la BPE 2019 de l'INSEE

Commune	Pharmacie, labo...	Personnes âgées	Crèche	Handicap	Aide sociale	Equipement de sport	Autre sport	Equipement culturel	Tourisme	Nb places	Nb stationnements
Saumur	120	140	24	110	130	1620	20	90	360	7598	3799
Doué-en-Anjou	36	50	6	40	0	580	40	30	150	2270	1135
Gennes-Val-de-Loire	24	70	6	0	0	1000	90	150	120	2128	1064
Longué-Jumelles	48	50	6	10	0	380	10	0	10	1272	636
Montreuil-Bellay	12	30	6	0	0	420	10	30	60	986	493
Bellevigne-les-Châteaux	6	0	0	0	0	480	0	90	0	792	396
Allonnes	6	20	6	0	0	320	0	30	10	664	332
Vivy	12	0	0	0	0	160	0	30	10	314	157
Brain-sur-Allonnes	12	10	0	0	0	160	30	30	10	340	170
Vernantes	24	10	6	80	0	260	0	30	10	532	266
Varennes-sur-Loire	12	0	0	0	0	280	0	30	20	454	227
Tuffalun	0	20	6	0	0	140	20	60	0	342	171
Distré	0	0	0	0	0	100	0	0	20	482	241
Fontevraud-l'Abbaye	6	10	0	0	0	100	10	30	70	330	165
Villebernier	0	0	0	0	0	120	0	30	0	214	107
Saint-Philbert-du-Peuple	0	0	0	0	0	120	10	30	0	202	101
Vernoil-le-Fourrier	6	10	0	0	0	140	0	30	0	352	176
Varrains	6	10	0	0	0	100	0	30	0	168	84
Le Puy-Notre-Dame	6	0	0	0	0	80	10	30	20	226	113
Vaudelnay	0	0	0	0	0	100	10	30	0	218	109
Saint-Clément-des-Levés	0	10	6	0	0	160	10	30	0	262	131
Blou	0	0	0	0	0	80	0	0	0	86	43
Neuillé	0	10	0	0	0	100	10	0	0	156	78
Le Coudray-Macouard	6	20	0	0	0	100	0	0	0	194	97
Louresse-Rochemenier	0	0	0	0	0	20	10	0	10	88	44
Mouliherne	6	0	0	0	0	120	10	0	0	186	93
Épieds	0	0	0	0	0	20	10	0	0	36	18
Souzay-Champigny	0	0	0	0	0	40	0	30	0	82	41
Rou-Marson	0	0	0	0	0	60	10	30	0	112	56
La Breille-les-Pins	0	0	0	10	0	20	0	0	20	62	31
Les Ulmes	0	10	0	0	0	40	10	0	0	78	39
Turquant	0	0	6	0	0	100	10	30	20	222	111
Courchamps	0	0	0	0	0	40	0	30	0	76	38
Verrie	0	0	0	0	0	40	0	0	0	64	32
Dénezé-sous-Doué	0	0	0	0	0	20	10	0	0	48	24
Antoigné	0	0	0	0	0	0	0	0	10	16	8
Cizay-la-Madeleine	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Saint-Macaire-du-Bois	0	0	0	0	0	40	10	0	0	62	31
Montsoreau	0	0	0	0	0	140	0	0	50	302	151
Parnay	0	0	0	0	0	20	0	0	10	54	27
Artannes-sur-Thouet	0	0	0	0	0	0	0	0	10	16	8
Saint-Just-sur-Dive	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6	3
Brossay	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12	6
Courléon	0	0	0	0	0	20	0	0	0	44	22
La Lande-Chasles	0	0	0	0	0	20	0	0	0	20	10
Nb places	348	480	78	250	130	7860	370	960	1000		
Nb arceaux	174	240	39	125	65	3930	185	480	500		



Scénario maximaliste, besoins en arceaux pour l'intermodalité et les établissements scolaires

Nombre d'aires de covoiturage	6
Places vélo nécessaires par aire	20
Besoin en places vélo	120
Nombre d'arceaux	60

Age	Population scolarisée	Nombre d'élèves par enseignant	Part modale vélo visée		Nb places			Nb arceaux		
			Enseignants	Elèves-parents	Enseignants	Elèves-parents	Total	Enseignants	Elèves-parents	Total
2 à 5 ans	3498	19	20%	20%	37	700	737	19	350	369
6 à 10 ans	6284	19	20%	20%	66	1257	1323	33	629	662
11 à 14 ans	5109	13	40%	40%	157	2044	2201	79	1022	1101
15 à 17 ans	3739	13	20%	20%	58	748	806	29	374	403
18 à 24 ans	2105	13	20%	20%	32	421	453	16	211	226
25 à 29 ans	149	13	20%	20%	2	30	32	1	15	16
30 ans ou plus	364	13	20%	20%	6	73	79	3	37	40
TOTAL	21248				358	5273	5631	180	2638	2818

Scénario maximaliste, besoins en vélobox et consignes vélo

	Nombre de logements	% logements nécessitant une place	Nombre de vélobox
Maisons	40862	1%	69
Appartements	10345	10%	173
TOTAL	51207		242

Note : 6 places par vélobox

Nombre de gare ferroviaire	3
Besoin en consigne vélo	0

Note : 20 places par consigne



Besoins en arceaux pour l'intermodalité et les établissements scolaires : 3 scénarios

	Scénario maximaliste : 29 400 places		Scénario intermédiaire : 14 700 places		Scénario minimaliste : 7 350 places	
	Nombre	Coût	Nombre	Coût	Nombre	Coût
Arceaux (hors scolaire)	11144	1 114 400 €	5572	557 200 €	2786	278 600 €
Arceaux (scolaire)	2818	281 800 €	1409	140 900 €	705	70 500 €
Vélobox	242	1 452 000 €	121	726 000 €	60	360 000 €
TOTAL		2 848 200 €		1 424 100 €		712 100 €